

**Actualisation
du document de référence 2008**



Mr.Bricolage sa

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2008

La présente actualisation du document de référence 2008 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 octobre 2009, conformément à l'article 212-13 IV du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle complète le document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 mars 2009 sous le numéro D09 - 161. Elle a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le document de référence et son actualisation ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

1. PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ACTUALISATION	1
1.1 Identité et fonction du responsable du document d'actualisation	1
1.2 Attestation du responsable du document d'actualisation	1
2. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX	2
2.1 Mandats et fonctions des membres du conseil et des dirigeants	2
2.2 Expertise et expérience des membres du conseil d'administration et de la direction générale	5
2.3 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction et déclarations générales	6
3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL	7
3.1 Capital autorisé non émis	7
3.2 Répartition du capital et des droits de vote	11
3.3 Evolution du cours de bourse au cours des 18 derniers mois	12
3.4 Dividendes distribués par la société durant les cinq dernières années	13
3.5 Nantissements, cautions et autres engagements	13
4. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET LE GROUPE	14
4.1 Organigramme du groupe d'entreprises auquel l'émetteur appartient au 25 septembre 2009	14
4.2 Activité de la société	14
4.3 Modifications statutaires	15
4.4 Contrats importants	15
5. ÉTATS FINANCIERS 2009	16
5.1 Comptes semestriels au 30 juin 2009	16
5.2 Rapport d'activité du conseil	62
5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels	65
6. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES	66
7. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16/09/09	77
8. TABLEAU DE CONCORDANCE	78

1. PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ACTUALISATION

1.1 Identité et fonction du responsable du document d'actualisation

Monsieur Jean-François Boucher, Président Directeur Général.

1.2 Attestation du responsable du document d'actualisation

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2008 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document d'actualisation. »

Jean-François Boucher, Président Directeur Général

2. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

L'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009 a procédé à la ratification de la cooptation aux fonctions d'administrateur de Monsieur Gaétan-Pierre Dumonceau ainsi qu'à la nomination de Messieurs Patrick Soulier et Laurent Martin.

Par ailleurs, la société SIMB, en qualité d'administrateur, a procédé à la nomination de son représentant permanent, Monsieur Eric Lugand.

2.1 Mandats et fonctions des membres du Conseil et des dirigeants

Nom et prénom ou dénomination sociale et nombre d'actions détenues au nominatif	Année de nomination	Date d'échéance du mandat : AG statuant sur l'exercice clos le	Fonction principale exercée dans la société	Fonctions principales exercées dans les sociétés du Groupe Mr Bricolage et holdings de contrôle	Autres mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés	Mandats/fonctions exercés au cours des 5 dernières années et expirés au 25 septembre 2009
Jean-François Boucher Né le 21 mai 1970	2000, renouvelé en 2006	31/12/2011	Président Directeur Général	Président directeur Général (ANPF, Catena France) Représentant permanent de l'ANPF, Présidente dans SIFA et SIMB Représentant de SIMB , Présidente dans SIFI Gérant (Ifogeco)	Président (Boucher Invest, Ets Boucher Outidecor, BIM, Almadis) Gérant (SCI Les Lilas, Air Brico SARL, Les Fresnes SARL, SCI Catalma, SPRL JFB Finances, SCI La Citadelle)	Président (Lexy 54, Aire 62) Gérant (Brico Artois, SCI Les Remparts, VSB Attin Bricolage) Cogérant (SCI BCM)
Actions Mr Bricolage détenues : 535						
Michel Tabur Né le 28 novembre 1948	2002, renouvelé en 2006	31/12/2011	Vice-Président Administrateur		Président (Forcole, Elimel Investissement, Dicarol investissement) Cogérant (SCI MT Bellevue, Société Civile Patrimoniale et Financière Tabur, SCI Ampère, SCI Normandie-Anjou) Président du Conseil de Surveillance (Groupe Flory) Représentant permanent de Sofinaction chez CIC Banque CIO	PDG (Catena France) Président (BG, Bricolage, Quincaillerie Mention, Ets Seguin, Immobilière Tabur, Immobilière SNP, La Maison du Bricolage, TLS, TBLS, MB Verdun) Administrateur (Eurocat) Représentant permanent de Mr Bricolage dans Eurocat Gérant (SNB, Bricomat, SCI Tiphane, SCI Sofag, SCI Les Fonds, SCI Le Chemin Vallée, SCI St-Jacques) Cogérant (Société Civile du Lac)
Actions Mr Bricolage détenues : 332						
Alain Bériou Né le 25 octobre 1947	2002 Renouvelé en 2007	31/12/2012	Administrateur		Gérant (SCI Flavien)	Directeur général (IPO) Cogérant (SC IPO Management)
Actions Mr Bricolage détenues : 50						
Patrick Soulier Né le 15 septembre 1950	2009	31/12/2013	Administrateur	Administrateur (ANPF)	Président (SAS société d'exploitation des Etablissement Mont Brico, SAS Mont Sport – Intersport)	
Actions Mr Bricolage détenues : 10						

Nom et prénom ou dénomination sociale et nombre d'actions détenues au nominatif	Année de nomination	Date d'échéance du mandat : AG statuant sur l'exercice clos le	Fonction principale exercée dans la société	Fonctions principales exercées dans les sociétés du Groupe Mr Bricolage et holdings de contrôle	Autres mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés	Mandats/fonctions exercés au cours des 5 dernières années et expirés au 25 septembre 2009
Yves Cordonnier Né le 16 décembre 1947 Actions Mr Bricolage détenues : 3	2002 renouvelé en 2008	31/12/2013	Administrateur		Président (AMETIS SAS, Groupe Vitadresse SAS,) Gérant (Société Nouvelle Agedis SARL, , SCI YC Immobilier)	Président (Soltext)
Serge Courriol Né le 8 janvier 1965 Actions Mr Bricolage détenues : 5	1995, renouvelé en 2001 et 2007	31/12/2012	Administrateur	Administrateur (ANPF) Représentant permanent de la société Brico Issoire, Président du Conseil de Surveillance dans SIFA	Président (Brico Mozac SAS, Brico Brioude SAS, Brico Issoire SAS) Président du Directoire (Courriol Finances) Gérant (SCI Courrège)	PDG (Fournibat) Administrateur (Brico Decor)
Jacques Gleyse Né le 25 avril 1947 Actions Mr Bricolage détenues : 5	2000, renouvelé en 2006	31/12/2011	Administrateur	Administrateur (ANPF)	Président (SAS Gleyse, SAS JG Bricolage, SAS JMG Finances) Gérant (SCI la Aleure, SCI les Milliaires)	
Yves Lafargue Né le 28 juin 1942 Actions Mr Bricolage détenues : 2 365	1995, renouvelé en 2001 et 2007	31/12/2012	Administrateur		Membre du Conseil de Surveillance (High Co) Gérant (Cofinter SARL) Administrateur (MFD Ile Maurice)	Membre du Conseil de Surveillance (Financière C2G, C2G) Administrateur (Société La Bussière) Président (MVAL Maroc)
Bernard Mahuzier Né le 22 août 1946 Actions Mr Bricolage détenues : 1 273	2006	31/12/2011	Administrateur		Président (Stratime composites systemes SAS)	
Pascal Morvan Né le 11 avril 1965 Actions Mr Bricolage détenues : 20	2006	31/12/2011	Administrateur	Administrateur (ANPF)	Cogérant (SCI PACAM, SCI Pontavenne, SCI De Coat Meur, SARL Bricolandi, SARL Kershall, SARL Etablissements Morvan, SAS Bricolabat) Gérant (SCI des Pierres Noires)	

Nom et prénom ou dénomination sociale et nombre d'actions détenues au nominatif	Année de nomination	Date d'échéance du mandat : AG statuant sur l'exercice clos le	Fonction principale exercée dans la société	Fonctions principales exercées dans les sociétés du Groupe Mr Bricolage et holdings de contrôle	Autres mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés	Mandats/fonctions exercés au cours des 5 dernières années et expirés au 25 septembre 2009
Laurent Martin Né le 29 février 1968 Actions Mr Bricolage détenues : en cours d'acquisition	2009	31/12/2012	Administrateur		Président (SAS B4, SAS Cristal Tear, SAS Cap Sud Bricolage) Gérant (SARL Chamby, EURL Tubistres)	
SIMB Actions Mr Bricolage détenues : 3 662 675 Représentée par Eric Lugand Né le 18 juin 1964. Actions Mr Bricolage détenues:1	2001, renouvelé en 2007	31/12/2012	Administrateur Représentant permanent de SIMB (nommé par l'ANPF)	Présidente de SIFI Administrateur (ANPF)	Président (SAS Brico 2, Golf Samognat) Gérant (SARL LEM, Lugand Aciers Portugal LDA, SARL TR01) Directeur Général (Lugand Management)	Président (SA Samibri) Directeur Général (Aciers Lugand) Gérant (SCI Le Candoux, Eurl Finec)
Zacharie Hardy Né le 28 juillet 1959 Actions Mr Bricolage détenues : 10	2007	31/12/2012	Administrateur	Administrateur (ANPF)	Président (SAS Bricocyr, SAS Saint Cyr Capitalisation, Saint Cyr Market SCM) Gérant (SARL Achères Bricolage, SCI C Z Immobilier, SCI du Docteur Vailant 78, Société Civile de la rue du Docteur Vaillant)	
Nicolas Meier Né le 20 juillet 1973 Actions Mr Bricolage détenues : 5	2007	31/12/2011	Administrateur	Administrateur (ANPF)	Président (SAS La Fourmi Vouzinoise) Gérant (SCI Le Mont Blanc)	
Didier Tabur Né le 19 janvier 1947 Actions Mr Bricolage détenues : 27 034	2002, renouvelé en 2006	31/12/2011	Administrateur		Administrateur (Elimel Investissement, Dicarol investissement)	
Gaétan-Pierre Dumonceau Né le 26 janvier 1971 Actions Mr Bricolage détenues : 5	2009	31/12/2012	Administrateur	Administrateur (ANPF)	Président (SAS Dumonceau, SAS Mr Bricolage Mouret)	Directeur Général (SA Mr Bricolage Mouret, SA Barbaud) Gérant (SARL Thau Bricolage) Administrateur (SA Barbaud)

Les membres du Conseil d'Administration exercent leurs mandats et fonctions exclusivement dans des sociétés non cotées et françaises à l'exception de Monsieur Jean-François Boucher qui exerce un mandat dans la société SPRL JFB Finances, société de droit belge, et de Monsieur Yves Lafargue qui exerce un mandat dans la société MFD, société de droit mauricien.

2.2 Expertise et expérience des membres du conseil d'administration et de la direction générale

- Jean-François Boucher, Président Directeur Général

En 1989, en parallèle à ses études (Bac B puis BTS Grande Distribution), il crée la SNC Hesdin Centre Auto et exploite le magasin FEU VERT de Marconne (62). En 1997, la SNC Hesdin Centre Auto devient la Sarl Boucher Invest. Celle-ci rachète le premier magasin familial de Fruges l'année suivante. Jean-François Boucher entre au Conseil d'Administration de Mr Bricolage en 1999. Au début des années 2000, le Groupe Boucher Invest se recentre sur le marché du bricolage et abandonne celui de l'automobile. En 2007, Jean-François Boucher est élu Président du Conseil d'Administration et prend les fonctions de Président Directeur Général. A ce jour, Jean-François Boucher détient cinq magasins sous enseigne Mr.Bricolage dans le nord de la France et l'est parisien. A ce jour, il cumule près de 20 ans d'expérience de direction d'entreprises.

- Michel Tabur, Vice-président et administrateur,

Diplômé d'HEC (1970), Monsieur Michel Tabur a participé de 1975 à 2002 au développement du Groupe Tabur en étant successivement, depuis 1980, Directeur général et Président Directeur Général de la société Tabur SA et Vice Président et Président de la société Catena France. Depuis le rapprochement du Groupe Tabur avec le Groupe Mr Bricolage, M. Tabur met son expérience au service du Groupe Mr Bricolage.

- Alain Bériou, administrateur,

Diplômé d'une licence de philosophie et de l'I.E.P de PARIS, Economie et Finances, M. Bériou a été Directeur Général d'une société de capital investissement (IPO) du 1er janvier 1986 au 30 novembre 2005. Il est considéré comme administrateur indépendant.

- Yves Cordonnier, administrateur

Ingénieur en mécanique et électricité (ESME - Sudria 1971) et diplômé d'un MBA de l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des affaires - 1976), M. Cordonnier est Président Directeur Général d'un Groupe de sociétés leader dans le domaine de la traçabilité des produits en milieu industriel. Il apporte ses compétences techniques et son savoir faire dans le monde des affaires au Groupe Mr Bricolage depuis 2002, date de sa nomination en qualité d'administrateur. Il est considéré comme administrateur indépendant.

- Serge Courriol, administrateur

Diplômé de l'Institut de la Promotion Commerciale de Valences (1986 – Gestion commerciale des Affaires) M. Courriol a créé et dirige, depuis 1988 un point de vente sous enseigne Mr.Bricolage à Issoire. Il est Président du Directoire de l'entreprise familiale détenant aujourd'hui quatre magasins Mr Bricolage et deux commerces de détail de sport. Il est membre de la Commission Aménagement du Territoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont - Issoire.

- Jacques Gleyse, administrateur

Diplômé de l'Ecole de Commerce de Metz, M. Gleyse est créateur et chef d'entreprises depuis 1970. Adhérent du réseau Mr.Bricolage

depuis 1972 (deux magasins), il a largement contribué au développement de l'enseigne. M. Gleyse est également délégué consulaire auprès de la Chambre de Commerce de Nîmes. Depuis septembre 2006, il est Président de l'association des entreprises de la Zone d'Uzès.

- Yves Lafargue, administrateur

Docteur-ingénieur, expert en management et logistique, ancien dirigeant de Promodès puis du Groupe Bolloré, il est aujourd'hui dirigeant de COFINTER société d'expertise et conseils en ingénierie logistique auprès d'institutions et de professionnels. Il est administrateur indépendant de la société Mr Bricolage.

- Pascal Morvan, administrateur

Titulaire depuis 1986 du Diplôme de l'institut de la promotion commerciale, M. Morvan intervient depuis 1987 sur le marché du bricolage.

Fort de sa première expérience dans l'entreprise familiale à Saint Renan, M. Morvan a été nommé responsable d'un magasin de bricolage, sous enseigne concurrente, pendant six années. Adhérent Mr. Bricolage depuis 1999, M. Morvan détient aujourd'hui trois points de vente sous enseigne Mr.Bricolage en Bretagne. Il a rejoint en juin 2006 le Conseil d'Administration de notre société.

- Bernard Mahuzier, administrateur

Assistant du Conseiller de Coopération technique auprès du Consulat Général de France à Québec, de 1971 à 1973, M. Mahuzier a été successivement de 1973 à 1985, au sein du Groupe Poclair, chef de Zone Export (matériel de travaux publics) et Directeur Marketing et Développement (matériel de levage).

De 1985 à 2002, il rejoint le Groupe Labinal (secteur d'activités : véhicules industriels) et prend les fonctions de membre du Comité de Direction, de PDG de la société Telma et des sept filiales du Groupe Labinal. De 2002 à 2005, M. Mahuzier a été conseil en stratégie dans le secteur des biens industriels.

Il est depuis mars 2005 Président d'une société de fabrication de pièces techniques en matière plastique. Il a rejoint en juin 2006 le Conseil d'Administration de notre société. Il est considéré comme administrateur indépendant.

- Société SIMB, représentée par M. Eric Lugand, administrateur

La société SIMB détient directement et indirectement 40,52 % du capital de la société Mr Bricolage. M. Lugand, son représentant permanent dans la société Mr Bricolage, détient à ce jour 4 magasins Mr Bricolage détenus par une holding familiale. Fort de ses expériences dans l'entreprise familiale, M. Lugand représente la troisième génération dans le commerce de détail (Quincaillerie Lugand).

- Didier Tabur, administrateur

Ancien administrateur de la société Tabur SA, ce diplômé de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile est pilote de ligne à la retraite.

- Zacharie Hardy, administrateur

Après une formation d'ingénieur Aéronautique, Monsieur Hardy a exercé dans le secteur du transport aérien en tant que cadre au sein du Groupe Air France et dans le secteur de la distribution à l'international en tant que Directeur de Magasins dans de grandes enseignes. Il est consultant dans le secteur aéronautique et adhère Mr.Bricolage depuis 2000.

- Nicolas Meier, administrateur

Après avoir participé à la conception d'un logiciel de Front Office pour des restaurants, hôtels et centres commerciaux, ce diplômé de l'Ecole Centrale de Paris a été durant trois années consultant senior en système d'information. Il a alors pu travailler sur la mise en place d'un outil de supply chain, ou sur la réalisation d'une plate-forme d'achat on-line pour différents groupes internationaux. Depuis 2003, Monsieur Meier exploite un point de vente sous enseigne Mr.Bricolage et participe à la vie du groupement notamment en s'investissant dans notre commission informatique. Parallèlement Monsieur Meier a créé en 2005 un site de e-commerce de loisirs créatifs.

- Patrick Soulier, administrateur

Après avoir travaillé en tant qu'animateur des ventes dans un commerce de négoce en matériaux du bâtiment, Monsieur Soulier a acquis en 1984 son premier fonds de commerce de vente de matériaux puis un second en 1990 à Montmorillon (Vienne). Les sociétés d'exploitation de ces fonds ont été cédées en 2004 et 2005.

En 1998, Monsieur Soulier a acheté une quincaillerie à Montmorillon pour y ouvrir en juillet 1999 un magasin sous enseigne Mr.Bricolage d'une surface totale de 2 000 m². Le magasin est exploité par la SAS Société d'exploitation des établissements Mont'Brico dont Monsieur Soulier est le Président.

En mars 2008, la CDEC de la Vienne a autorisé l'agrandissement de la surface de vente du magasin de Montmorillon de 1000 m² pour la création d'une jardinerie.

Monsieur Soulier exploite également un commerce, d'une surface de 900 m², de vente au détail d'articles et de vêtements de sport.

Depuis le 3 juin 2008, Monsieur Patrick Soulier est administrateur de la société ANPF.

- Laurent Martin, administrateur

Administrateur de la société Mr Bricolage depuis le 27 mai 2009, Monsieur Martin détient plusieurs magasins Mr Bricolage dans le sud de la France et met à contribution du Groupe, son expérience professionnelle.

- Gaétan-Pierre Dumonceau, administrateur

Diplômé de Sciences Politiques – Relations internationales, M. Dumonceau a rapidement intégré, puis exploité un magasin Mr Bricolage. Parallèlement, il exploite un magasin d'art de la table et décoration.

2.3 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction et déclarations générales

A l'exception de Messieurs Michel et Didier Tabur qui sont frères, il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux de la société.

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du conseil d'administration et de la direction générale sont domiciliés au siège social de la société.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des membres du Conseil d'Administration et de la direction générale, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude,
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'Administration et de la direction générale à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des membres du Conseil d'Administration et de la direction générale a été sélectionné en cette qualité.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et de la direction générale concernant la cession de leur participation dans le capital de la société.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement de la présente actualisation, il n'existe aucun contrat de service liant les membres du Conseil et de la direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

3.1 Capital autorisé non émis

• Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes

L'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009 a conféré au Conseil d'Administration la compétence aux fins d'augmenter le capital par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités, pour une période de 26 mois.

Le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de cette délégation ne pourra pas excéder le montant nominal de 4 000 000 euros. Ce montant n'inclut pas la valeur nominale globale des actions ordinaires supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions. Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres délégations d'augmentation de capital.

• Délégations de compétence en vue d'augmenter le capital social par apport de numéraire

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2009 a conféré au Conseil d'Administration:

- Une délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux actionnaires ;
- Une délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public ;
- Une délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé.

Ces délégations ont pour objet de donner au Conseil d'Administration, dans le délai légal de 26 mois, toute latitude pour procéder aux époques de son choix à l'émission d'actions ordinaires et/ou de toute valeur mobilière donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires, et ce à l'effet de financer les besoins de l'entreprise.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription ne pourra être supérieur à 10 000 000 euros. Ce montant n'inclut pas la valeur nominale globale des actions ordinaires supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription ne pourra être supérieur à 4 000 000 euros, étant précisé que si

l'augmentation est réalisée par placement privé, ce montant sera en outre limité à 20 % du capital social par an.

Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société pouvant être émises ne pourra être supérieur à 75 000 000 euros, que l'émission soit réalisée avec ou sans droit préférentiel de souscription.

Il est prévu, dans le cadre de ces délégations, de conférer au Conseil d'Administration la faculté d'augmenter, dans les conditions et limites fixées par les dispositions légales et réglementaires, le nombre de titres prévu dans l'émission initiale.

Conformément à la loi, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social de la société ou de toute société dont la société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

Ces émissions pourront être réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Pour permettre notamment d'atteindre un plus grand nombre d'investisseurs, le Conseil d'Administration pourra, le cas échéant, supprimer le droit préférentiel de souscription.

En cas de maintien du droit préférentiel de souscription, si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourra limiter l'émission au montant des souscriptions dans le respect de la loi, répartir librement tout ou partie des titres non souscrits, offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

L'émission sans droit préférentiel de souscription pourra être réalisée par une offre au public ou par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

En cas d'émission par une offre au public sans droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration pourra conférer aux actionnaires la faculté de souscrire en priorité.

En cas d'offre au public ou d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, la somme revenant ou devant revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises, après prise en compte en cas d'émission de bons de souscription d'actions du prix de souscription desdits bons, sera déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires et sera donc au moins égale au minimum requis par les dispositions de l'article R. 225-119 du Code de commerce au moment où le Conseil d'Administration mettra en œuvre la délégation.

En cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

• Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres et de valeurs mobilières

Pour faciliter les opérations de croissance externe, l'Assemblée

Générale mixte du 27 mai 2009 a conféré au Conseil d'Administration une délégation pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % de son montant en vue de rémunérer des éventuels apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette autorisation a été consentie pour une durée de 26 mois.

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation ne pourra être supérieur à 10 % du capital social. Ce plafond est indépendant de celui de l'ensemble des plafonds prévus pour les autres délégations en matière d'augmentation de capital.

• **Délégation de compétence à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE**

Dans le cadre d'une obligation légale, pour favoriser l'actionnariat salarié, l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 septembre 2009 a conféré au Conseil d'Administration une délégation de compétence en vue de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et effectuée dans les conditions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital. Il découle de la loi l'obligation de supprimer le droit préférentiel de souscription.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-19 du Code du travail, le prix des actions à émettre ne pourra être ni inférieur de plus de 20 % (ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations qui pourront être réalisées par utilisation de la délégation sera de 680 000 euros, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.

Cette délégation a été consentie pour une durée de 26 mois.

Le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

• **Délégation en vue d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes réservés à une catégorie de personnes**

L'Assemblée Générale mixte du 27 mai 2009 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, à l'émission, au profit des dirigeants mandataires ou non et cadres salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 233-16 du code de commerce, de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes, avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément dispositions des articles L 225-129-2, L 225-138 et L 228-91 du Code de commerce ;

Cette délégation a une durée de 18 mois.

Le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente autorisation ne pourra être supérieur à 680 000 €.

Le prix de souscription des actions auxquelles donneraient droit les bons de souscription d'actions après prise en compte le cas échéant du prix d'émission des bons de souscription d'actions, sera égal à la moyenne des cours de clôture de l'action Mr Bricolage aux 20 séances de bourse précédant le jour de la décision d'émission des bons.

Il a donc été décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions de la Société susceptibles d'être émises sur exercice des bons de souscription d'actions au profit de la catégorie de personnes susvisée.

Le Conseil a, avec faculté de subdélégation, tous les pouvoirs nécessaires pour procéder aux émissions de bons de souscription d'actions et faire le nécessaire en pareille matière.

• **Autorisation donnée au conseil d'administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux**

L'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009 a autorisé le Conseil d'Administration, dans le cadre des dispositions des articles L 225-177 à L 225-185 du Code de Commerce, pour une période de 38 mois, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi,

Les bénéficiaires de ces options ne peuvent être que :

- les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la Société Mr Bricolage, et le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de Commerce ;
- les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-185 du Code de commerce.

Le nombre total des options pouvant être octroyées par le Conseil d'Administration au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 2 % du

capital social existant au jour de la première attribution, dans le respect des limites légales et notamment celles des articles L.225-182 et R. 225-143 du Code de Commerce.

Le prix de souscription et/ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être inférieur au prix minimum déterminé par les dispositions légales en vigueur applicables.

La durée des options fixée par le Conseil d'Administration ne peut excéder une période de sept ans à compter de leur date d'attribution.

Ainsi, le Conseil dispose dans les limites fixées ci-dessus, de tous les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la présente autorisation.

• Autorisation donnée au conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et/ou mandataires sociaux

L'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2007 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution gratuites d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre.

Les bénéficiaires de ces attributions peuvent être :

- les membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement au titre de la présente délégation ne pourra dépasser 2 % du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration.

L'attribution des actions aux bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans. En outre, ces derniers devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années. Le Conseil d'Administration a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.

L'attribution des actions aux bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une durée minimale de quatre ans pour les bénéficiaires non résidents fiscaux français à la date d'attribution pour lesquels le fait générateur de l'imposition coïncide avec la fin de la période d'acquisition, le Conseil d'Administration ayant la faculté d'augmenter la durée de cette période. Ces bénéficiaires ne sont en revanche pas soumis à l'obligation de conservation visée ci-dessus, sauf disposition fiscale contraire.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

Ainsi, le Conseil d'Administration dispose, dans les limites fixées ci-dessus, de tous les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la présente autorisation.

La présente autorisation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leurs droits préférentiels de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Tableau récapitulatif des délégations en cours

Nature de la délégation	AGE	Echéances	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au 25 septembre 2009
Délégation pour augmenter le capital par incorporation des réserves, primes, bénéfices	27/05/2009	Valable pendant 26 mois à compter du jour de ladite AGE : soit jusqu'au 27/07/2011	4 000 000 euros	/	/	4 000 000 euros
Délégation pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires	16/09/2009	Valable pendant 26 mois à compter du jour de ladite AGE : soit jusqu'au 16/11/2011	Montant nominal global maximum des actions susceptibles d'être émises : 10 000 000 euros. Montant nominal des titres de créances maximum susceptibles d'être émis : 75 000 000 euros	/	/	10 000 000 euros Montant nominal des titres de créances : 75 000 000 euros

Nature de la délégation	AGE	Echéances	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au 25 septembre 2009
Délégation pour augmenter le capital par émission d'actions ou valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public	16/09/2009	Valable pendant 26 mois à compter du jour de ladite AGE : soit jusqu'au 16/11/2011	Montant nominal global maximum des actions susceptibles d'être émises : 4 000 000 euros*. Montant nominal des titres de créances maximum susceptibles d'être émis : 75 000 000 euros**	/	/	4 000 000 euros Montant nominal des titres de créances : 75 000 000 euros
Délégation pour augmenter le capital par émission d'actions ou valeurs mobilières avec suppression du DPS par placement privé	16/09/2009	Valable pendant 26 mois à compter du jour de ladite AGE : soit jusqu'au 16/11/2011	Montant nominal global maximum des actions susceptibles d'être émises : 4 000 000 euros*. Montant nominal des titres de créances maximum susceptibles d'être émis : 75 000 000 euros**	/	/	4 000 000 euros Montant nominal des titres de créances : 75 000 000 euros
Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières	27/05/2009	Validité pendant 26 mois à compter de ladite AGE soit jusqu'au 27/07/2011	Montant maximum de 10 % du capital social	/	/	10 % du capital social
Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'octroyer des options de souscription et /ou d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux	27/05/2009	Validité pendant 38 mois à compter de la dite AGE soit jusqu'au 27/07/2012	Montant maximum de 2 % du capital social au jour de la première attribution	/	/	2 % du capital social
Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et/ou mandataires sociaux	14/05/2007	Validité pendant 38 mois à compter de la dite AGE soit jusqu'au 13/07/2010	Montant maximum de 2 % du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration	/	/	1,79 % du capital social ⁽¹⁾

Nature de la délégation	AGE	Echéances	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au 25 septembre 2009
Délégation pour consentir aux salariés des actions par augmentation de capital dans le cadre d'un PEE	16/09/2009	Validité pendant 26 mois à compter de ladite AGE soit jusqu'au 16/11/2011	Montant nominal maximal des actions qui pourront être émises : 680 000 euros	/	/	680 000 euros
Délégation conférée au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions nouvelles et/ou existantes réservés à une catégorie de personnes	27/05/2009	Validité pendant 18 mois à compter de ladite AGE soit jusqu'au 27/11/2010	Montant nominal maximal des actions qui pourront être émises : 680 000 euros	/	/	680 000 euros

* Plafonds communs

** Plafonds communs

(1) Plans d'attribution d'actions gratuites adoptés par le Conseil d'Administration du 22 avril 2009 :

• Au Président Directeur Général :

Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social					
	N° et date du plan	Nombre d'actions théoriques attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Jean-François Boucher	22 avril 2009	11 200 <i>(Le nombre d'actions sera égal au jour de l'attribution définitive à un montant de 100 000 euros divisé par le cours de bourse à cette date.)</i>	100 000 euros	31/12/2011	31/12/2013	- capitaux propres de la société Mr Bricolage devront atteindre 245 millions d'euros au 31 décembre 2011 et - être présent dans l'effectif de la société ou du Groupe Mr Bricolage lors de l'attribution définitive de ces actions

• Aux membres du Comité Exécutif :

Il a été attribué gratuitement un nombre total de 3 000 actions par bénéficiaire (4 bénéficiaires), soit au total 12 000 actions. Le nombre d'actions par bénéficiaire sera attribué définitivement le 31/12/2011 si les 2 conditions suivantes sont réunies, à savoir :

- Les capitaux propres de la société Mr Bricolage devront atteindre 245 millions d'euros au 31 décembre 2011.
- Le bénéficiaire devra être présent dans l'effectif de la société ou du Groupe Mr Bricolage lors de l'attribution définitive de ces actions.

3.2 Répartition du capital et des droits de vote

3.2.1 INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ

Au 8 octobre 2009, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Nombre total d'actions	En pourcentage du capital	Actions à droit de vote double	% d'actions à droit de vote double	Nombre de droits de vote	% de droits de vote en Assemblée
Michel Tabur	332	0,00 %	332	0,00 %	664	0,00 %
Janine Tabur	4 719	0,04 %	4 719	0,07 %	9 438	0,05 %
SCPFT	104 249	0,97 %	104 249	1,48 %	208 498	1,21 %
Forcole	780 000	7,29 %	780 000	11,10 %	1 560 000	9,05 %
Sous total actionnaires A (I)	889 300	8,31 %	889 300	12,65 %	1 778 600	10,31 %
Eiimel Investissement	785 650	7,34 %	785 650	11,18 %	1 571 300	9,11 %
Dicarol Investissement	937 881	8,76 %	937 881	13,35 %	1 875 762	10,87 %
Sous total parties accessoires (II)	1 723 531	16,10 %	1 723 531	24,53 %	3 447 062	19,98 %
Sous total famille Tabur Pactée (I + II) = III	2 612 831	24,41 %	2 612 831	37,18 %	5 225 662	30,29 %
SIMB	3 662 675	34,23 %	3 662 675	52,12 %	7 325 350	42,46 %
SIFA	565 000	5,28 %	565 000	8,04 %	1 130 000	6,55 %
SIFI	108 197	1,01 %	0	0,00 %	108 197	0,63 %
Sous total groupe B	4 335 872	40,52 %	4 227 675	60,16 %	8 563 547	49,64 %
TOTAL PACTE (III + B)	6 948 703	64,94 %	6 840 506	97,34 %	13 789 209	79,93 %
Management - actionnaires dirigeants⁽¹⁾	39 266	0,37 %	30 810	0,44 %	70 076	0,41 %
Autodétention⁽²⁾	476 645	4,45 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Public	3 235 726	30,24 %	156 069	2,22 %	3 391 795	19,66 %
Dont OPCVM FCP Ulysse	360 000	3,36 %	0	0,00 %	360 000	2,09 %
Dont Famille Tabur non pactée⁽³⁾	85 570	0,80 %	85 570	1,22 %	171 140	0,99 %
NOMBRE TOTAL	10 700 340	100,00 %	7 027 385	100,00 %	17 251 080	100,00 %

(1) Cette catégorie est composée des administrateurs de la société Mr Bricolage à l'exception de Michel Tabur figurant déjà dans le groupe d'actionnaires A. (Pour le détail sur la détention individuelle au nominatif de chaque administrateur, voir point 2.1).

(2) Cette catégorie est composée de 74 871 actions (soit 0,70 % du capital social) affectées à l'actionariat salarié, 11 150 actions (soit 0,10 % du capital social) en vertu du contrat de liquidité et 390 624 actions (soit 3,65 % du capital social) en vertu du programme de rachat d'actions dont 312 583 actions affectées à l'objectif d'annulation et 78 041 actions (rachat depuis le 1^{er} janvier 2009) affectées à l'objectif de croissance externe.

(3) La Famille Tabur non pactée se compose de Mesdemoiselles Clémentine et Elodie Tabur qui détiennent chacune 6 200 actions, de Mme Caroline Callies qui détient 28 086 actions et de Mme Elisabeth Bugey qui détient 45 084 actions.

La participation de Didier Tabur (27 034 actions représentant 0,26 % du capital et 0,31 % des droits de vote en Assemblée) est comprise dans la catégorie Management-actionnaires dirigeants.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement de la présente actualisation, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, 0,5 % ou plus du capital ou des droits de vote de la société.

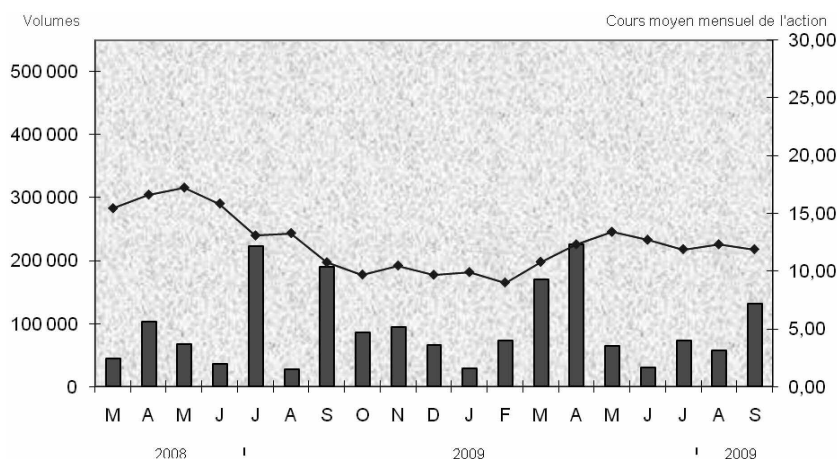
3.2.2 MODIFICATIONS DE L'ACTIONNARIAT ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2008 ET LE 25 SEPTEMBRE 2009

Entre le 31 décembre 2008 et ce jour, la société Mr Bricolage a été destinataire d'une notification relative à un franchissement de seuil légal de 3,5 % à la baisse.

Toqueville Finance SA à travers son OPCVM FCP ULYSSE, qui détenait au 31 décembre 2008, 420 000 actions Mr Bricolage soit 3,93 % du capital, nous a informé qu'il détenait au 11 mai 2009, 360 000 titres Mr Bricolage soit 3,36 % du capital.

3.3 Evolution du cours de bourse au cours des 18 derniers mois

Mois	COURS (moyenne du mois)				Volume	Capitaux en €
	Plus haut €	Plus bas €	Dernier €	Moyen €		
Avril 2008	16,78	16,4	16,58	16,59	102847	1 706 231,73
Mai 2008	17,39	17,02	17,2	17,20	66 466,00	1 143 215,20
Juin 2008	16	15,63	15,77	15,82	35 936,00	568 507,52
Juillet 2008	13,32	12,81	12,96	13,06	222 819,00	2 910 016,14
Août 2008	13,35	13,17	13,24	13,26	26 483,00	351 164,58
Septembre 2008	10,92	10,54	10,64	10,73	189 530,00	2 033 656,90
Octobre 2008	9,87	9,46	9,62	9,67	85944	831 078,48
Novembre 2008	10,57	10,34	10,41	10,45	93 747,00	979 656,15
Décembre 2008	9,75	9,56	9,64	9,65	65 454,00	631 631,10
Janvier 2009	9,99	9,77	9,85	9,88	27 992,00	276 560,96
Février 2009	9,08	8,88	8,98	8,98	72 993,00	655 477,14
Mars 2009	10,92	10,62	10,79	10,77	169 870	1 829 499,90
Avril 2009	12,54	12,04	12,28	12,29	226 142	2 779 285,18
Mai 2009	13,53	13,2	13,4	13,37	64 083	856 789,71
Juin 2009	12,83	12,53	12,67	12,68	29 923	379 423,64
Juillet 2009	12,01	11,74	11,92	11,87	72 592	861 667,04
Août 2009	12,44	12,15	12,32	12,29	56 767	697 666,43
Septembre 2009	11,96	11,75	11,86	11,86	131 593	1 560 692,98



3.4 Dividendes distribués par la société durant les cinq dernières années

Exercice	Dividendes en euros	Avoirs fiscaux en euros	Montant total du dividende brut	Dividende par action
31/12/2004	5 021 810,41	2 510 905,20	7 532 715,60	Soit un dividende de 0,47 € par action assorti d'un avoir de 0,235 €
31/12/2005	5 022 242,81	-	5 022 242,81	Soit un dividende de 0,47 € par action
31/12/2006	5 334 804,50	-	5 334 804,50	Soit un dividende de 0,50 € par action
31/12/2007	5 671 180,20	-	5 671 180,20	Soit un dividende de 0,53 € par action
31/12/2008	5 885 187,00	-	5 885 187,00	Soit un dividende de 0,55 € par action, mis en paiement le 5 juin 2009

3.5 Nantissements, cautions et autres engagements

3.5.1 NANTISSEMENTS

Nantissements des actions détenues par les actionnaires de l'émetteur

La société SIMB qui a acquis 350 000 titres de la société Mr Bricolage détenus par le management, 28 250 titres détenus par la SMB et 74 500 titres de la société SIFA, avait contracté, en mai 2000, des prêts échéant en 2007 entièrement remboursés et remplacés par un nouveau prêt de 5 millions d'euros contracté en 2007 dont les modalités prévoient le nantissement d'une partie des titres Mr Bricolage. Les modalités du prêt prévoient la dégressivité des nantissements au prorata de l'amortissement du capital emprunté.

La situation au 30 juin 2009 est la suivante :

Nom de l'actionnaire inscrit nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Capital emprunté initial en K€	Capital restant dû au 30-06-2009 en K€	Nombre d'actions restant nanties de l'émetteur	% de titres restant nantis dans le capital de l'émetteur
SIMB	Crédit Agricole	2 avril 2007	31 mars 2014	5 000	3 393	491 160	4,60 %

Nantissement d'actifs de l'émetteur et ses filiales

Au 30 juin 2009, le Groupe Mr Bricolage ne supporte aucun nantissement sur ses actifs, à l'exception d'un nantissement sur le fonds de commerce d'un magasin en garantie d'un emprunt (capital restant dû au 30 juin 2009 : 348 milliers d'euros).

3.5.2 GARANTIES ET SÛRETÉS

Des cautions ont été consenties par la société Mr Bricolage afin de garantir principalement le paiement de loyers et redevances de crédit-bails et les opérations de sourcing internationales. Le montant de ces cautions, au 30 juin 2009, s'élève à la somme de 20 012 milliers d'euros.

Ce montant se décompose en :

- 1 667 milliers d'euros de cautions accordées par le Groupe sur engagements hors bilan garantissant le paiement de loyers, de redevances et de garanties de passifs associées à des cessions (cf note 23.1 de l'annexe aux comptes consolidés, page 56)
- 8 485 milliers d'euros de cautions accordées par la société en garantie de dettes de location financement, inclus dans les emprunts sur location financement détaillés en note 21.1 de l'annexe aux comptes consolidés, page 54.
- 9 860 milliers d'euros de cautions accordées par la société à des filiales consolidées du Groupe.

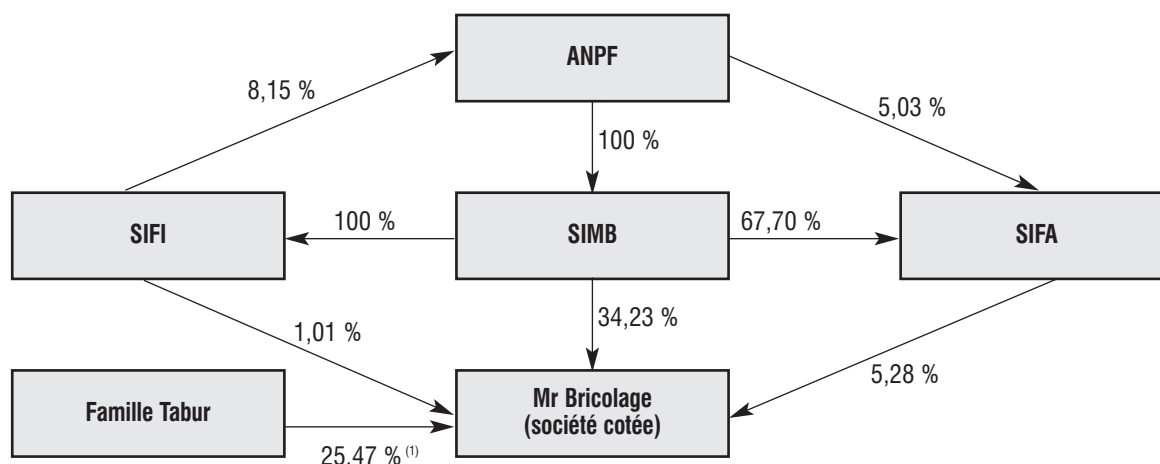
3.5.3 AUTRES ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Il n'existe pas d'engagements commerciaux souscrits auprès de fournisseurs ou de clients autres que ceux traduits dans les actifs et passifs du Groupe au 30 juin 2009, détaillés aux notes 8, 9, 12 et 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, en terme d'engagements réciproques, il convient de préciser que toutes les acquisitions de magasins par la société Mr Bricolage sont assorties de convention de garantie d'insuffisance d'actif et de passif couvrant le Groupe contre toute perte d'actif ou aggravation de passif dans les quatre années de l'acquisition.

4. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET LE GROUPE

4.1 Organigramme du groupe d'entreprises auquel l'émetteur appartient (en capital) au 8 octobre 2009



1) Dans cette catégorie figure la Famille Tabur Pactée (décrit au point 3.2.1) et la Famille Tabur non Pactée composée de Mr Didier Tabur qui détient 27 034 actions, de Clémentine et Elodie Tabur qui détiennent chacune 6 200 actions, de Mme Caroline Callies qui détient 28 086 actions et de Mme Elisabeth Bugey qui détient 45 080 actions.

- ANPF (indirectement), société anonyme au capital de 1 483 200 euros (siège social : 45380 La Chapelle St Mesmin, 1 rue Montaigne, 775 648 215 RCS Orléans), détenant 100 % de la société SIMB. La société ANPF est contrôlée par les sociétés d'exploitation sous enseigne.
- SIMB, société par actions simplifiée au capital de 32 776 000 euros (siège social : 45380 La Chapelle St Mesmin, 1 rue Montaigne 430 217 406 RCS Orléans), détenant 34,23 % du capital et 42,46 % des droits de vote en Assemblée de la société Mr Bricolage, et indirectement par les sociétés SIFI (1,01 % du capital et 0,63 % des droits de vote) et SIFA (5,28 % du capital et 6,55 % des droits de vote).

4.2 Activité de la société

4.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Au premier semestre 2009 :

Le Groupe a augmenté ses investissements au cours du premier semestre 2009 avec 30,6 millions d'euros de flux de trésorerie sur investissement.

La majeure partie de ses investissements, soit 29 M€, a été opérée dans l'activité Magasins Intégrés.

Ce montant se compose principalement des deux éléments suivants :

- achat de huit magasins par acquisition de fonds de commerce et société d'exploitation

L'investissement s'élève à 18,8 millions d'euros et les magasins acquis sont les suivants :

- Chaumont, Abbeville, Eu (auprès du Groupe Wolseley),
- Pontivy, Loudéac, Carhaix (auprès du Groupe Huet),
- Parthenay,
- Amphion les Bains.

- investissements immobiliers

Une part significative des investissements du premier semestre a concerné l'immobilier de nos magasins, soit 7,6 millions d'euros, avec :

- les reconstructions des magasins de Niort et Abbeville,
- les transferts agrandissements de Pontarlier, Ruffec et Libourne,
- l'acquisition de Dax.

L'essentiel de ces investissements immobiliers est destiné à être refinancé.

Au second semestre 2009 :

Le Groupe a effectué ou s'apprête à réaliser trois opérations significatives.

- acquisition de deux sociétés d'exploitation et de deux sociétés immobilières

L'investissement en date du 30 septembre 2009 s'élève à 20 millions d'euros.

Il correspond à l'acquisition de :

- sociétés d'exploitation des magasins de La Roche sur Yon et de Cholet, pour 13 millions d'euros,
- SCI détenant en pleine propriété les murs des deux magasins ci-dessus pour 7 millions d'euros.

- acquisition des sociétés du groupe «Briconautes» correspondant à :

- la société Le Club, centrale de référencement et de services dédiée aux magasins sous enseigne Briconautes et Jardinautes et aux autres magasins affiliés (CA HT consolidé 2008 de 20 M€),
- les sociétés d'exploitation de 16 magasins intégrés. (CA TTC annuel d'environ 39 M€ sur une surface totale de plus de 45 000 m²),
- les sociétés immobilières propriétaires des murs de certains de ces magasins intégrés.

Le périmètre acquis représente un chiffre d'affaires consolidé 2008 d'environ 43 M€ pour un résultat opérationnel proche de 5 M€ et un résultat net de l'ordre de 2,5 M€. L'intégration se fera dans les comptes consolidés du Groupe à compter du 1^{er} octobre 2009 en méthode d'intégration globale.

L'investissement prévu au cours du quatrième trimestre 2009 s'élève aux environs de 40 millions d'euros.

Cette acquisition est soumise à l'autorité de la concurrence.

- ponds relatif de ces deux acquisitions

Le CA TTC 2008 des réseaux sous enseignes Briconautes et Jardinautes représente 365 millions d'euros, soit 2,2 % du marché en métropole des grandes surfaces de bricolage (GSB) et celui sous enseignes Mr.Bricolage et Catena 1700 millions d'euros, soit 10,2 %

de parts de marché. L'ensemble totalise 12,4 % de parts de marché (source : Unibal 2008).

Le CA TTC 2008 des réseaux sous enseignes Briconautes et Jardinautes représente 21 % de celui sous enseignes Mr.Bricolage et Catena. Le CA TTC 2008 des magasins Mr.Bricolage de Cholet et La Roche sur Yon étaient déjà intégrés dans le CA TTC du réseau sous enseigne Mr.Bricolage.

Le chiffre d'affaires consolidé HT, le résultat net (des activités maintenues) et le total du bilan des deux récentes opérations de croissance externe représentent entre 14 % à 15 % des mêmes indicateurs du seul groupe consolidé Mr Bricolage. »

d) cession de la société Etablissements Seguin

Le Groupe Mr Bricolage a décidé de recentrer sa logistique sur son cœur de métier : les réseaux sous enseignes. C'est pour cette raison qu'il a cédé le 30 septembre 2009 la société Etablissements Seguin, filiale à 100 % du Groupe spécialisée dans le négoce d'articles de bricolage destinés aux tiers (clients hors réseaux Mr.Bricolage et Catena). La cession s'accompagne d'un partenariat, l'acquéreur souhaitant que la société continue à bénéficier des services de notre centrale d'animation, de référencement et de services.

En 2008, la logistique externalisée représente un chiffre d'affaires consolidé de 48,2 M€ alors que la logistique intégrée représente un chiffre d'affaires de 76,7 M€ (dont 21 M€ au titre de Seguin).

Nous rappelons les principes de notre politique logistique :

- le Groupe Mr Bricolage choisit pour chaque produit référencé le meilleur mode d'approvisionnement pour les réseaux : soit l'achat direct du magasin auprès du fournisseur référencé, soit l'achat via notre logistique externalisée, soit l'achat via notre logistique intégrée ;
- lorsque le meilleur mode d'approvisionnement pour les réseaux est le passage d'un produit par notre logistique, s'il s'agit d'une marchandise promotionnelle, elle transitera par notre logistique externalisée et sinon elle transitera par notre logistique intégrée.

Les ventes de marchandises « promotionnelles » correspondent aux ventes de marchandises promotionnelles transitant par notre logistique externalisée. Le Groupe achète ces produits aux fournisseurs référencés, les stocke, les achemine vers les magasins et les facture aux magasins livrés. Les ventes de ces produits « promotionnels » par le Groupe Mr Bricolage vis-à-vis des magasins adhérents sont incluses dans le chiffre d'affaires consolidé des Services Aux Réseaux.

4.2.2 RISQUES

Les principaux risques sont décrits dans le rapport semestriel d'activité du Conseil (cf.5.2 ci-après, chapitre C).

L'impact anticipé de la diminution des délais de paiement fournisseurs, résultant de l'application de la loi de modernisation de l'économie (LME), sur la trésorerie du Groupe avait été estimé à environ 15 millions d'euros, nonobstant les actions mises en place par le Groupe, notamment en matière de réduction des stocks en magasins. Ce montant concernait 2009 et correspondait exclusivement à l'impact sur le besoin en fonds de roulement du Groupe de la réduction des délais de paiement fournisseurs ramenés à 90 jours (ou 75 jours fin de mois).

Il a été entièrement consommé au cours du premier semestre 2009 et son impact devrait être nul sur le second semestre 2009.

L'impact indirect né de la baisse des achats référencés des magasins n'avait pas été anticipé et pourrait être estimé à travers le manque à gagner pour le Groupe en terme de prestations facturées (- 2,3 millions d'euros HT au premier semestre 2009), tendance qui devrait se confirmer sur le second semestre 2009.

Concernant le litige DGCCRF non provisionné dans les comptes au 30 juin 2009, se reporter à la note 23.3 de l'annexe aux comptes consolidés, page 57.

Concernant le risque de liquidité, se reporter au chapitre «Événements récents», pages 66 et 67.

4.3 Modifications statutaires

4.3.1 DROITS DE VOTE

L'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009 a décidé de modifier le quatrième alinéa de l'article 11 des statuts de telle sorte que le droit de vote double soit maintenu en cas de transfert des actions par suite de fusion ou de scission d'une société actionnaire conformément à l'article L. 225-124 du Code de commerce tel que modifié par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2009 a de nouveau modifié cet article concernant le titulaire des droits de vote des actions gagées afin de mettre en conformité les statuts de la société avec la réglementation en vigueur.

En conséquence, les sixième, septième et neuvième alinéas du 1 de l'article 11 des statuts ont été modifiés comme suit :

ARTICLE 11 – DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS

« Le droit de vote double d'une action cesse de plein droit à sa conversion au porteur ainsi qu'à son transfert en propriété, sauf dans tous les cas prévus par la loi. »

« Si les actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par les titulaires des titres. »

4.3.2 MOYENS DE VISIOCONFÉRENCE OU DE TÉLÉCOMMUNICATION

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2009 a modifié l'article 12 des statuts afin de permettre l'élargissement des cas d'utilisation des moyens de visioconférence ou de télécommunication au sein du Conseil d'Administration à toute décision à l'exception de celles expressément exclues par la réglementation en vigueur. En conséquence, les deuxième et septième alinéas de l'article 12 des statuts ont été modifiés comme suit :

ARTICLE 12 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Chaque administrateur est tenu d'être propriétaire d'un nombre d'actions fixé à une action. »

« Dans le respect des dispositions législatives et réglementaires, le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent aux réunions du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective, à l'exception des décisions expressément exclues par la réglementation en vigueur. »

4.4 Contrats importants

La cession au 1^{er} janvier 2008 de L'Immobilière Mr.Bricolage au Groupe Icade transforme les baux conclus entre nos magasins et cette société foncière en loyers externes.

Il devient donc utile d'en décrire les principaux éléments :

Au 31 décembre 2008, le périmètre d'Icade Bricolage comprend 35 sites immobiliers.

34 magasins intégrés et un magasin adhérent ont signé un contrat de bail auprès de la société Icade Bricolage.

La plupart des contrats de bail ont été signés au 1^{er} octobre 2004, pour une durée de 9 ans fermes.

Le loyer est un loyer variable en fonction du chiffre d'affaires hors taxes du magasin, encadré par un loyer plancher et un loyer plafond.

Les loyers plancher et plafond sont calculés en fonction de loyer annuel au m² et/ou de niveau de rentabilité pour les acquisitions. Ils sont l'objet d'une indexation annuelle.

5. États financiers 2009

5.1 Comptes semestriels au 30 juin 2009

Bilan consolidé

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Goodwill	1	147 707	136 472
Immobilisations incorporelles	2	8 635	8 692
Immobilisations corporelles	3	82 090	75 902
Immeubles de placement	3	4 043	2 479
Participations dans les entreprises associées	4	15 584	14 214
Actifs financiers non courants	5	11 921	11 229
Impôts différés	6	3 592	2 841
Actifs non courants		273 572	251 830
Stocks	7	142 268	137 143
Clients	8	77 133	58 467
Actifs financiers courants	5	780	98
Créances d'impôt sur les sociétés	9	952	547
Autres actifs courants	9	58 394	35 437
Trésorerie et équivalents	10	13 320	23 250
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3/28	135	135
Actifs courants		292 982	255 077
Total actifs		566 553	506 907

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Capital	11	34 241	34 241
Prime liée au capital	11	73 349	73 349
Réserves		83 179	56 531
Résultat		6 901	33 443
Capitaux propres (part du Groupe)		197 670	197 565
Intérêts minoritaires		748	827
Capitaux propres		198 418	198 391
Emprunts	12	128 114	111 732
Autres passifs financiers non courants	12	312	227
Provisions part non courante	13	3 584	4 647
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	14	2 972	2 782
Impôts différés	6	543	856
Passifs non courants		135 525	120 245
Passifs financiers courants	12	12 758	11 237
Provisions part courante	13-14	1 358	1 882
Fournisseurs	15	124 292	109 984
Dettes d'impôt sur les sociétés	15	25	2 865
Autres passifs courants	15	94 178	62 303
Passifs courants		232 610	188 270
Total passifs et capitaux propres		566 553	506 907

État du résultat global

En milliers d'euros

	Notes	30/06/2009	30/06/2008
Produits des activités ordinaires	16	269 539	259 968
Autres produits des activités ordinaires	16	37	26
Marchandises et matières consommées	17	(163 347)	(153 396)
Charges externes	17	(38 708)	(40 403)
Charges de personnel	24	(42 603)	(41 442)
Impôts et taxes	17	(6 730)	(6 411)
Amortissements et dépréciations	17/13	(5 290)	(5 652)
Dépréciations suite aux tests de valeur	17	0	0
Autres produits et charges opérationnels	17	56	1 278
Résultat opérationnel avant impôt des activités maintenues	17	12 953	13 968
Charges d'intérêt sur emprunts		(2 275)	(2 653)
Produits de trésorerie		47	53
Coût de l'endettement financier		(2 229)	(2 600)
Autres charges financières		(328)	(943)
Autres produits financiers		355	982
Autres charges/produits financiers nets		27	39
Résultat financier avant impôt des activités maintenues	18	(2 202)	(2 561)
Quote-part dans le résultat net des entités associées	4	(19)	695
Résultat avant impôt des activités maintenues		10 732	12 102
Impôts sur les résultats	6	(3 808)	(3 857)
Résultat après impôt des activités maintenues		6 925	8 244
Résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession	28	0	17 508
Impôts sur le résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession	6/28	0	(3 457)
Résultat après impôt des activités abandonnées		0	14 051
Résultat de l'exercice		6 925	22 295
- dont quote-part du Groupe		6 901	22 243
- dont quote-part des minoritaires		23	52
Résultat net (part du Groupe) par action en euros		0,68	1,32
Résultat net (part du Groupe) dilué par action en euros		0,68	1,32
Résultat net (part du Groupe) par action en euros des activités maintenues	22	0,68	0,77
Résultat net (part du Groupe) dilué par action en euros des activités maintenues	22	0,68	0,77
Autres éléments du résultat global		30/06/2009	30/06/2008
Résultat de l'exercice		6 925	22 295
Réserves recyclables de couverture		(496)	(7)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Variation écart de conversion		0	4
Impôts sur les autres éléments du résultat global		171	2
Résultat global Total		6 600	22 294
- dont quote-part du Groupe		6 576	22 242
- dont quote-part des minoritaires		23	52

États financiers 2009

Variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves recyclables de couverture	Réserves consolidées	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2007	34 241	73 349	(1 038)	236	66 775	173 564	785	174 349
Augmentation de capital et prime	-	-	-	-	-	0	-	0
Dividendes versés	-	-	-	-	(5 627)	(5 627)	(46)	(5 673)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	0	0	(5 627)	(5 627)	(46)	(5 673)
Résultat net de la période	-	-	-	-	33 443	33 443	87	33 530
Réserves recyclables de couverture	-	-	-	(333)	-	(333)	-	(333)
Autres	-	-	-	-	570	570	-	570
Résultat Global de la période	0	0	0	(333)	34 013	33 680	87	33 767
Variation des actions propres	-	-	(4 030)	-	(22)	(4 052)	-	(4 052)
Capitaux propres au 31/12/2008	34 241	73 349	(5 068)	(97)	95 139	197 565	827	198 391
Capitaux propres au 31/12/2008	34 241	73 349	(5 068)	(97)	95 139	197 565	827	198 391
Dividendes versés	-	-	-	-	(5 624)	(5 624)	(36)	(5 660)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	0	(67)	(67)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	0	0	(5 624)	(5 624)	(103)	(5 727)
Résultat net de la période	-	-	-	-	6 901	6 901	23	6 925
Réserves recyclables de couverture	-	-	-	(325)	-	(325)	-	(325)
Résultat Global de la période	0	0	0	(325)	6 901	6 576	23	6 599
Variation des actions propres	-	-	(570)	-	-	(570)	-	(570)
Variation des actions gratuites	-	-	(295)	-	21	(276)	-	(276)
Capitaux propres au 30/06/2009	34 241	73 349	(5 933)	(422)	96 437	197 670	748	198 418

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros

	Notes annexes au TFT	30/06/2009	30/06/2008
Résultat des activités maintenues		6 925	8 244
Part dans les résultats nets des entreprises associées nette des dividendes reçus		19	(695)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		3 849	5 139
Profits nets sur cessions d'éléments d'actifs		(14)	(299)
Charges d'impôts différés		(689)	(308)
Charges d'impôts exigibles		4 496	4 165
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie ⁽¹⁾		326	(1 009)
Marge brute d'autofinancement (A)		14 912	15 237
Variation des stocks		1 041	(9 494)
Variation des clients		(18 204)	(6 654)
Variation des fournisseurs		9 961	6 497
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'activité		12 548	20 766
Variation du besoin en fonds de roulement (B)		5 346	11 115
Charges d'impôts exigibles		(4 496)	(4 165)
Variation nette de la dette d'impôt exigible		(3 228)	(2 164)
Charges d'impôt courant décaissées		(7 724)	(6 329)
Flux de trésorerie sur activité (A+B) = (a)		12 534	20 023
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(3 253)	(3 112)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(9 591)	(11 369)
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise	a)	(16 553)	(7 466)
Acquisition de titres de participation non consolidés		(390)	(242)
Variation des dettes sur immobilisations		(849)	1 667
Cession d'immobilisations corporelles		0	180
Cession d'autres immobilisations financières		27	438
Variation nette des prêts et créances		59	(526)
Flux de trésorerie sur investissement (b)	b)	(30 550)	(20 430)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(5 624)	(5 627)
Dividendes versés aux minoritaires		(36)	(46)
Acquisition d'actions propres		(1 226)	(868)
Cession d'actions propres		360	755
Encaissement provenant des emprunts bancaires		16 000	151
Remboursement des emprunts bancaires		(684)	(12 334)
Remboursement des dettes de location financement		(1 270)	(1 154)
Variation nette des autres passifs financiers		20	(353)
Flux de trésorerie sur financement (c)	c)	7 540	(19 476)
Flux de trésorerie liés aux activités non maintenues (d)		0	42 813
Variation de trésorerie (a) + (b) + (c) + (d) = (e)		(10 476)	22 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (f)		23 059	(32 968)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (2) (e) + (f)		12 584	(10 038)

(1) Ce poste correspond principalement à la variation des justes valeurs des instruments dérivés.

(2) La trésorerie nette à la clôture est détaillée dans la note 10.

Notes annexes au tableau des flux de trésorerie consolidés

a) Flux de trésorerie liés à la cession ou à l'acquisition de filiales consolidées

Les flux d'acquisition de titres consolidés de 16 553 milliers d'euros sont relatifs aux acquisitions des sociétés FH Expansion, Brico Carhaix, Brico Loudéac, Brico Pontivy et Brico Gâtine, à la prise de participation dans les sociétés Brico Partner 07 et Brico Partner 72 et à la souscription au capital de l'entreprise associée Brico Iliria.

Prix versé pour l'acquisition de nouvelles sociétés	(8 531)
Prix versé sur la période au titre d'acquisitions de l'exercice précédent	0
Compléments de prix versés sur acquisition de l'exercice précédent	0
Trésorerie des filiales acquises sur la période	(8 022)
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise	(16 553)

b) Principaux flux de trésorerie sur investissement par secteurs d'activité

En milliers d'euros

	30/06/2009			30/06/2008		
	Services aux réseaux	Magasins	Total	Services aux réseaux	Magasins	Total
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 064)	(2 189)	(3 253)	(1 647)	(1 465)	(3 112)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(341)	(9 250)	(9 591)	(628)	(10 741)	(11 369)
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise	-	(16 553)	(16 553)	-	(7 466)	(7 466)
Acquisition de titres de participation non consolidés	(390)	-	(390)	(242)	-	(242)
Variation des dettes sur immobilisations	20	(869)	(849)	57	1 610	1 667
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	0	118	62	180
Cession d'autres immobilisations financières	8	19	27	97	341	438
Variation nette des prêts et créances	165	(106)	59	(133)	(393)	(526)
Total des flux sur investissement	(1 602)	(28 948)	(30 550)	(2 378)	(18 052)	(20 430)

c) Principaux flux de trésorerie sur financement par secteurs d'activité

En milliers d'euros

	30/06/2009			30/06/2008		
	Services aux réseaux	Magasins	Total	Services aux réseaux	Magasins	Total
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 624)	-	(5 624)	(5 627)	-	(5 627)
Dividendes versés aux minoritaires	-	(36)	(36)	-	(46)	(46)
Acquisition d'actions propres	(1 226)	-	(1 226)	(868)	-	(868)
Cession d'actions propres	360	-	360	755	-	755
Encaissement provenant des emprunts bancaires	16 000	-	16 000	151	-	151
Remboursement des emprunts bancaires	(211)	(473)	(684)	(11 443)	(891)	(12 334)
Remboursement des dettes de location financement	(633)	(637)	(1 270)	(633)	(521)	(1 154)
Variation nette des autres passifs financiers	21	(1)	20	(215)	(137)	(353)
Total des flux sur financement	8 687	(1 147)	7 540	(17 880)	(1 596)	(19 476)

d) Transactions sans contrepartie en trésorerie

Les principales transactions d'investissement et de financement réalisées sans contrepartie en trésorerie sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Acquisition d'actifs en location financement ⁽¹⁾	0	1 847
Total	0	1 847

(1) Au 31/12/2008, l'augmentation de la dette de location financement de 1 847 milliers d'euros correspond au retraitement du bail commercial du magasin de Lexy en location financement et au rachat d'un contrat de crédit bail par la société Mozac 63 pour le magasin de Saint Yrieix.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION en IFRS

1. Principes généraux

Conformément aux dispositions du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 30 juin 2009 de Mr Bricolage SA, entreprise domiciliée en France, sont préparés et présentés au titre de l'exercice 2008 et du premier semestre 2009 conformément aux normes internationales d'informations financières (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et approuvées par les autorités européennes. L'adresse du site internet de la Commission Européenne sur lequel le référentiel adopté par l'Union Européenne figure est la suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2009 incluent l'ensemble des informations prévues par la norme IAS 34 relative aux arrêts intermédiaires.

Pour la présentation des comptes consolidés, le Groupe Mr Bricolage a choisi d'établir ses états financiers conformément aux principes de reconnaissance et d'évaluation des transactions définis par les normes IFRS applicables à ce jour. Les états financiers ont été établis sur la base du principe du coût historique et d'une comptabilité d'engagements.

Par exception, les actifs et passifs suivants sont évalués à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de transaction, ainsi que les immeubles de placement tels que définis par la norme IAS 40.

Toutes les sociétés consolidées et associées arrêtent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2009.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière uniforme par les entités du Groupe et ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Le Groupe a appliqué sur les comptes arrêtés au 30 juin 2009 les normes IAS1 révisée, IFRS 8 et l'interprétation IFRIC 13 et a décidé de ne pas appliquer par anticipation la norme IFRS 3 révisée. Concernant IFRS 8, cette norme n'a pas d'impact sur les secteurs opérationnels tels qu'ils sont définis actuellement et, par conséquent, les UGT constituant ces secteurs opérationnels n'ont pas été modifiés. Les autres normes ou interprétations de normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2009 n'ont pas d'impact sur les comptes.

Les informations financières sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

2. Recours aux estimations

La préparation des états financiers selon IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations, d'exercer un jugement et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes 1 Goodwill, 2 Immobilisations incorporelles, 5 Actifs financiers, 6 Impôts sur le résultat, 12 Passifs financiers, 13 Provisions pour risques et charges, 14 Provision pour engagements de retraite et autres avantages assimilés, 19 Transactions avec les parties liées, 23 Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels...

3. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de Mr Bricolage SA ainsi que ceux de ses filiales et de ses sociétés associées. Cet ensemble forme le Groupe Mr Bricolage. La liste des sociétés du périmètre figure en note 26. Depuis le 1^{er} janvier 2009, le périmètre du Groupe Mr Bricolage a été modifié par les opérations suivantes :

Sociétés mises en équivalence :

- Le périmètre du sous-groupe Doverie Brico (Bulgarie) a été modifié par l'entrée de la société Brico Ilira (masterfranchise en Albanie) créée et détenue à 61 % par la société Doverie Brico et à 19.5 % par la société Mr Bricolage SA.
- Le périmètre du sous groupe MB Brico Sud Ouest a été modifié par l'entrée des sociétés MB Décor (magasin d'Hagetmau) et Briko Hendaya (magasin d'Hendaye) suite à l'acquisition le 31 mars 2009 de la totalité de leurs titres. Le sous groupe MB Brico Sud Ouest est consolidé par mise en équivalence dans les comptes du Groupe Mr Bricolage.
- Le 5 janvier 2009 la société Brico Partner 07, détenue à 49 % par la société Mr Bricolage SA, a acquis la totalité des titres de la société Bertreux Bricolage (magasin d'Annonay). Le sous groupe Brico Partner 07 est consolidé depuis le 1^{er} janvier 2009 par mise en équivalence dans les comptes du Groupe Mr Bricolage.
- Le 30 janvier 2009 la société Brico Partner 72, détenue à 48.98 % par la société Mr Bricolage SA a acquis le fonds de commerce du magasin de Sillé le Guillaume. Cette société est consolidée depuis le 1^{er} janvier 2009 par mise en équivalence dans les comptes du Groupe Mr Bricolage.

États financiers 2009

Sociétés intégrées globalement :

- En date du 8 janvier 2009, la société Mr Bricolage SA a acquis 100 % des titres de la société FH Expansion, holding détenant les titres des sociétés Brico Pontivy (magasin de Pontivy), Brico Loudéac (magasin de Loudéac), Brico Carhaix (magasin de Carhaix), Redon Immo (immobilier du magasin de Redon). Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.
- En date du 30 janvier 2009, la société Bricolage 45, auparavant sans activité et détenue à 100 % par Mr Bricolage SA, a acquis le fonds de commerce du magasin d'Eu. Cette société est consolidée par intégration globale. Par ailleurs, à la même date, la société SadeF a acquis le fonds de commerce du magasin d'Abbeville et la société Brico Ferme a acquis le fonds de commerce du magasin de Chaumont. Ces acquisitions ne génèrent pas de variation de périmètre, ces deux sociétés étant déjà consolidées.
- En date du 5 février 2009, la société Mr Bricolage SA, a acquis 100 % des titres de la société Brico Gâtine (magasin de Parthenay). Cette société est consolidée par intégration globale.

Variations de pourcentage de détention :

- En date du 7 avril 2009, la société Mr Bricolage SA, a acquis 10 % des titres de la société Trans 83 (holding) détenant les sociétés MBM Distribution (magasin de Draguignan) et Etablissements Pierson (magasin de Trans). Mr Bricolage SA détient dorénavant la totalité des titres de la société Trans 83.

L'incidence des variations de périmètre sur les postes du bilan consolidé, lorsqu'elle est significative, fait l'objet d'une mention dans chacune des notes concernées de l'annexe aux comptes consolidés.

4. Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par le Groupe sont consolidées en intégration globale. Indépendamment du pourcentage de participation détenu, la notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des capitaux propres.

Les co-entreprises dans lesquelles le Groupe partage le contrôle avec un co-entrepreneur et les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées, dès la date effective de transfert de contrôle au Groupe, selon la méthode de l'acquisition décrite dans la norme IFRS 3.

Les sociétés ne sont plus consolidées à partir de leur date de cession ou de la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les transactions et les résultats inter sociétés sont annulés.

5. Conversion en monnaies étrangères

Comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Par exception à ce principe les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net d'une entité dans une entité étrangère sont inscrits en capitaux propres dans un poste « écart de conversion » jusqu'à la sortie de cet investissement net, date à laquelle ils sont comptabilisés au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis en euros au cours de change moyen de la période ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction pour les transactions significatives.

Les différences de change qui surviennent lors de la conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent, de même que les différences qui surviennent lors de la conversion au cours de fin d'année des résultats calculés au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en capitaux propres dans un poste « écart de conversion ».

Lors de la cession des sociétés étrangères, les écarts de conversion s'y rattachant sont comptabilisés au compte de résultat.

6. Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Président Directeur Général, principal décideur opérationnel du groupe.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe :

- qui est engagée dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement analysés par le principal décideur,
- et pour laquelle des informations distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels ainsi déterminés sont :

- le secteur « Services Aux Réseaux », correspondant aux activités de services à destination des réseaux Mr.Bricolage et Catena (animation commerciale, référencement des fournisseurs, approvisionnement des magasins) ;
- le secteur « Magasins Intégrés », correspondant à l'activité propre d'exploitation de surfaces de vente par le Groupe.

Les résultats sectoriels représentent la contribution des différents secteurs au bénéfice du Groupe. Les actifs et passifs par secteur comprennent tous les postes de l'actif et du passif à l'exception des postes d'impôts. Les éliminations représentent le montant des transactions réalisées entre chacun des deux secteurs.

7. Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale, d'une société associée ou d'une co-entreprise, à la date d'acquisition. Si cette différence est positive, l'écart est reconnu comme un actif et inscrit au bilan dans la rubrique « goodwill ». Si cette différence est négative, l'écart est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les goodwill dégagés lors du rachat de magasins sont affectés :

- au secteur d'activité « Magasins Intégrés », à hauteur d'un pourcentage de chiffre d'affaires des magasins acquis, au titre de la part relative aux flux de trésorerie futurs générés par leur exploitation
- au secteur d'activité « Services Aux Réseaux », au titre de la part relative aux flux de trésorerie futurs générés au sein de ce secteur d'activité (cotisations magasins, commissions fournisseurs, ...) par les magasins acquis.

Les goodwill du secteur d'activité « Services Aux Réseaux » comprennent par ailleurs le coût historique du fonds de commerce représentant l'activité Centrale de Mr Bricolage d'une part, et le goodwill correspondant aux activités de services aux réseaux dégagé lors de l'acquisition du Groupe Tabur d'autre part.

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation systématique lors de chaque clôture annuelle ou lors de l'apparition d'un indice de perte de valeur survenant entre deux clôtures. Ainsi, un test de dépréciation est réalisé lorsque le montant du résultat d'exploitation (résultat opérationnel hors éléments exceptionnels définis par les normes françaises) ré-estimé est inférieur de 20 % au résultat d'exploitation prévisionnel de l'année en cours.

Au 30 juin 2009, ce seuil étant atteint pour le secteur d'activité « Magasins Intégrés », le Groupe Mr Bricolage a fait procéder à des évaluations de la valeur de certains de ses actifs incorporels par un expert indépendant et aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Une perte de valeur est, le cas échéant, comptabilisée dans les conditions définies au paragraphe 13 « Pertes de valeur des actifs incorporels et corporels ». Les pertes de valeur sur goodwill ne sont pas reprises ultérieurement.

8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles. Cette rubrique comprend essentiellement des coûts de développement des produits à marques, des licences d'exploitation de logiciels et la marque Mr Bricolage. L'amortissement est calculé selon un mode linéaire en fonction des durées d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Marque	Non amortissable
Coûts de développement	3 ans

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées en tant qu'actif lorsqu'elles génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts sont mesurables de manière fiable.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge dans la période où elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou processus sera commercialisé ou utilisé en interne ;
- les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs ;
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement activés sont amortis selon la méthode linéaire et ce, sur leur durée d'utilité qui généralement ne dépasse pas trois ans.

La marque Mr.Bricolage a été cédée au cours de l'exercice 2000 par la société ANPF à Mr Bricolage SA dans le cadre de l'admission des actions de la société Mr Bricolage SA à la cote du second marché. Cette marque constitue un actif incorporel non amortissable. Un suivi de sa valeur est effectué chaque année, en fonction notamment du niveau d'activité de la centrale. Le cas échéant, une dépréciation serait constatée.

9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément. Les coûts d'entretien et de réparation qui n'augmentent pas le niveau de performance de l'actif concerné au-delà du niveau de performance original sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

L'amortissement est calculé selon un mode linéaire en fonction des durées d'utilité des actifs concernés. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Terrains	Non amortissables
Aménagements de terrains	35 ans
Constructions composants gros œuvre	15 à 35 ans
Constructions composants second œuvre	10 à 15 ans
Matériel informatique	3 ans
Installations techniques, équipement magasins	5 à 15 ans
Matériels de transport	3 à 7 ans
Matériels et mobilier de bureau	5 à 10 ans

États financiers 2009

Les subventions liées à l'achat d'actifs sont présentées au bilan en déduction de la valeur de ces actifs.

10. Immeubles de placement

Les biens immobiliers détenus par le Groupe pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital sont classés dans la catégorie des immeubles de placement. Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût comme toute immobilisation corporelle. Après leur comptabilisation initiale les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur.

Pour évaluer la juste valeur de ses biens immobiliers le Groupe a recours régulièrement à un évaluateur indépendant et réalise annuellement des évaluations intermédiaires en interne.

Les profits ou les pertes résultant des écarts de juste valeur sont comptabilisés dans le résultat de la période à laquelle ils se rattachent.

11. Actifs non courants destinés à être cédés

En application de la norme IFRS 5, un actif non courant (ou un groupe d'actifs non courants) est classé en actif destiné à être cédé lorsqu'il n'est pas utilisé dans le cadre de l'exploitation courante du Groupe et lorsque la décision de le céder est prise, que des démarches actives dans ce sens sont effectuées et qu'il est escompté que sa cession interviendra dans un horizon maximum d'un an.

Un actif classé dans cette catégorie est évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

12. Contrats de crédit bail et contrats de location

Les contrats de crédit bail et les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Les immobilisations corporelles détenues en vertu de contrats de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières, qui représentent la différence entre l'ensemble des obligations de location et la juste valeur des actifs, sont portées au compte de résultat sur la durée du contrat.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles détenues en propre.

Dans le cas des locations financement sans option d'achat, lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le Groupe devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location ne répondant pas aux critères de classement en contrats de location financement sont classés en contrats de

location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de loyer dans le compte de résultat.

13. Pertes de valeur des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification d'un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie une estimation systématique de la valeur recouvrable est effectuée à la clôture de chaque exercice. Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Détermination de la valeur recouvrable :

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminué des coûts de la vente de celui-ci et sa valeur d'utilité.

Juste valeur :

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture de la vente d'un actif ou d'une UGT lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette des coûts de sortie. Au 30 juin 2009, pour le secteur d'activité « Magasins Intégrés » le groupe Mr Bricolage a fait procéder à des évaluations de la valeur de certains de ses actifs incorporels par un expert indépendant.

Valeur d'utilité :

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par l'application d'un taux de croissance perpétuelle, spécifique à chaque Unité Génératrice de Trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution des éléments suivants, issues des tendances dégagées sur les exercices passés, sur l'exercice en cours et sur le budget prévisionnel de l'exercice N+1 :

- chiffre d'affaires dont participations publicitaires ;
- taux de marge brute ;
- taux de démarque totale ;
- niveau des stocks de marchandises ;
- loyers, frais de publicité, autres charges externes, frais de personnel, amortissements.

Ils sont construits par la Direction Financière et par la Direction opérationnelle concernée, puis validés par le Conseil d'Administration.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) avant impôts du Groupe.

Les flux de trésorerie retenus sont déterminés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui regroupent un ensemble d'actifs

généralisant des entrées de trésorerie communes et correspondant au pilotage opérationnel du Groupe. Quatre UGT ont été définies au sein du Groupe :

- une UGT pour le secteur d'activité « Services Aux Réseaux »
- trois UGT au sein du secteur d'activité « Magasins Intégrés » pour l'exploitation commerciale des magasins regroupés par concepts :
 - MB/MB1 (magasins de moins de 1 800 m²)
 - MB2 (magasins de 1 800 m² à 3 000 m²)
 - MB3/MB4 (magasins de plus de 3 000 m²)

Au 30 juin 2009, l'indice de perte de valeur étant atteint pour le secteur d'activité « Magasins Intégrés » (voir paragraphe 7 « Goodwill »), le Groupe Mr Bricolage a fait procéder à des expertises indépendantes afin de corroborer la juste valeur des actifs incorporels attachés aux UGT mentionnées ci dessus. Il ressort de ces expertises que la juste valeur diminuée des coûts de la vente couvre la valeur comptable pour les actifs évalués.

Ainsi, aucune dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles n'a été constatée au 30 juin 2009 compte tenu de l'évaluation de la juste valeur des actifs diminué des coûts de la vente pour les UGT « Magasins Intégrés ».

14. Impôts sur le résultat

Ce poste comprend les impôts sur les bénéfices exigibles et différés y compris les ajustements d'impôts sur exercices antérieurs. L'impôt, qu'il soit exigible ou différé, est directement reconnu en capitaux propres lorsqu'il se rattache à un élément qui a été comptabilisé en capitaux propres à l'origine.

La charge d'impôt de la période résulte de l'estimation du taux effectif Groupe annuel qui est appliqué au résultat avant impôt de la période hors éléments exceptionnels significatifs. Les éventuels événements exceptionnels de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle (par exemple taxation spécifique des plus values).

Des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt attendus au moment du renversement de la différence temporelle.

Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments comptabilisés à l'origine en capitaux propres.

Des impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des goodwill non déductibles. Concernant les contrats de location, des impôts différés sont enregistrés lors du retraitement de leurs actifs et passifs. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs imposables seront disponibles.

Les impôts différés non reconnus lors d'un regroupement d'entreprises et reconnus postérieurement sont comptabilisés en résultat avec un ajustement symétrique du goodwill par le compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'un droit juridique exécutoire de compensation existe et lorsqu'ils relèvent de la même autorité fiscale.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

15. Stocks

Les marchandises sont valorisées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition et tous les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé, sous déduction des coûts estimés de ventes.

La valeur des stocks du Groupe est déterminée par application de la méthode du prix de revient moyen pondéré augmenté des frais accessoires et diminué des ristournes sur achats et des escomptes de règlements, à l'exception des stocks de marchandises des entrepôts qui sont évalués au coût d'achat selon la méthode « premier entré/premier sorti », augmenté des frais accessoires et diminué des ristournes sur achats. L'écart mesuré entre les deux méthodes n'étant pas significatif, le Groupe a souhaité conserver leur application.

Lorsque la valeur réalisable d'un article ou d'une famille d'articles similaires est inférieure à son coût, une dépréciation est comptabilisée au résultat pour ramener le stock à sa valeur de réalisation.

16. Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur probable d'encaissement. A chaque clôture, le Groupe apprécie s'il y a lieu de constater une dépréciation des créances clients. La politique suivie pour l'évaluation de la dépréciation des comptes clients est la suivante :

- les comptes des clients magasins fermés, des clients fournisseurs déréférencés, des clients en redressement ou liquidation judiciaire sont dépréciés à 100 %
- les comptes des clients en retard de règlement sont dépréciés en fonction de l'analyse au cas par cas des dossiers concernés
- les chèques impayés sont dépréciés en fonction de la probabilité de recouvrement indiquée par les cabinets mandatés à cet effet par le Groupe

Les dépréciations ou les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées en charges lors de l'exercice de leur constatation.

17. Actifs et passifs financiers

Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de

États financiers 2009

trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créiteurs. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, majorée, pour les instruments qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit ci-dessous.

Un instrument financier est comptabilisé si le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels du Groupe de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers arrivent à expiration ou si le Groupe transfère l'actif financier à une autre partie sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages. Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

Les passifs financiers sont décomptabilisés si les obligations du Groupe spécifiées au contrat arrivent à expiration ou ont été éteintes ou annulées.

La comptabilisation des produits et charges financiers est analysée au paragraphe 24 « Charges financières nettes ».

- Actifs financiers :
 - Actifs détenus jusqu'à échéance :

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

- Prêts et créances :

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations non consolidées, les autres prêts et les autres créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actualisée des flux financiers futurs est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur actualisée des flux financiers futurs était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

- Actifs disponibles à la vente :

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées et les titres de placement. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur correspond au cours de bourse pour les titres cotés.

A chaque clôture, un examen du portefeuille des titres est effectué :

- en cas de variations positives ou négatives non durables de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, elles sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- en cas d'indication objective de perte de valeur (notamment justifiée par une baisse significative ou prolongée de leur juste valeur), une dépréciation est constatée en résultat.

Les titres non cotés dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable sont évalués au coût. S'il existe une indication objective de dépréciation de ces titres, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de ces actifs financiers et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminés au taux d'intérêt courant du marché pour un actif similaire. Ces pertes de valeur sont enregistrées en résultat et ne sont pas reprises.

- Placements comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat :

Un instrument est comptabilisé en tant que placement à sa juste valeur s'il est détenu à des fins de transaction ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat. Ces instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, et toute variation est comptabilisée en résultat.

- Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur :

Pour les titres de placements (VMP, parts de SICAV, ...), les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat. La juste valeur correspond à la valeur liquidative.

- Trésorerie :

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des dépôts bancaires à vue, des placements dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est inférieure à trois mois, des titres négociables ainsi que des placements à court terme très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements à terme dont l'échéance est supérieure à trois mois font partie des actifs financiers courants. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par la trésorerie, qu'ils soient ou non réalisés, sont comptabilisés directement dans le compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base de prix de marché à la clôture pour les instruments cotés.

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de trésorerie. Les découverts bancaires non assimilables à un financement sont également inclus dans la trésorerie. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

- Passifs financiers :

Les passifs financiers sont essentiellement constitués des emprunts bancaires, des découverts bancaires et des emprunts sur location financement. Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond au montant des fonds reçus net des coûts de transaction afférents. Les charges financières sur dettes financières sont comptabilisées en charge en fonction de la durée de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Les dettes

financières sont classées en éléments courants si elles sont exigibles ou renouvelables dans le délai d'un an au maximum.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe Mr Bricolage utilise les instruments financiers dérivés tels que swaps de taux et options de change. Ceux-ci ont pour objectif de couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours des devises étrangères. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

Une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs. Les variations de juste valeur d'un dérivé désigné comme instrument de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres si elles correspondent à la part efficace de la couverture. Si elles correspondent à la part inefficace de la couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Lorsque l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères d'une comptabilité de couverture, arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Dans les autres cas, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont reclassés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

La comptabilité de couverture n'est pas appliquée aux instruments dérivés qui couvrent économiquement des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères. Les variations de juste valeur de ces dérivés sont comptabilisées en résultat en gains ou pertes de change. La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transaction. Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

18. Gestion du risque financier

Risque en capital :

L'objectif poursuivi par le Groupe dans la gestion de son capital est d'assurer la continuité de son exploitation en vue de procurer un rendement satisfaisant à ses actionnaires, de faire perdurer les relations avec ses autres partenaires et de conserver une structure financière optimale en réduisant le coût de son capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, distribuer des réserves ou rembourser du capital aux actionnaires, procéder à des augmentations de capital ou vendre des actifs pour réduire son endettement.

Risques de marché (taux, change, actions) :

Le Groupe a mis en place, au sein de la direction financière, une organisation lui permettant de gérer de façon centralisée les risques financiers de taux et de change. La direction financière dispose de l'expertise et des outils nécessaires permettant de construire et de suivre la position de trésorerie, la position de change, les indicateurs de gestion, l'endettement, et de définir la politique de couverture de taux et de change du Groupe. Par ailleurs, elle s'appuie sur des conseils spécialisés de qualité, pour intervenir sur les différents marchés financiers, dans le cadre des orientations validées par le Conseil d'Administration, dans des conditions optimisées de sécurité et d'efficacité.

Elle rend compte de ses actions à la Direction Générale et aux administrateurs au travers de reportings mensuels.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers de couverture de change utilisés par le Groupe pour couvrir ses achats de marchandises en dollars sont des contrats à terme et des options de change.

Les instruments financiers de couverture de taux mis en place ont pour objectif de couvrir la variation de taux de la dette financière long terme à taux variable au moyen de contrats de swap à taux fixe. Ces dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur, puis réévalués à chaque date d'arrêt. Les variations de valeur des instruments financiers de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace.

Les variations de valeur des instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture sont enregistrées en totalité en résultat.

Enfin, aucun risque significatif pour le Groupe sur le marché des actions n'est à mentionner.

Risque de crédit :

Le risque de crédit géré par le Groupe est principalement lié au risque clients. Le Groupe dispose d'informations mises à jour régulièrement sur ses clients adhérents, franchisés et clients tiers de façon à réduire son risque de crédit.

Sur le plan de l'activité de Services Aux Réseaux, il existe différents types de clients : les adhérents Mr Bricolage ou franchisés Catena, les fournisseurs référencés ainsi que les clients tiers (quincailleries traditionnelles, moyennes et grandes surfaces de distribution). L'analyse des données suivantes améliore la prévention des risques. Concernant les fournisseurs référencés, la société Mr Bricolage demande une étude financière complète pour chaque nouveau référencement et une mise à jour ponctuelle des données sur les fournisseurs déjà référencés. Ce suivi permet d'anticiper au mieux leur éventuelle défaillance. Concernant les clients tiers, le Groupe utilise les prestations de surveillance financière et d'assurance-crédit.

Sur le plan de l'activité des Magasins Intégrés, la grande majorité des clients est constituée de particuliers. La clientèle professionnelle ne représentant qu'une faible partie des clients des magasins, le risque est limité.

La société Mr Bricolage ne se porte ni du croire ni caution de ses adhérents, franchisés ou filiales pour le règlement des fournisseurs.

États financiers 2009

La trésorerie excédentaire du Groupe est placée sur des supports monétaires avec des contreparties reconnues. Le risque sur valeurs mobilières de placement est ainsi considéré comme non significatif.

Risque de liquidité :

La principale source de financement du Groupe est le crédit syndiqué. Le nouveau contrat de Crédit syndiqué signé le 30 juillet 2008, en remplacement du précédent signé en 2004, met à disposition du Groupe une ligne de financement du type revolving sur 5 ans prorogable sur deux fois 1 an d'un montant global de 150 millions d'euros. Sur ce montant, 50 millions d'euros sont amortissables en 5 annualités du 30 juillet 2009 au 30 juillet 2013 et 100 millions d'euros sont remboursables à l'échéance finale du contrat.

Cette ligne porte intérêt au taux Euribor 1, 3 ou 6 mois majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de performance financière du Groupe mesuré chaque semestre (ratio Dette Financière Nette / EBITDA) et est assortie de clauses de ratios financiers (covenants). L'information détaillée concernant les covenants est donnée dans la note 12-7 de l'annexe aux comptes consolidés. Les ratios financiers relatifs aux covenants sont respectés au 30 juin 2009 et le Groupe n'anticipe pas de dépassement de ces ratios pour les échéances futures.

Au 30 juin 2009, le Groupe n'utilise qu'un tirage de 116 millions d'euros sur les 150 millions d'euros mis à disposition par le pool bancaire et dispose donc d'une capacité de financement pour accompagner son développement futur.

La trésorerie court terme du Groupe connaît des fluctuations saisonnières. C'est pourquoi le Groupe est conduit soit à réaliser des opérations de placements sur supports monétaires ne subissant pas de risque actions, soit à mobiliser les lignes court terme dont il dispose sous forme de crédits spot et d'autorisations de découvert et/ou à effectuer des remises à l'escompte.

19. Capital

Actions ordinaires :

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Rachat d'instruments de capitaux propres :

Les titres de la société Mr Bricolage SA détenues par la société Mr Bricolage SA et/ou ses filiales consolidées sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres nets d'impôts et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

20. Paiement fondé sur des actions

En application de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1er janvier 2005, sont comptabilisés en charges de personnel. Un plan accordé en 2003 par le Groupe Mr Bricolage a ainsi été retraité selon les modalités d'évaluation décrites par le modèle Black & Scholes.

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la société Mr Bricolage SA. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a par ailleurs été autorisé par le Conseil d'administration du 22 avril 2009.

Ces éléments sont présentés dans la note 11.2.

21. Provisions

Ce poste comprend les obligations du Groupe dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de restructurations, de risques environnementaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé et que les sorties de ressources représentatives d'avantages économiques peuvent être estimées de manière fiable. Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que leur mise en œuvre repose sur une attente fondée.

22. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages fournis par les régimes à cotisations définies sont comptabilisés en charges de la période concernée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés selon la méthode dite des « unités de crédit projetées » en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité, puis font l'objet d'une actualisation et sont minorés, le cas échéant, de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que majorés/minorés des écarts actuariels et des coûts des services passés non reconnus.

Le Groupe est tenu, en application des conventions collectives du Bricolage et Interrégionale de la Quincaillerie de verser à tout salarié partant en retraite une indemnité de départ à la retraite calculée en fonction de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

Les engagements de retraite et les charges sociales liées sont comptabilisés au bilan pour la valeur actualisée des paiements futurs estimés en retenant le taux d'intérêt des obligations d'Etat dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant.

Les écarts actuariels qui résultent principalement des modifications d'hypothèses sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Le Groupe n'a pas constitué d'actifs de couverture au titre des ses engagements de retraite.

Les modalités de calculs des engagements postérieurs à l'emploi sont précisées dans la note 14 de l'annexe.

23. Reconnaissance du revenu

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes et les prestations de services à des tiers. Ainsi, ne sont pas reconnus en produits :

- les RFA (Remises de Fin d'Année) encaissées par le Groupe auprès des fournisseurs pour le compte des réseaux Mr.Bricolage et Catena et reversées intégralement à ceux-ci ;
- les commissions de référencement et participations publicitaires reçues des fournisseurs, pour la partie afférente aux achats des magasins et entrepôts exploités en propre par le Groupe, qui sont comptabilisées en diminution du coût des achats des marchandises.

Les ventes sont enregistrées à leur juste valeur dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

24. Charges financières nettes

Ce poste inclut les charges d'intérêt sur les fonds empruntés à l'extérieur, y compris les obligations remboursables en actions.

Il comprend également :

- les différences de change sur les actifs et passifs financiers ;
- les variations de juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de change affectant le compte de résultat ;
- les effets de l'actualisation des actifs et des passifs financiers ;
- les variations de la valeur recouvrable des titres de participation non consolidés ;
- les écarts de conversion ;
- les dividendes ;
- les produits d'intérêt.

Les dividendes sont enregistrés en résultat lorsqu'ils ont été votés par l'Assemblée Générale de la société qui les distribue.

Les produits d'intérêt sont inscrits en « prorata temporis » en tenant compte du taux d'intérêt effectif de l'instrument financier auquel ils se rattachent.

25. Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont ceux dont l'existence doit être confirmée par la survenance d'événements futurs. Ces éléments sont présentés en annexe, note 23.

26. Événements intervenus au cours de l'année 2008

La prise de contrôle de L'Immobilière Mr.Bricolage par le Groupe Icade au 1^{er} Janvier 2008 s'est effectuée de la façon suivante :

- remboursement des ORA détenues par le Groupe Icade en actions de L'Immobilière Mr.Bricolage à hauteur de 32 % du capital ;
- cession complémentaire au Groupe Icade par les sociétés Mr Bricolage et Sadeff d'actions de L'Immobilière Mr.Bricolage représentant 63 % du capital.

Ainsi, L'Immobilière Mr.Bricolage (renommée Icade Bricolage) est

devenue au 1^{er} Janvier 2008 filiale à 95 % du Groupe Icade et bénéficie du régime SIIC. Le Groupe Mr Bricolage reste actionnaire de Icade Bricolage avec une participation de 5 % du capital (jusqu'au 1^{er} janvier 2011).

La prise de contrôle de L'Immobilière Mr.Bricolage (renommée Icade Bricolage) par le Groupe Icade au 1^{er} Janvier 2008 a pour principales conséquences :

- **sur le bilan consolidé au 31 décembre 2008 :**
 - la sortie du bilan consolidé des actifs et passifs « destinés à être cédés » figurant au bilan au 31 décembre 2007 ;
 - une rentrée financière de l'ordre de 40,8 millions d'euros correspondant au prix de cession de 63 % des titres de L'Immobilière Mr.Bricolage (après encaissement d'un acompte sur dividendes sur le mois de décembre 2007 d'un montant de 1,67 millions d'euros) ;
 - la constatation d'une plus value de cession nette d'impôt de l'ordre de 14 millions d'euros qui est venue renforcer les capitaux propres du Groupe ;
 - l'amélioration du gearing de l'ordre de 20 points.
- **sur le compte de résultat consolidé au 30 juin 2008 :**
 - la constatation en résultat d'une plus value de cession nette d'impôt de l'ordre de 14 millions d'euros ;
 - le traitement des baux commerciaux (conclus entre les sociétés d'exploitation de magasins du Groupe Mr Bricolage et Icade Bricolage) en tant que locations simples dans le cadre des normes IFRS.

Les impacts chiffrés au 30 juin 2008 sont présentés en annexe, note 28 « Activités abandonnées ou en cours de cession ».

Enfin, le 1^{er} Janvier 2011, le Groupe Mr Bricolage :

- cèdera au Groupe Icade un complément de 5 % du capital de Icade Bricolage ;
- percevra du Groupe Icade un complément de prix sur les 63 % du capital cédés le 1^{er} Janvier 2008.

Le Groupe Mr Bricolage bénéficiera ainsi de la création de valeur d'Icade Bricolage du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2011.

27. Événements postérieurs à la clôture semestrielle

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des comptes par le Conseil d'Administration.

Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés en annexe, note 25.

Information sur la prorogation du crédit syndiqué :

Le Groupe a obtenu en juillet 2009 la réponse de son pool bancaire à la demande d'extension de la date d'échéance finale du crédit syndiqué. Toutes les banques ont répondu favorablement. Ainsi la date d'échéance finale est repoussée du 30 juillet 2013 au 30 juillet 2014. Ceci s'applique sur le plafond autorisé au 31 juillet 2013, soit 107 500 millions d'euros.

États financiers 2009

1 Goodwill

En milliers d'euros

	Valeur brute	Dépréciations suite aux tests de perte de valeur	Valeur nette
Valeurs à l'ouverture	136 472	0	136 472
Augmentations / dotations ⁽¹⁾	11 235	-	11 235
Diminutions	-	-	0
Valeurs à la clôture	147 707	0	147 707

(1) L'augmentation de la valeur brute correspond principalement aux goodwill calculés suite au rachat de la participation dans les sociétés Brico Gâtine, Brico Pontivy, Brico Loudéac, Brico Carhaix et suite au rachat du fonds de commerce du magasin de Chaumont par la société Brico-Fer-Me.

Le détail des goodwill est le suivant :

En milliers d'euros

	Valeur brute	30/06/2009 Dépréciations suite aux tests de perte de valeur	Valeur nette
Magasins	62 577	-	62 577
Services aux réseaux	85 130	-	85 130
Valeurs à la clôture	147 707	0	147 707

En milliers d'euros

	Valeur brute	31/12/2008 Dépréciations suite aux tests de perte de valeur	Valeur nette
Magasins	58 036	-	58 036
Services aux réseaux	78 436	-	78 436
Valeurs au 31/12/2008	136 472	0	136 472

Suite aux tests de perte de valeur et aux expertises indépendantes effectués au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2009, selon les modalités définies par le Groupe et détaillées dans les paragraphes 7 et 13 des principes comptables et méthodes d'évaluation, aucune dépréciation n'a été comptabilisée ni au 31 décembre 2008 ni au 30 juin 2009.

2 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

	Frais de développement (a)	Marques (b)	Logiciels et autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	3 434	4 068	16 231	23 733
Acquisitions de la période ⁽¹⁾	-	-	3 263	3 263
Cessions de la période	-	-	(10)	(10)
Variations de périmètre	-	-	54	54
Autres variations	-	-	(2 161)	(2 161)
Valeurs brutes à la clôture	3 434	4 068	17 377	24 879
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(3 309)	0	(11 732)	(15 041)
Amortissements	(57)	-	(1 097)	(1 154)
Variations de périmètre	-	-	(49)	(49)
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(3 366)	0	(12 878)	(16 244)
Valeurs nettes à l'ouverture	125	4 068	4 499	8 692
Valeurs nettes à la clôture	68	4 068	4 499	8 635

(1) La variation du poste "logiciels et autres" est liée d'une part, à des améliorations du système informatique, principalement commercial, d'autre part, à l'acquisition des fonds de commerce des magasins d'Abbeville, Chaumont et Eu, reclassés en goodwill.

(a) Les frais de développement concernent les produits à marque Mr.Bricolage et les concepts Au Cœur de la Maison et Au Cœur de la Couleur.

(b) Les marques sont essentiellement constituées de la marque Mr.Bricolage (4 056 milliers d'euros).

États financiers 2009

3 Immobilisations corporelles

3.1 Variations des immobilisations corporelles

En milliers d'euros

	Terrains	Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total immobilisations corporelles	Immeubles de placement
Valeurs brutes à l'ouverture	6 496	64 540	9 168	36 998	7 322	124 524	2 484
Acquisitions de la période ⁽¹⁾	353	1 456	108	1 771	4 303	7 991	1 601
Cessions de la période ⁽²⁾	(15)	(163)	(36)	(156)	-	(370)	-
Variations de périmètre ⁽³⁾	571	1 835	285	2 933	-	5 625	-
Autres variations	(3)	3 978	27	270	(4 342)	(70)	-
Valeurs brutes à la clôture	7 402	71 645	9 552	41 817	7 283	137 700	4 085
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(104)	(17 461)	(7 529)	(23 529)	0	(48 622)	(5)
Amortissements	(7)	(2 163)	(320)	(2 220)	-	(4 710)	-
Dépréciations	-	-	-	-	-	0	(37)
Cessions ⁽²⁾	14	117	34	194	-	358	-
Variations de périmètre ⁽³⁾	(1)	(199)	(267)	(2 169)	-	(2 635)	-
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(98)	(19 706)	(8 081)	(27 724)	0	(55 608)	(42)
Valeurs nettes à l'ouverture	6 392	47 079	1 639	13 469	7 322	75 902	2 479
Valeurs nettes à la clôture	7 303	51 939	1 471	14 094	7 283	82 090	4 043

(1) Les acquisitions de la période concernent principalement le rachat d'un bail à construction, les transferts, agrandissements ou remodelings, réalisés ou en cours, de certains magasins.

(2) Les cessions de la période s'expliquent principalement par des mises au rebut et par la cession de matériels de transport.

(3) Les variations de périmètre correspondent au rachat des sociétés Brico Gâtine, Brico Pontivy, Brico Loudéac, Brico Carhaix, FH Expansion et SCI Redon Immo.

3.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Le détail des actifs corporels objet d'un contrat de location financement, inclus dans le tableau ci-dessus, est présenté ci-après :

En milliers d'euros

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute à l'ouverture	2 023	31 772	33 795
Variations de périmètre ⁽¹⁾	568	1 358	1 926
Valeur brute à la clôture	2 590	33 130	35 720
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(4)	(8 736)	(8 740)
Amortissements	-	(1 091)	(1 091)
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(4)	(9 827)	(9 831)
Valeurs nettes à l'ouverture	2 019	23 036	25 055
Valeurs nettes à la clôture	2 587	23 303	25 890

(1) La variation de la période concerne le contrat de crédit bail de la SCI Redon Immo.

3.3 Immobilisations corporelles données en garantie

Voir le tableau de la note 23.1, ligne "Hypothèques et autres garanties".

3.4 Immobilisations corporelles classées comme détenues en vue de la vente

Le détail des actifs classés comme détenus en vue de la vente est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

	Terrains	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	135	192	327
Valeur brute à la clôture	135	192	327
Dépréciations cumulées à l'ouverture	0	(192)	(192)
Dépréciations cumulées à la clôture	0	(192)	(192)
Valeurs nettes à l'ouverture	135	(0)	135
Valeurs nettes à la clôture	135	(0)	135

Voir aussi la note 28.1 "Actifs classés comme détenues en vue de la vente".

États financiers 2009

4 Participations dans les entreprises associées

En milliers d'euros

	Valeur de mise en équivalence	Goodwill	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	12 934	1 280	14 214
Acquisitions ⁽¹⁾	540	862	1 402
Résultat de la période	(19)	-	(19)
Distribution de dividendes	(13)	-	(13)
Valeurs brutes à la clôture	13 442	2 142	15 584

(1) Il s'agit principalement de l'entrée de périmètre des sociétés Brico Iliria, Brico Partner 07 et Bertreux Bricolage.

Le détail des participations dans les entreprises associées et co-entreprises est présenté ci-après :

En milliers d'euros

	% d'intérêt	Goodwill	Valeurs au 30/06/2009	Valeurs au 31/12/2008
Bricolage 35 SAS	49,00 %	-	80	68
Bati Loisirs SA	49,00 %	164	(6)	(a)
Brico Partner 07 SAS	49,00 %	-	368	NC
Bertreux Bricolage SA	49,00 %	862	36	NC
Brico Partner 72 SAS	48,98 %	-	38	NC
Doverie Brico AD SA	45,00 %	1 116	12 428	12 036
Brico Spec DOO	45,00 %	-	(384)	(b)
Brico Iliria SHPK	46,95 %	-	934	NC
La Tuilerie SARL	33,33 %	-	164	173
MB Brico Sud Ouest SAS (sous groupe)	34,00 %	-	602	680
MB Gontier SARL	48,94 %	-	8	19
Prova SA (sous groupe)	30,00 %	-	1 316	1 238
Total		2 142	15 584	14 214

NC : société non consolidée au 31/12/2008

(a) incluse au 31/12/2008 dans le sous groupe Bricolage 35 SA

(b) incluse au 31/12/2008 dans le sous groupe Doverie Brico

Les informations issues des comptes des sociétés mises en équivalence sont communiquées ci-dessous :

En milliers d'euros

	Total des actifs retraités des réévaluations	Capitaux propres retraités	30/06/2009		
			Endettement financier net	Résultat net retraité	Produits des activités ordinaires
Bricolage 35 SAS	ND	164	ND	11	-
Bati Loisirs SA	ND	591	ND	4	1 035
Brico Partner 07 SAS	3 215	752	380	(32)	-
Bertreux Bricolage SA	4 091	3 288	482	73	3 079
Brico Partner 72 SAS	517	77	26	(21)	241
Doverie Brico AD SA	63 485	27 615	24 774	170	28 487
Brico Spec DOO	4 883	4 847	(163)	(191)	-
Brico Iliria SHPK	5 426	4 911	(171)	(44)	-
La Tuilerie SARL	ND	494	ND	14	ND
MB Brico Sud Ouest SAS (sous groupe)	ND	1 770	ND	(229)	ND
MB Gontier SARL	ND	17	ND	(21)	986
Prova SA (sous groupe)	18 602	4 388	2921	260	11 715
Total	99 702	48 914	25 328	(7)	44 557

ND : informations non disponibles au 30 juin 2009.

En milliers d'euros

	31/12/2008				
	Total des actifs retraités des réévaluations	Capitaux propres retraités	Endettement financier net	Résultat net retraité	Produits des activités ordinaires
Bricolage 35 SAS (sous-groupe)	1 779	739	489	13	2 202
Doverie Brico AD SA	55 896	26 747	16 809	3 509	70 106
La Tuilerie SARL	216	520	(149)	47	102
MB Brico Sud Ouest SAS	ND	1 999	ND	-	ND
MB Gontier SARL	ND	38	ND	(197)	1 976
Prova SA (sous-groupe)	13 930	4 128	2 713	788	15 175
Total	71 821	34 170	19 862	4 160	89 561

ND : informations non disponibles au 31 décembre 2008.

5 Actifs financiers (hors équivalents de trésorerie)

5.1 Variation des actifs financiers courants et non courants

Les variations des actifs financiers de la période sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros

	31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Variations nettes	Variations liées à la juste valeur	Variations de périmètre	30/06/2009
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	6 799	15	-	(111)	-	198	6 900
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	300	390	-	-	-	-	690
Juste valeur positive des dérivés de couverture ⁽²⁾	98	-	-	-	(98)	-	0
Prêts et créances financières nets ⁽³⁾	4 131	-	-	97	-	882	5 110
Actifs financiers	11 328	405	0	(14)	(98)	1 080	12 700

États financiers 2009

(1) Le portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance est essentiellement composé de titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable et/ou sans activité. Pour les titres de sociétés non cotées, dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, ils sont évalués au coût et dépréciés le cas échéant à la date de clôture. Le détail des actifs financiers disponibles à la vente est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

		Juste valeur au 30/06/2009	Juste valeur au 31/12/2008
Icade Bricolage (ex L'Immobilière Mr.Bricolage)		3 249	3 249
ANPF ^(a)	1 641	1 837	
Brico Invest (Maroc)		650	650
Iberobrico (Espagne)		410	410
Brico Partner 07 ^{(c) (d)}		37	375
Bricolage 35 ^(d)	300	300	
Brico Expert (Roumanie)		280	280
SIFA	112	115	
Brico Partner 54 ^(e)		37	37
Bricolage 27 ^(e)		37	37
Bricolage 80 ^(e)		37	37
MB Ouest ^(e)		37	37
Brico Partner 72 ^(c)		37	-
Brico Redon ^{(e) (b)}		-	-
Bricolage 45 ^(c)		-	37
Imagen del Sur (Uruguay) ^(b)		-	-
Autres		226	198
Total		7 590	7 099

(a) Augmentation due à l'acquisition des sociétés Brico Loudéac, Brico Pontivy, Brico Carhaix et Brico Gâtine

(b) Participation dépréciée à 100 %

(c) Sociétés consolidées depuis le 1^{er} janvier 2009.

(d) Souscription par Mr Bricolage SA à l'émission d'obligations convertibles

(e) Sociétés sans activité

(2) Voir la note 27 relative à la valorisation des instruments dérivés.

(3) Les prêts et créances financières nets sont présentés ci-dessous en variation nette :

En milliers d'euros

	Coût amorti au 30/06/2009	Dépréciation au 30/06/2009	Valeur nette au 30/06/2009	Valeur nette au 31/12/2008
Dépôts de garantie	2 484	-	2 484	2 260
Autres prêts et créances (a)	2 744	(118)	2 626	1 871
Total	5 228	(118)	5 110	4 131

(a) Les autres prêts et créances sont essentiellement composés de prêts accordés par le Groupe à des sociétés non consolidées. La principale variation provient des créances rattachées liées au rachat de la société FH Expansion.

5.2 Ventilation des actifs financiers courants et non courants

La ventilation des actifs financiers entre éléments courants et non courants est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009		Total
	Non courant	Courant	
Actifs financiers disponibles à la vente	7 590	-	7 590
Prêts et créances financières	4 331	780	5 110
Actifs financiers	11 921	780	12 700

6 Impôts sur le résultat

6.1 Charge d'impôts

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Impôts courants sur activités maintenues ⁽¹⁾	(4 496)	(4 165)
Impôts différés sur activités maintenues	689	308
Charge d'impôts	(3 808)	(3 857)

(1) Les impôts courants correspondent aux montants des impôts sur le résultat dus à l'administration fiscale au titre de l'exercice. Ils sont calculés en application des règles et taux d'imposition en vigueur. La société Mr Bricolage SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts français pour elle-même et les sociétés françaises qu'elle contrôle au moins à 95 %.

L'évolution des dettes et créances sur impôt courant est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Créances sur impôts courants	952	547
Dettes sur impôts courants	(25)	(2 865)
	927	(2 318)

6.2 Rationalisation de la charge d'impôts

6.2.1 RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net (a)	6 925	22 295
Résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession nets d'impôts (b)	0	14 051
Résultat net des sociétés mises en équivalence (c)	(19)	695
Charge d'impôts (d)	(3 808)	(3 857)
Résultat avant impôt (a - b - c - d)	10 751	11 407
Taux d'impôt applicable à la société consolidante ⁽¹⁾	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	(3 702)	(3 927)
Différences permanentes	27	(46)
Impôts différés sur déficits nés sur la période et non comptabilisés	(228)	(395)
Opérations imposées à un taux réduit	0	124
Imputation du résultat fiscal sur des déficits reportables	12	281
Autres ⁽²⁾	83	106
Charge d'impôt réelle	(3 808)	(3 857)

(1) ce taux correspond au taux courant applicable en France et retenu pour le calcul de l'impôt exigible par la société mère Mr Bricolage SA.
(2) dont, au 30 juin 2009, 108 milliers d'euros de crédits d'impôts.

États financiers 2009

6.2.2 RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES OU EN COURS DE CESSION

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net (a)	0	14 051
Charge d'impôts courants et différés (b)	0	(3 457)
Résultat avant impôt (a - b)	0	17 508
Taux d'impôt applicable à la société consolidante ⁽¹⁾	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	0	(6 028)
Opérations imposées à un taux réduit ou nul ⁽²⁾	0	2 750
Reprise d'impôts différés ⁽²⁾	0	(90)
Différence d'impôt sur la plus value de cession du site d'Avranches	0	(38)
Impôts différés sur déficits de Mr Bricolage Espana nés sur la période et non comptabilisés	0	(51)
Charge d'impôt réelle	0	(3 457)

(1) ce taux correspond au taux courant applicable en France et retenu pour le calcul de l'impôt exigible par la société mère Mr Bricolage SA.
 (2) ces montants sont relatifs à la cession de la société L'Immobilier Mr.Bricolage au 1er janvier 2008.

6.3 Variation des impôts différés actifs et passifs

Les variations des impôts différés actifs et passifs sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009
Impôts différés actifs à l'ouverture	2 841
Impôts différés passifs à l'ouverture	(856)
Impôts différés nets à l'ouverture	1 985
Impôts différés relatifs au résultat des activités maintenues	689
Impôts différés relatifs au résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	0
Impôts différés relatifs à des opérations imputées en réserves	174
Variation de périmètre	202
Impôts différés nets à la clôture	3 049
- Dont Impôts différés actifs	3 592
- Dont Impôts différés passifs	(543)
- Total	3 049

6.4 Sources des impôts différés actifs et passifs

Les principales sources des impôts différés sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Différence temporelle sur immobilisations	(2 079)	(1 891)
Différence temporelle sur stocks	2 558	2 299
Différence temporelle sur instruments financiers	146	(119)
Différence temporelle sur provision pour retraite et avantages assimilés	876	817
Différence temporelle sur actions propres	(37)	(406)
Autres différences temporelles	1 585	1 285
Impôts différés nets à la clôture	3 049	1 985

6.5 Impôts différés non reconnus

Les déficits reportables non reconnus, imputables sur les résultats fiscaux futurs au taux de droit commun, s'élèvent au 30 juin 2009 à 10 071 milliers d'euros, contre 9 725 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

L'activation de ces déficits aurait conduit à reconnaître au 30 juin 2009 un actif d'impôt différé supplémentaire de 3 467 milliers d'euros.

7 Stocks

7.1 Composition des stocks

Le détail de la valeur comptable des stocks est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

	Valeur brute	30/06/2009 Dépréciations	Valeur nette
Marchandises	146 520	4 290	142 230
Fournitures et approvisionnements	38	-	38
Total à la clôture	146 558	4 290	142 268

	Valeur brute	31/12/2008 Dépréciations	Valeur nette 31/12/2008
Marchandises	140 652	3 545	137 107
Fournitures et approvisionnements	37	-	37
Total à la clôture	140 689	3 545	137 143

Les stocks sont détaillés par secteur d'activité dans la note 20.2 "Informations sectorielles relatives au bilan".

Ainsi, la variation du stock s'explique principalement par la variation de périmètre (9 291 milliers d'euros), compensée par l'effet saisonnier des stocks.

7.2 Dépréciations et reprises de dépréciations

L'analyse des variations des dépréciations comptabilisées en compte de résultat au cours de la période est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros

	Dépréciations comptabilisées au 31/12/2008	Dépréciations nettes comptabilisées au résultat	Variations de périmètre	Dépréciations comptabilisées au 30/06/2009
Marchandises	3 545	453	291	4 290
Fournitures et approvisionnements	0	-	-	0
Dépréciations	3 545	453	291	4 290

7.3 Stocks donnés en nantissement

Néant.

États financiers 2009

8 Clients

8.1 Décomposition du poste clients

Le détail du poste clients est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009		31/12/2008	
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Créances magasins adhérents ⁽¹⁾	34 977	(5 393)	29 584	21 890
Créances fournisseurs référencés ⁽²⁾	40 973	(1 883)	39 089	26 109
Autres créances clients	11 131	(2 672)	8 459	10 468
Total	87 081	(9 948)	77 133	58 467

(1) Il s'agit de créances relatives aux prestations fournies et aux marchandises vendues par les sociétés du Groupe aux magasins adhérents sous les enseignes Mr.Bricolage, Catena et Maison Service. La variation de ce poste entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 s'explique par l'augmentation des ventes de marchandises liées à la saisonnalité.

(2) Il s'agit notamment de créances relatives aux commissions et participations publicitaires facturées par la société Mr Bricolage SA aux fournisseurs dans le cadre de ses fonctions de Centrale. La variation entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 s'explique par une facturation plus tardive des commissions et participations publicitaires par la société Mr Bricolage SA aux fournisseurs référencés.

8.2 Variation des dépréciations du poste clients

La variation des dépréciations du poste clients est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

	Dépréciations
Valeurs à l'ouverture	8 551
Dotations de la période	2 459
Créances irrécouvrables de la période comptabilisées en perte	(131)
Reprises non utilisées de la période	(931)
Valeurs à la clôture	9 948

8.3 Décomposition du retard de règlement du poste clients

En milliers d'euros

Au 30/06/2009	Valeur brute 30/06/2009	Créances non échues ⁽¹⁾	Retard de 1 à 3 mois	Retard de 3 à 6 mois	Retard de 6 mois à 1 an	Retard de plus de 1 an
Créances magasins adhérents	34 977	25 615	2 120	1 420	1 559	4 263
Créances fournisseurs référencés	40 973	33 166	3 846	1 306	960	1 695
Autres créances clients	11 131	6 676	989	265	151	3 050
Total	87 081	65 456	6 955	2 991	2 670	9 008

En milliers d'euros

Au 31/12/2008	Valeur brute 31/12/2008	Créances non échues ⁽¹⁾	Retard de 1 à 3 mois	Retard de 3 à 6 mois	Retard de 6 mois à 1 an	Retard de plus de 1 an
Créances magasins adhérents	26 374	19 525	1 356	790	1 501	3 202
Créances fournisseurs référencés	27 549	21 882	2 075	705	642	2 245
Autres créances clients	13 096	8 944	526	239	369	3 018
Total	67 019	50 351	3 957	1 734	2 512	8 465

(1) Il s'agit principalement de créances relatives à des transactions courantes et payables selon les termes des conditions générales de vente.

9 Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

	Valeur brute	30/06/2009 Dépréciation	Valeur comptable
Créances sociales	178	-	178
Créances fiscales	9 088	-	9 088
Autres débiteurs ⁽¹⁾	49 747	(3 002)	46 745
Charges constatées d'avance	3 335	-	3 335
Total à la clôture	62 348	(3 002)	59 346

En milliers d'euros

	Valeur brute	31/12/2008 Dépréciation	Valeur comptable
Créances sociales	256	-	256
Créances fiscales	6 488	-	6 488
Autres débiteurs	27 556	(139)	27 417
Charges constatées d'avance	1 823	-	1 823
Total à la clôture	36 122	(139)	35 984

(1) Ce poste comprend des acomptes versés sur des commandes, des fournisseurs débiteurs, des Remises de Fin d'Année à recevoir par les magasins intégrés ainsi que des créances d'exploitation hors groupe. L'augmentation correspond d'une part aux Remises de Fin d'année acquises sur le premier semestre, d'autre part aux créances d'exploitation hors groupe liées aux acquisitions du premier semestre mises en équivalence ou non consolidées. La dépréciation concerne essentiellement une créance d'exploitation hors groupe liée à une acquisition non consolidée du premier semestre.

10 Trésorerie et équivalents

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Liquidités (comptes courants bancaires et caisse)	10 313	17 124
Placements à moins de trois mois ⁽¹⁾	3 007	6 126
Trésorerie et équivalents	13 320	23 250
Découverts et équivalents de trésorerie ⁽²⁾	(736)	(191)
Trésorerie nette	12 584	23 059

(1) Les placements à court terme détenus par le Groupe sont essentiellement composés de SICAV monétaires sans risque. Ils sont valorisés à leur valeur de marché au 30 juin 2009.

(2) Voir aussi la note 12 sur les passifs financiers.

La baisse de la trésorerie nette entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009, compensée partiellement par des tirages de 16 000 milliers d'euros du crédit syndiqué, s'explique principalement par les investissements réalisés au cours du premier semestre 2009 :

- acquisition de titres de participation,
- acquisition de fonds de commerce, d'immobilisations corporelles et stocks liés,
- financement d'investissements liés à des transferts et agrandissements de magasins.

États financiers 2009

11 Capital social et actions

11.1 Capital social et prime

Le capital social de la société consolidante est composé, au 30 juin 2009, de 10 700 340 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 3,20 euros représentant un montant total de 34 241 088 euros.

La prime liée au capital s'élève, au 30 juin 2009, à 73 349 267 euros.

Il existe un pacte d'actionnaires renouvelé en date du 10/03/2008 et à échéance au 09/03/2010 dont les modalités sont décrites dans le rapport de gestion 'Présentation du pacte d'actionnaires'.

Au cours de la période, le nombre d'actions en circulation, hors actions propres, a évolué comme suit :

	30/06/2009	31/12/2008
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture	10 294 408	10 621 669
Augmentation de capital	-	-
Amortissement de capital	-	-
Annulation des actions propres	-	-
Variation des actions propres	(75 813)	(327 261)
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture	10 218 595	10 294 408

Il n'existe aucune restriction ou privilège particulier sur les actions Mr.Bricolage, hormis les nantissements décrits au paragraphe 11.6 ci-dessous.

Au 30 juin 2009, le nombre de droits de vote est le suivant :

	Nombre d'actions	Nombre de droits
Actions détenues en auto-contrôle	481 745	0
Actions à droits de vote simple	3 196 747	3 196 747
Actions à droits de vote double	7 021 848	14 043 696
Nombre d'actions et de droits de vote à la clôture	10 700 340	17 240 443

Pour qu'un actionnaire bénéficie de droits de vote double, il suffit qu'il ait inscrit ses actions au nominatif depuis plus de 2 ans.

11.2 Plans d'attribution d'options d'achat d'actions

Le Groupe accorde à ses salariés et à ses dirigeants des options d'achat d'actions. Les mouvements du nombre d'options au cours de l'exercice sont présentés ci-dessous :

En milliers d'euros

	Options d'achat d'actions	
	30/06/2009	31/12/2008
Options à l'ouverture	16 223	29 074
Options perdues par les bénéficiaires initiaux ⁽¹⁾	(12 591)	(12 851)
Options émises au cours de la période	0	0
Options exercées au cours de la période	0	0
Options à la clôture	3 632	16 223

(1) correspondent au plan d'options d'achat d'actions autorisé le 14/05/2002 qui est arrivé à échéance le 14/05/2009.

Les options d'achat d'actions, en cours à la clôture, ont les caractéristiques suivantes :

	Plan du 23/07/2003	
Date de décision		23/07/2003
Date de maturité		22/07/2004
Date d'expiration	22/07/2010	
Nombre de bénéficiaires		1
Prix d'exercice (en euros)		23,67
Nombre d'options restantes à la clôture		3 632

Au 30 juin 2009, le Groupe ne possède plus qu'un plan d'options d'achat d'actions, celui accordé le 14/05/2002 étant arrivé à échéance le 14/05/2009.

Le plan d'option d'achat d'actions, accordé postérieurement au 7 novembre 2002 et décrit ci-dessus, a été retraité conformément à la norme IFRS 2 et a été évalué sur les bases suivantes :

	Plan du 23/07/2003
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	26,64
Volatilité retraitée	43 %
Taux zéro coupon	3,17 %
Prix d'exercice (en euros)	23,67
Durée de l'option	7 ans
Taux de dividende	1,80 %
Valorisation initiale des plans (en euros)	151 538
Charge de la période	0

11.3 Plans d'attribution d'actions gratuites

Les plans d'attribution d'actions gratuites, en cours à la clôture, ont les caractéristiques suivantes :

	Plan "P"	Plan "Com"	Total
Date de décision	22/04/2009	22/04/2009	22/04/2009
Date d'attribution effective ⁽¹⁾	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011
Cession des actions aux bénéficiaires	31/12/2013	31/12/2013	31/12/2013
Nombre de bénéficiaires	1	4	5
Nombre d'actions gratuites restantes à la clôture	11 200	12 000	23 200
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	12,74	12,74	12,74
Valorisation initiale des plans (en euros) ⁽²⁾	100 000	152 880	252 880
Charge constatée au 30 juin 2009 (en euros)	(9 959)	(10 788)	(20 747)
Prix d'exercice (en euros)	0	0	0

(1) Sous réserve de présence dans le Groupe au 31/12/2011 et sous réserve que les capitaux propres de Mr Bricolage atteignent 245 millions d'euros au 31/12/2011.

(2) Attribution limitée à 100 000 euros pour le plan "P".

11.4 Actions propres

Les mouvements sur les actions propres détenues par le Groupe, incluant les actions gratuites, sont présentés ci-dessous :

	30/06/2009		31/12/2008	
	Nombre	Valeur brute (en euros)	Nombre	Valeur brute (en euros)
Nombre à l'ouverture de la période	405 932	5 067 019	78 671	1 037 631
Augmentations de la période	112 261	1 226 406	413 359	5 305 967
Diminutions de la période	(36 448)	(359 805)	(86 098)	(1 276 579)
Annulations de la période	-	-	-	-
Nombre et valeur à la clôture de la période	481 745	5 933 620	405 932	5 067 019
Valeur comptable par action		12,32		12,48
Valeur de marché par action		11,89		10,26

11.5 Dividendes

Le dividende à payer par la société consolidante à ses actionnaires est comptabilisé après décision de l'Assemblée Générale et a été versé au mois de juin 2009.

11.6 Autres informations

La société SIMB, détentrice de 34,23 % du capital social de Mr Bricolage SA, a donné en nantissement à un établissement bancaire un nombre total résiduel de 491 160 actions sur un total détenu de 3 662 675 actions. Ce nantissement a été donné en garantie d'un emprunt bancaire.

États financiers 2009

12 Passifs financiers

12.1 Variation des passifs financiers courants et non courants

La variation des passifs financiers de la période est présentée ci-dessous :

	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Variations de juste valeur	Variations nettes	30/06/2009
Emprunts auprès des établissements de crédits ⁽¹⁾	100 656	16 000	(684)	980	-	-	116 952
Emprunts sur location financement	21 360	-	(1 270)	1 657	-	-	21 747
Découverts bancaires ⁽²⁾	191	737	(191)	-	-	-	737
Juste valeur négative des instruments dérivés ⁽³⁾	627	-	-	-	739	-	1 366
Autres passifs financiers ⁽⁴⁾	362	-	-	-	-	20	382
Total des passifs financiers courants et non courants	123 196	16 737	(2 146)	2 638	739	20	141 184

(1) Le principal emprunt est le crédit syndiqué signé en juillet 2008 dont le montant tiré au 30 juin 2009 s'élève à 116 000 milliers d'euros (hors frais de montage). A travers ce contrat, le Groupe dispose d'une ligne de financement de type revolving sur 5 ans (renouvelable pour 2 ans supplémentaires) d'un montant global de 150 millions d'euros (100 millions d'euros non amortissables et 50 millions amortissables).

(2) Le montant total des crédits à court terme autorisés s'élève à 47 900 milliers d'euros (lignes de découverts, crédits spot ou autorisations de mise à l'escompte).

(3) La note 27, relative aux instruments financiers dérivés, décompose la juste valeur comptabilisée en capitaux propres (efficace) ou en résultat (inefficace).

(4) Les autres passifs financiers sont essentiellement constitués de la participation des salariés et de dépôts de garantie reçus.

12.2 Ventilation des passifs financiers courants et non courants

La ventilation des passifs financiers entre éléments courants et non courants est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009			31/12/2008		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts auprès des établissements de crédits	108 942	8 010	116 952	92 779	7 877	100 656
Emprunts sur location financement	19 172	2 575	21 747	18 953	2 407	21 360
Découverts bancaires	-	737	737	-	191	191
Juste valeur négative des instruments dérivés	-	1 365	1 366	-	627	627
Autres passifs financiers	312	70	382	227	135	362
Total des passifs financiers courants et non courants	128 426	12 758	141 184	111 959	11 237	123 196

12.3 Échéancier des emprunts

En milliers d'euros

Au 30 juin 2009	Échéances en sortie de cash non actualisées						Total
	moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	de 4 à 5 ans	Au-delà	
Emprunts auprès des établissements de crédits	4 698	4 751	4 588	4 483	116 286	65	134 871
Emprunts sur location financement	3 743	3 779	3 816	3 885	3 928	8 212	27 363
Découverts bancaires	737	-	-	-	-	-	737
Juste valeur négative des instruments dérivés	1 365	-	-	-	-	-	1 365
Autres passifs financiers	70	312	-	-	-	-	382
Total des emprunts	10 614	8 842	8 404	8 368	120 214	8 277	164 718

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2008	Échéances en sortie de cash non actualisées						Total
	moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	de 4 à 5 ans	Au-delà	
Emprunts auprès des établissements de crédits	12 783	12 716	15 085	15 089	67 828	-	123 501
Emprunts sur location financement	3 645	3 629	3 690	3 753	3 819	9 322	27 858
Découverts bancaires	191	-	-	-	-	-	191
Juste valeur négative des instruments dérivés	627	-	-	-	-	-	627
Autres passifs financiers	135	227	-	-	-	-	362
Total des emprunts	17 381	16 572	18 775	18 842	71 647	9 322	152 539

12.4 Ventilation des emprunts par taux fixe et taux variable

En milliers d'euros

	30/06/2009			31/12/2008		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédits	397	116 555	116 952	353	100 303	100 656
Emprunts sur location financement	6 938	14 809	21 747	7 314	14 046	21 360
Total emprunts	7 335	131 364	138 699	7 667	114 349	122 016

Le Groupe bénéficie, pour se couvrir contre la hausse des taux d'intérêt, de quatre swaps de taux. Au 30 juin 2009, la couverture totale est de 58 000 milliers d'euros (voir détail en note 27).

12.5 Valeur comptable et juste valeur des emprunts

En milliers d'euros

	Valeur au bilan au 30/06/2009	Valeur au bilan au 31/12/2008
Emprunts auprès des établissements de crédits	116 952	100 656
Emprunts sur location financement	21 747	21 360
Total emprunts	138 699	122 016

Les dettes à taux variables ainsi que les contrats de couverture de taux sont réputées être valorisés à la juste valeur. Ainsi, la juste valeur des passifs financiers au 30 juin 2009 est sensiblement équivalente à leur valeur au bilan au 30 juin 2009.

12.6 Dette financière nette et Gearing

La dette financière nette présentée ci-dessous correspond à la totalité des passifs financiers courants et non courants du bilan, diminuée de la trésorerie et de la juste valeur positive des instruments dérivés présentée en actifs financiers.

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Passifs financiers courants et non courants	141 184	123 196
Juste valeur positive des instruments dérivés	(0)	(98)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(13 320)	(23 250)
Dette financière nette	127 864	99 848
Capitaux propres consolidés	198 418	198 391
Gearing	64,4 %	50,3 %

12.7 Covenants

Le crédit syndiqué signé en juillet 2008 est assorti de clauses de remboursement anticipé, à l'initiative du prêteur, en cas de dépassement semestriel de certains ratios financiers. Dans l'hypothèse d'un dépassement de ces ratios financiers d'une part et d'une demande expresse de remboursement anticipé de l'emprunt par les prêteurs d'autre part, le Groupe serait amené à rembourser par anticipation l'en-cours du contrat, soit en utilisant sa trésorerie excédentaire, soit en contractant de nouveaux financements auprès de nouveaux prêteurs.

En milliers d'euros

Nature de l'emprunt	Crédit syndiqué 1er semestre 2009
Période concernée	du 01/08/2008 au 30/07/2013
Solde au 30/06/2009	115 498 milliers d'euros
Ratios financiers à respecter	A - Dette financière nette / EBITDA < 3 B - Dette financière nette / fonds propres < 1
Périodicité de mesure	Semestrielle
Ratios financiers au 30/06/2009	A - 2,93 B - 0,64
Conséquences et positions des prêteurs	Les ratios financiers sont respectés

États financiers 2009

13 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros

	Litiges commerciaux ⁽¹⁾	Litiges sociaux	Restructuration ⁽²⁾	Provision fiscale	Autres ⁽³⁾	Total
Valeurs à l'ouverture	3 653	614	1 715	216	331	6 529
Dotations	80	290	18	-	117	504
Utilisations	(925)	(104)	(793)	(11)	(112)	(1 946)
Reprises non utilisées	(466)	(27)	(193)	-	(40)	(725)
Variations de périmètre	-	45	-	-	535	580
Valeurs à la clôture	2 341	817	748	204	831	4 942
dont part courante	21	0	530	181	626	1 358
dont part non courante	2 320	817	218	23	205	3 584
Valeurs au 31 décembre 2008	3 653	614	1 715	216	331	6 529
dont part courante	21	0	1 497	187	177	1 882
dont part non courante	3 632	614	218	29	154	4 647

(1) La provision pour litiges commerciaux concerne principalement des litiges avec des anciens adhérents ayant quitté le groupement ainsi qu'un litige avec un ancien prestataire de service logistique.

(2) La provision pour restructuration est liée à des arbitrages dans le secteur d'activité Magasins Intégrés.

(3) La ligne "variation de périmètre" enregistre une provision pour situation nette négative constatée sur une société sans activité.

14 Provision pour engagements de retraite et autres avantages assimilés

14.1 Composantes des engagements provisionnés

Le détail des provisions pour pensions et avantages assimilés est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Indemnités de départ à la retraite	2 708	2 532
Médailles du travail	264	250
Total provision pour pensions et autres avantages assimilés	2 972	2 782

14.2 Composantes des engagements de retraite provisionnés

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Valeur actuarielle des engagements de retraite financés	-	-
Juste valeur des actifs financiers de couverture	-	-
Valeur nette des engagements financés	0	0
Valeur actuarielle des engagements de retraite non financés	2 708	2 532
Gain (ou perte) actuariel non reconnu	-	-
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-
Obligation nette	2 708	2 532
Actifs de contrepartie	-	-
Provision au bilan à la clôture	2 708	2 532

14.3 Variation des engagements sur la période

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Provision au bilan à l'ouverture	2 782	2 765
Variations de périmètre ⁽¹⁾	107	43
Charges nettes de la période (détail en 14.4)	186	132
Reprises nettes de la période	-	-
Prestations payées sur la période ⁽²⁾	(103)	(183)
Autres variations (dont modifications de régimes) ⁽³⁾	25	-
Provision au bilan à la clôture	2 972	2 782
Dont part courante	0	0
Dont part non courante	2 972	2 782

(1) Au 30 juin 2009, les variations de périmètre correspondent au rachat :

- des sociétés Brico Gâtine (magasin de Parthenay), Brico Pontivy (magasin de Pontivy), Brico Loudéac (magasin de Loudéac) et Brico Carhaix (magasin de Carhaix),
- des fonds de commerce des magasins de Chaumont (société Brico-Fer-Me), d'Abbeville (société Sadef) et de Eu (société Bricolage 45).

Au 31 décembre 2008, les variations de périmètre correspondent au rachat du fonds de commerce du magasin de Saint Yrieix par la société SNB et au rachat de la société CBL (magasin de Saint Junien).

(2) Les prestations payées sur la période correspondent à la dette actuarielle des personnes âgées de plus de 56 ans et ayant quitté le Groupe au cours du premier semestre 2009.

(3) Les autres variations au 31/12/2008 correspondent à la dette actuarielle des salariés de la société TLS qui bénéficient depuis 2007 d'un régime de médaille du travail.

La provision pour engagements de retraite est actualisée au 31 décembre de chaque exercice. Les données du 30 juin 2009 font l'objet d'une projection, estimée sur la base de l'engagement réel calculé au 31 décembre 2008, et selon les mêmes hypothèses actuarielles.

14.4 Charges comptabilisées sur la période

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de la période ⁽¹⁾	106	119
Effets de l'actualisation des droits acquis	80	13
Charges nettes de la période	186	132

(1) A partir du 31/12/2006, les droits supplémentaires acquis par les salariés comprennent également les droits acquis au titre du régime des médailles du travail (soit 11 milliers d'euros au 30/06/2009 et 22 milliers d'euros au 31/12/2008).

14.5 Hypothèses de calcul retenues pour les engagements de retraite et les médailles du travail

Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour les indemnités de départ à la retraite et pour les médailles du travail sont présentées ci-dessous :

	30/06/2009	31/12/2008
Taux d'actualisation : taux corporate AA à 10 ans ⁽¹⁾	5,5 %	5,5 %
Taux de rendement des actifs de couverture	NA	NA
Taux d'augmentation des salaires au-delà du taux d'inflation	1 %	1 %
Taux d'inflation	2,3 %	2,3 %

(1) source Bloomberg au 11/12/2008.

Au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008, l'âge de départ à la retraite à l'initiative du salarié est de 62 ans pour les cadres (progressivement 63 ans pour les salariés nés après 1945) et à 60 ans pour les non cadres (progressivement 61 ans pour les salariés nés après 1947).

La table de mortalité retenue pour l'évaluation des engagements versés en cas de vie et de durée courte, comme le sont les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail, est, depuis le 01/01/2006, la table INSEE TH-TF 2001-2003.

Les taux de sortie utilisés pour le calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivants, ceci pour les personnes âgées de moins de 56 ans :

Catégorie socio-professionnelle	Convention du bricolage	Convention de la quincaillerie
Cadres	15 %	10 %
Agents de Maîtrise	10 %	5 %
Employés	15 %	3 %

États financiers 2009

15 Dettes fournisseurs, dettes d'impôt sur les sociétés et autres passifs courants

Le détail des dettes fournisseurs, dettes d'impôt sur les sociétés et autres passifs courants est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs ⁽¹⁾	124 292	109 984
Dettes sociales	14 874	14 442
Dettes fiscales ⁽²⁾	12 937	15 775
Dettes sur immobilisations	1 433	2 341
Produits constatés d'avance	564	601
Autres ⁽³⁾	64 395	32 008
Valeurs à la clôture	218 495	175 152

(1) L'échéancier des dettes fournisseurs est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

	Valeur à la clôture	Dettes de moins de 3 mois	Dettes de 3 à 6 mois	Dettes de plus de 6 mois
Dettes fournisseurs au 30/06/2009 (a)	124 292	124 052	63	177
Dettes fournisseurs au 31/12/2008	109 984	97 860	12 054	70

(a) La diminution des dettes fournisseurs de 3 à 6 mois est la conséquence de l'entrée en vigueur de la Loi de Modernisation de l'Economie et du Décret portant dérogation aux dispositions relatives aux délais de paiement dans le secteur du bricolage (réduction des délais de paiements).

La hausse des fournisseurs s'explique principalement par la hausse saisonnière des stocks des magasins intégrés ainsi que par les acquisitions de magasins au premier semestre.

(2) Les dettes fiscales sont principalement composées de la TVA, de l'Organic, de l'impôt sur les sociétés et de taxes diverses.

(3) Les autres passifs courants sont essentiellement composés d'avoirs à établir, de Remises de Fin d'Année (RFA) à reverser aux magasins, d'avances et acomptes reçus sur commandes et de dettes envers les Agefos. La variation est essentiellement liée aux Remises de Fin d'Année facturées aux fournisseurs sur le premier semestre.

16 Revenus des activités ordinaires

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Ventes de marchandises	233 704	221 766
Ventes de produits finis	3 489	3 641
Prestations de services	32 346	34 562
Produits des activités ordinaires	269 539	259 968
Redevances	37	26
Autres produits des activités ordinaires	37	26
Revenus des activités ordinaires	269 576	259 994

Les produits des activités ordinaires du Groupe Mr Bricolage sont principalement composés de :

- ventes de marchandises de bricolage des secteurs d'activité Services Aux Réseaux et Magasins Intégrés, de matériels informatiques, de magazines, d'articles d'Information sur le Lieu de Vente (ILV) et d'articles de Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) du secteur d'activité Services Aux Réseaux.
- ventes de produits finis (catalogues, affiches, ILV) du secteur d'activité Services Aux Réseaux auprès des adhérents et franchisés,
- fourniture de prestations de services du secteur d'activité Services Aux Réseaux auprès des fournisseurs référencés et auprès des adhérents et franchisés.

17 Résultat opérationnel des activités maintenues

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Revenus des activités ordinaires	269 576	259 994
Marchandises	(156 372)	(146 434)
Dépréciations nettes des stocks de marchandises	(453)	(365)
Matières premières et fournitures	(6 522)	(6 597)
Marchandises et matières consommées	(163 347)	(153 396)
Charges externes	(38 708)	(40 403)
Charges de personnel (note 24)	(42 603)	(41 442)
Impôts et taxes	(6 730)	(6 411)
Dotations nettes aux amortissements des actifs non courants hors instruments financiers	(5 861)	(5 181)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges (hors provision pour retraite) et dépréciations des créances clients	571	(471)
Amortissements et dépréciations	(5 290)	(5 652)
Dépréciation des goodwill	-	-
Dépréciations suite aux tests de valeur	0	0
Profits nets sur cession d'actif hors instruments financiers	14	82
Régularisation sur exercices antérieurs	0	(4)
Autres	41	1 200
Autres produits et charges opérationnels	56	1 278
Résultat opérationnel avant impôt des activités maintenues	12 953	13 968

États financiers 2009

18 Charges financières nettes

18.1 Charges financières nettes

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Charges d'intérêt sur dettes financières ⁽¹⁾	(2 288)	(2 995)
Inefficacité des instruments de couverture ⁽²⁾	13	341
Coût de l'endettement brut	(2 275)	(2 653)
Produits nets sur trésorerie et équivalents de trésorerie	47	53
Coût de l'endettement net	(2 229)	(2 600)
Résultat net de change ⁽³⁾	(63)	(939)
Dépréciation nette des instruments financiers	9	(48)
Juste valeur des instruments financiers en résultat ⁽³⁾	(288)	641
Produit de cession des immobilisations financières ⁽⁴⁾	1	480
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées ⁽⁴⁾	(0)	(183)
Dividendes reçus	273	5
Autres produits et charges financières	96	84
Autres produits (ou charges) financiers nets	27	39
Résultat financier avant impôt des activités maintenues	(2 202)	(2 561)

(1) La variation est liée à la baisse continue des taux d'intérêt depuis le dernier trimestre 2008.

(2) Au 30 juin 2009, seul un instrument de couverture de taux est inefficace (contre deux contrats de swaps au 30 juin 2008).

(3) La variation est liée à la baisse du dollar US face à l'euro au cours du premier semestre 2009.

(4) Au 30 juin 2008, le produit de cession concerne la plus value nette sur cession de titres non consolidés de 234 milliers d'euros.

18.2 Calcul de la sensibilité des charges financières à la hausse des taux d'intérêt

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le Groupe a principalement recours à des opérations de swap, dans le seul objectif de couverture de son contrat de crédit syndiqué exposé à la fluctuation des taux variables.

La part à taux variable est de 129 722 milliers d'euros. Des opérations de couverture de taux sont en place à hauteur de 58 000 milliers d'euros, ce qui ramène le montant net des emprunts et dettes financières exposés à la fluctuation des taux variables à 71 722 milliers d'euros, soit 57 % du montant total du poste (contre 66 % au 31 décembre 2008 et 57 % au 30 juin 2008).

Le Groupe a pour objectif de maintenir ce taux en dessous de 60 % en 2009, avec une politique de couverture adaptée à l'évolution de sa dette financière et des taux d'intérêt du marché.

En milliers d'euros

	30/06/2009			30/06/2008		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Passifs financiers (emprunts et dettes financières hors découverts bancaires) (note 12)	7 718	132 729	140 447	8 160	70 081	78 240
Actifs financiers (y compris les actifs équivalents de trésorerie) (notes 5 et 10)	(12 700)	(3 007)	(15 707)	(8 811)	(1 440)	(10 251)
Position nette avant gestion	(4 982)	129 722	124 740	(651)	68 641	67 990
Couverture de taux	58 000	(58 000)	0	30 000	(30 000)	0
Position nette après gestion	53 018	71 722	124 740	29 349	38 641	67 990

Le calcul de sensibilité à la hausse de 1 % des taux d'intérêt, présenté ci-dessous, isole les éléments d'actifs et de passifs financiers soumis à la sensibilité des taux d'intérêt Euribor.

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Position nette après gestion à taux variable	71 722	38 641
Variation de 1 % du taux d'intérêt (a)	717	386
Durée moyenne restant à courir à moins d'un an (b) ⁽¹⁾	1,107	0,908
Variation des frais financiers (a x b)	794	351
Sensibilité des charges financières à la hausse des taux d'intérêts	17,81 %	6,75 %

(1) La durée moyenne supérieure à un an s'explique par l'arrivée à échéance d'un contrat de swap en 2009.

Le calcul de sensibilité à la hausse de 1 % des taux d'intérêt, présenté ci-dessous, isole les éléments d'actifs et de passifs financiers soumis à la sensibilité des taux d'intérêt Euribor.

Calcul de sensibilité au risque de taux

La hausse de 1 % du taux d'intérêt (hausse de 100 points des taux d'intérêt) sur le calcul de juste valeur de nos instruments de couverture de taux est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros

Hausse de 1 % du taux d'intérêt	30/06/2009	30/06/2008	Comptabilisation
Sensibilité des instruments de couverture de taux qualifiés de couverture	1 129	0	Capitaux propres
Sensibilité des instruments de couverture de taux non qualifiés de couverture	102	269	Résultat
Sensibilité de la juste valeur à la hausse des taux d'intérêt	1 231	269	

18.3 Position de change et calcul de la sensibilité des charges financières à la variation du dollar US

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, dont principalement des opérations d'options de change et d'achats à terme, dans le seul objectif de couvrir des achats de marchandises effectués en dehors de la zone euro.

Les achats effectués en dollar US (seule devise étrangère utilisée par le Groupe) représentent autour de 5 % des achats du Groupe.

En milliers d'euros

	30/06/2009	30/06/2008
Actifs en dollars US	2 015	1 881
Passifs en dollars US	(569)	(1 304)
Achats de marchandises prévisionnels estimés en dollars US	(10 517)	(7 359)
Exposition brute en dollar US	(9 071)	(6 782)
Position hors bilan (contrats de change à terme et options)	9 160	2 655
Exposition nette en dollars US	89	(4 127)

Calcul de sensibilité à la variation du dollar US

L'impact de la hausse de 1 % du taux de change (hausse de 1 % de l'euro face au dollar US) sur le calcul de juste valeur de nos instruments de couverture de change est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros

Hausse de 1 % du taux de change	30/06/2009	30/06/2008	Comptabilisation
Sensibilité sur exposition brute en dollar US	90	68	
Sensibilité des instruments de couverture de change inefficaces	(86)	(23)	Résultat
Sensibilité des instruments de couverture de change efficaces	0	0	Capitaux propres
Sensibilité de la juste valeur à la hausse des taux de change	4	45	

19 Transactions avec les parties liées

Les états financiers consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses participations non consolidées, ses co-entreprises et ses entreprises associées. Ces transactions sont réalisées aux conditions du marché.

Les transactions entre la société mère et les filiales consolidées éliminées en consolidation ne sont pas présentées dans cette note.

Les parties liées comprennent les dirigeants du Groupe, les entreprises dans lesquelles Mr Bricolage SA exerce une influence notable (entreprises consolidées selon la méthode de la mise en équivalence) et les sociétés dans lesquelles un dirigeant de Mr Bricolage SA est dirigeant.

États financiers 2009

Les transactions significatives réalisées avec les parties liées sur la période sont présentées ci-dessous :

19.1 Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Avantages à court terme ⁽¹⁾	179	388
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	7 400	7 000
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions ⁽³⁾	-	-

(1) Les avantages à court terme concernent les rémunérations ou autres avantages versés aux dirigeants du Groupe.

(2) Les avantages postérieurs à l'emploi concernent les assurances "individuelle accident" et "homme clé" souscrites pour les dirigeants du Groupe.

(3) Le plan d'attribution d'actions gratuites "Plan P" ainsi que son échéancier est présenté en note 11.3.

19.2 Transaction avec les autres parties liées

En milliers d'euros

	30/06/2009		31/12/2008	
	Sociétés non consolidées	Sociétés mises en équivalences	Sociétés non consolidées	Sociétés mises en équivalences
Prêts ou avances accordés aux autres parties liées ⁽¹⁾	4 224	4 336	1 599	748
Prêts ou avances obtenus des autres parties liées	(123)	-	(163)	-
Créances sur les autres parties liées ⁽²⁾	2 164	608	1 315	408
Dettes envers les autres parties liées	(10)	(2)	(7)	(1)
Dépréciations de créances et provisions pour risques et charges ⁽³⁾	(795)	-	(58)	-

En milliers d'euros

	30/06/2009		30/06/2008	
Produits des activités ordinaires réalisés avec les autres parties liées ⁽²⁾	935	2 219	821	1 350
Autres revenus réalisés avec les autres parties liées	150	28	7	26
Charges relatives aux autres parties liées (hors rémunérations)	(49)	(25)	(75)	(25)
Garanties accordées aux autres parties liées	-	-	-	-
Garanties obtenues des autres parties liées	-	-	-	-

(1) L'augmentation est due à des prêts consentis par le Groupe aux sociétés consolidées par mise en équivalence, et à la société Bricolage 80, société non consolidée au 30 juin 2009.

(2) L'augmentation est due aux sociétés mises en équivalence en 2009 et à l'augmentation de l'activité des magasins des sociétés non consolidées ou déjà consolidées par mise en équivalence.

(3) L'augmentation est liée au rachat, au cours du premier semestre 2009, d'une société sans activité dont les postes étaient déjà dépréciés à 100 %.

20 Informations sectorielles

20.1 Informations sectorielles relatives à l'état du résultat global

INFORMATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros

Au 30/06/2009	Services Aux Réseaux	Magasins Intégrés	Éliminations inter-secteur	Total
Ventes externes	101 721	167 818	-	269 539
Ventes inter-secteurs	34 872	-	(34 872)	0
Ventes des secteurs	136 593	167 818	(34 872)	269 539
Résultat opérationnel	18 721	(5 235)	(533)	12 953
Quote-part dans le résultat net des entités associées ⁽¹⁾	0	(19)	0	(19)
Résultat relatif aux activités en cours de cession net d'impôts ⁽²⁾	0	0	0	0

En milliers d'euros

Au 30/06/2008	Services Aux Réseaux	Magasins Intégrés	Eliminations inter-secteur	Total
Ventes externes	105 596	154 372	-	259 968
Ventes inter-secteurs	31 222	7	(31 229)	0
Ventes des secteurs	136 818	154 379	(31 229)	259 968
Résultat opérationnel	19 810	(4 885)	(957)	13 968
Quote-part dans le résultat net des entités associées	165	530	0	695
Résultat relatif aux activités en cours de cession net d'impôts⁽²⁾	5 267	8 784	0	14 051

(1) Le résultat du sous groupe Prova, qui figurait au 30 juin 2008 dans le secteur d'activité "Services Aux Réseaux", a été reclassé, au 30 juin 2009, dans le secteur d'activité "Magasins Intégrés".

(2) Le résultat relatif aux activités en cours de cession est détaillé en note 28 "Activités abandonnées ou en cours de cession".

20 Informations sectorielles

20.2 Informations sectorielles relatives au bilan

En milliers d'euros

Au 30/06/2009	Services Aux Réseaux	Magasins Intégrés	Eliminations inter-secteur	Total
Goodwill	85 130	62 577	-	147 707
Immobilisations incorporelles	8 477	158	-	8 635
Immobilisations corporelles	16 685	65 405	-	82 090
Immeubles de placement	1 670	2 373	-	4 043
Participations dans les entreprises associées	9 703	5 881	-	15 584
Actifs financiers non courants	57 889	4 032	(50 000)	11 921
Stocks	15 525	126 743	-	142 268
Clients	84 450	3 042	(10 359)	77 133
Actifs financiers et autres actifs courants	99 923	37 799	(77 597)	60 126
Trésorerie et équivalents	12 928	392	-	13 320
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	135	-	135
Total actifs sectoriels	392 380	308 537	(137 956)	562 961
Emprunts	118 805	9 309	-	128 114
Autres passifs financiers non courants	312	(0)	-	312
Provisions pour risques et charges (part non courante)	2 978	606	-	3 584
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés (part non courante)	1 498	1 474	-	2 972
Passifs financiers courants	11 191	51 567	(50 000)	12 758
Provisions pour risques et charges (part courante)	51	1 307	-	1 358
Fournisseurs	71 624	67 505	(14 837)	124 292
Autres passifs courants	76 859	90 463	(73 119)	94 203
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	0
Total passifs sectoriels	283 318	222 230	(137 956)	367 592

États financiers 2009

En milliers d'euros

Au 31/12/2008	Services Aux Réseaux	Magasins Intégrés	Éliminations inter-secteur	Total
Goodwill	78 435	58 037	-	136 472
Immobilisations incorporelles	8 540	152	-	8 692
Immobilisations corporelles	17 172	58 730	-	75 902
Immeubles de placement	1 670	809	-	2 479
Participations dans les entreprises associées	5 937	8 277	-	14 214
Actifs financiers non courants	57 603	3 626	(50 000)	11 229
Stocks	32 148	104 995	-	137 143
Clients	66 201	2 498	(10 232)	58 467
Actifs financiers et autres actifs courants	49 178	27 548	(40 644)	36 082
Trésorerie et équivalents	22 590	660	-	23 250
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	135	-	135
Total actifs sectoriels	339 474	265 467	(100 876)	504 065
Emprunts	103 605	8 127	-	111 732
Autres passifs financiers non courants	227	-	-	227
Provisions pour risques et charges (part non courante)	4 210	437	-	4 647
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés (part non courante)	1 452	1 330	-	2 782
Passifs financiers courants	10 052	51 185	(50 000)	11 237
Provisions pour risques et charges (part courante)	209	1 673	-	1 882
Fournisseurs	65 785	54 431	(10 232)	109 984
Autres passifs courants	52 357	53 454	(40 644)	65 168
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	0
Total passifs sectoriels	237 897	170 637	(100 876)	307 659

21 Contrats de location

21.1 Contrats de location financement

Les contrats de location financement souscrits par le Groupe ne portent que sur des biens immobiliers.

Les paiements minimaux futurs au 30 juin 2009 sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros

Au 30/06/2009	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total des paiements minimaux futurs	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs
Location financement sur biens immobiliers	3 704	14 898	7 589	26 190	21 747
Location financement sur autres biens	-	-	-	-	-
	3 704	14 898	7 589	26 190	21 747

Les contrats de location financement retraités au 30 juin 2009 ne comportent pas de clause d'ajustement conditionnel des loyers. Ils portent sur des durées variant de 12 à 15 ans avec, majoritairement, une option d'achat à la fin du contrat.

La ventilation des paiements minimaux futurs au 30 juin 2009 par nature de taux est donnée ci-dessous :

En milliers d'euros

Au 30/06/2009	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total des paiements minimaux futurs	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs
Location financement à taux variable	2 676	10 809	4 138	17 622	14 809
Location financement à taux fixe	1 028	4 089	3 451	8 568	6 938
	3 704	14 898	7 589	26 190	21 747
dont contrats bénéficiant d'option d'achat à la fin du contrat :	2 285	9 223	5 417	16 925	15 112

21.2 Contrats de location simple

Les contrats de location simple souscrits par le Groupe portent essentiellement sur des biens immobiliers et des matériels de transport. Les paiements minimaux futurs au 30 juin 2009 à effectuer pour les contrats de location simple non résiliables sont présentés ci-après :

En milliers d'euros

Au 31/12/2008	moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total des paiements minimaux futurs
Location simple sur biens immobiliers	15 226	41 211	45 209	101 646
Location simple sur autres biens	1 822	2 334	5	4 161
	17 048	43 545	45 214	105 807

Tous les contrats de location simple immobilière sont des contrats commerciaux portant sur des durées de 3, 6, 9 ou 12 ans sans option d'achat. La majorité de ces contrats est concernée par des clauses de loyers conditionnels calculés en fonction du chiffre d'affaires des magasins, encadrée par un loyer minimum et maximum garantis.

21.3 Opérations de cession-bail

Aucune opération de cession-bail n'a été réalisée au cours de la période.

22 Résultat par action

22.1 Résultat par action avant dilution

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions détenues par les sociétés du Groupe à la clôture.

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net part du Groupe (en euros) des activités maintenues	6 901 158	8 191 944
Moyenne du nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾	10 218 595	10 613 929
Résultat par actions (en euros) des activités maintenues	0,68	0,77

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net part du Groupe (en euros) des activités abandonnées	0	14 051 132
Moyenne du nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾	10 218 595	10 613 929
Résultat par actions (en euros) des activités abandonnées	NA	1,32

(1) selon détail ci-dessous :

	30/06/2009	30/06/2008
Nombre total d'actions émises	10 700 340	10 700 340
Actions propres	(481 745)	(86 411)
- dans le cadre du contrat de liquidité et de rachat d'actions	(406 874)	(11 540)
- dans le cadre des contrats de stocks options et d'attribution d'actions gratuites	(74 871)	(74 871)
Moyenne du nombre d'actions en circulation à la clôture	10 218 595	10 613 929

États financiers 2009

22.2 Résultat par action dilué

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, déduction faite du nombre moyen d'actions détenues par les sociétés du Groupe.

Le résultat net est corrigé afin d'éliminer la charge financière nette d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la méthode du rachat d'actions.

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net retenu pour le calcul du résultat dilué par action (en euros) des activités maintenues	6 901 158	8 191 944
Moyenne du nombre d'actions en circulation	10 218 595	10 613 929
Résultat dilué par actions (en euros) des activités maintenues	0,68	0,77

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net retenu pour le calcul du résultat dilué par action (en euros) des activités abandonnées	0	14 051 132
Moyenne du nombre d'actions en circulation	10 218 595	10 613 929
Résultat dilué par actions (en euros) des activités abandonnées	NA	1,32

23 Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels

Les engagements présentés ci-dessous n'incluent pas les engagements mentionnés dans la note 27 relative aux instruments dérivés et ceux relatifs aux contrats de location indiqués dans la note 21.

23.1 Détail des engagements hors bilan

En milliers d'euros

	30/06/2009	31/12/2008
Nantissements de fonds de commerce ⁽¹⁾	348	0
Hypothèques et autres garanties ⁽²⁾	159	0
Nantissements de titres	0	0
Engagements d'investissements ⁽³⁾	3 191	31 106
Cautions accordées par le Groupe ⁽⁴⁾	1 667	1 591
Engagements donnés	5 365	32 697
Cautions bancaires obtenues et autres engagements reçus ⁽⁵⁾	2 671	2 645
Engagements reçus	2 671	2 645

(1) Il s'agit du nantissement du fonds de commerce du magasin de Loudéac (société Brico Loudéac).

(2) Il s'agit, suite au rachat de la SCI Redon Immo, de l'hypothèque d'une maison.

(3) Au 30 juin 2009, les engagements significatifs d'investissements concernent les travaux de transfert en cours pour 3 magasins.

(4) Les cautions données par le Groupe garantissent le paiement de loyers, de redevances et de garanties de passifs associées à des cessions.

(5) Le Groupe bénéficie de cautions bancaires liées à des acquisitions de sociétés, d'une caution personnelle et dispose de garanties reçues sur opérations immobilières.

Au 30 juin 2009, il n'y a aucune option d'achat de titres de filiale consolidée significative.

Il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs. Les engagements hors bilan des sociétés du Groupe sont centralisés et contrôlés par la Direction Juridique de la société Mr Bricolage SA.

23.2 Echancier des engagements hors bilan

	30/06/2009	moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Nantissements de fonds de commerce	348	78	270	-
Hypothèques et autres garanties	159	18	80	61
Nantissements de titres	0	-	-	-
Engagements d'investissements	3 191	3 191	-	-
Cautions accordées par le Groupe	1 667	421	1 196	50
Engagements donnés	5 365	3 708	1 546	111
Cautions bancaires obtenues et autres engagements reçus	2 671	543	2 128	-
Engagements reçus	2 671	543	2 128	0

23.3 Actifs et passifs éventuels

Litige DGCCRF : la société Mr Bricolage SA a fait l'objet, le 11 août 2008, d'une assignation devant le Tribunal de Commerce d'Orléans, à l'initiative de la Direction Régionale du Centre de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes), qui demande l'annulation de contrats de prestations de services conclus avec des fournisseurs à hauteur de 6 700 milliers d'euros au 30 juin 2009 (au 31 décembre 2008, la demande d'annulation de contrats de prestations de services par la DGCCRF s'élevait à 10 200 milliers d'euros) et la condamnation de Mr Bricolage SA au paiement d'une amende civile de 2 000 milliers d'euros. Au 30 juin 2009, les échanges de conclusions sont en cours et la société Mr Bricolage SA maintient que cette demande est infondée.

24 Personnel

L'effectif moyen du personnel est le suivant :

	effectif moyen 1S 2009	effectif moyen 1S 2008
Employés	2 191	2 080
Techniciens	351	342
Cadres	308	308
Effectif moyen -équivalent année pleine-⁽¹⁾	2 850	2 730

Les charges de personnel comptabilisées dans le compte de résultat sont présentées ci-dessous :

	30/06/2009	30/06/2008
Rémunération du personnel	31 021	30 099
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	8 014	7 884
Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies	2 221	2 346
Participation et intéressement	785	669
Charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites ⁽²⁾	21	0
Autres	541	443
Total charges de personnel⁽¹⁾	42 603	41 442

(1) Les augmentations sont principalement dues aux variations de périmètre.

(2) Les plans d'attribution d'actions gratuites sont présentés en note 11.3.

Les rémunérations et autres avantages accordés aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration figurent dans la note 19.

États financiers 2009

25 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Par ailleurs, se reporter au paragraphe 27 des "Principes comptables et méthodes d'évaluation en IFRS".

26 Périmètre de consolidation

26.1 Sociétés consolidées par intégration globale au 30/06/2009

Société	Pays	Activité ⁽¹⁾	% intérêt 30/06/2009	% intérêt 31/12/2008 ⁽²⁾
MR BRICOLAGE SA	France	SAR	Mère	Mère
A.BARBAUD ET CIE SA	France	MAG	100,00	100,00
BPH SAS	France	MAG	100,00	100,00
BRICO CARHAIX SARL	France	MAG	100,00	NC
BRICO LOUDEAC SARL	France	MAG	100,00	NC
BRICO NORMANDIE SA	France	MAG	100,00	100,00
BRICO PONTIVY SARL	France	MAG	100,00	NC
BRICOLAGE FERMETURE ET MENUISERIE (BRICO-FER-ME) SARL	France	MAG	100,00	100,00
BRICO GATINE SAS	France	MAG	100,00	NC
BRICOLAGE SAS	France	SAR	100,00	100,00
BRICOLAGE 45 SAS	France	MAG	100,00	NC
BRIJAFRA SAS	France	MAG	82,87	82,87
CATENA FRANCE SA	France	SAR	67,06	67,06
CENTRE BRICOLAGE ET LOISIRS (CBL) SARL	France	MAG	100,00	100,00
ETABLISSEMENTS PIERSON ET FILS SAS	France	MAG	100,00	89,78
FH EXPANSION SAS	France	MAG	100,00	NC
GESTION IMMOBILIERE MR BRICOLAGE (G.I.M.B) SAS	France	MAG	100,00	100,00
MB FINANCES SAS	France	SAR	100,00	100,00
MBM DISTRIBUTION SAS	France	MAG	99,88	89,70
MC INVESTISSEMENT SAS	France	MAG	99,99	99,99
MERCHANDISES AND BUSINESS INTERNATIONAL (MBI) SAS	France	SAR	100,00	100,00
MOZAC 63 SA	France	MAG	99,99	99,99
SADEF SAS	France	MAG	100,00	100,00
SAINT QUENTIN 02 SA	France	MAG	82,88	82,88
SCI LA CHAMBOURCIENNE	France	SAR	57,20	57,20
SCI LA FONCIERE	France	MAG	99,99	99,99
SCI PEPE	France	MAG	100,00	100,00
SCI REDON IMMO	France	MAG	100,00	NC
SCI SYNONYME	France	MAG	99,99	99,99
SEGUIN SAS	France	SAR	100,00	100,00
SNB SNC	France	MAG	100,00	100,00
TABUR BLANC LOGISTIQUE & SERVICES SAS	France	SAR	99,99	99,99
TABUR LOGISTIQUE & SERVICES SAS	France	SAR	100,00	100,00
TRANS 83 DEVELOPPEMENT SAS	France	MAG	100,00	90,00
WINDSPELL LIMITED	Chypre	MAG	100,00	100,00

(1) SAR = services aux réseaux, MAG = magasins.

(2) NC : société non consolidée.

26.2 Sociétés consolidées par mise en équivalence au 30/06/2009

Société	Pays	Activité ⁽¹⁾	% intérêt 30/06/2009	% intérêt 31/12/2008 ⁽²⁾
BATI LOISIRS SA	France	MAG	49,00	(a)
BERTREUX BRICOLAGE SAS	France	MAG	49,00	NC
BRICO ILIRIA SHPK	Albanie	MAG	46,95	NC
BRICO PARTNER 07 SAS	France	MAG	49,00	NC
BRICO PARTNER 72 SAS	France	MAG	48,98	NC
BRICO SPEC DOO	Serbie	MAG	45,00	(b)
BRICOLAGE 35 SAS	France	MAG	49,00	49,00
DOVERIE BRICO AD	Bulgarie	MAG	45,00	45,00
MB GONTIER SARL	France	MAG	48,94	48,94
SOUS-GROUPE MB BRICO SUD OUEST SAS	France	MAG	34,00	34,00
SOUS-GROUPE PROVA SA	Belgique	MAG	30,00	30,00
LA TUILERIE SARL	France	MAG	33,33	33,33

(1) MAG = magasins, SAR = services aux réseaux.

(2) NC : société non consolidée.

(a) incluse au 31/12/2008 dans le sous groupe Bricolage 35 SA.

(b) incluse au 31/12/2008 dans le sous groupe Doverie Brico AD.

26.3 Sociétés fusionnées au cours du premier semestre 2008

Société	Société absorbante	Activité ⁽¹⁾	% intérêt 30/06/2009 ⁽²⁾	% intérêt 31/12/2008 ⁽²⁾
B2 BRICOLAGE SAS	MR BRICOLAGE SA	MAG	TUP	TUP
BRICOLAGE CAMOZZI SAS	SADEF SAS	MAG	F	F
BRICOLDING SAS	SADEF SAS	MAG	F	F
BRICO SUD SA	SADEF SAS	MAG	F	F
BRICOVILLE SA	SADEF SAS	MAG	F	F
BRIKHOLDING SAS	SADEF SAS	MAG	F	F
BUGEY BRICOLAGE SAS	SADEF SAS	MAG	F	F
GMB SAS	SADEF SAS	MAG	F	F
MFVM SA	SADEF SAS	MAG	F	F
REFRAN SAS	SADEF SAS	MAG	F	F

(1) MAG = magasins.

(2) TUP = société ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) / F = société fusionnée.

26.4 Sociétés cédées en 2008

Société	Pays	Activité ⁽¹⁾	% intérêt 30/06/2009 ⁽²⁾	% intérêt 31/12/2008 ⁽²⁾
L'IMMOBILIERE MR BRICOLAGE SAS	France	MAG	NC	NC

(1) MAG = magasins

(2) NC : société non consolidée

26.5 Sociétés liquidées en 2008

Société	Pays	Activité ⁽¹⁾	% intérêt 30/06/2009 ⁽²⁾	% intérêt 31/12/2008 ⁽²⁾
EUROCAT SA	France	SAR	NC	NC
MR BRICOLAGE ESPANA SA	Espagne	MAG	NC	NC

(1) SAR = services aux réseaux, MAG = magasins

(2) NC : société non consolidée

Il est précisé, qu'à l'exception de la société Brico Partner 07, toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

États financiers 2009

27 Juste valeur des instruments financiers dérivés

27.1 Instruments financiers dérivés actifs

En milliers d'euros

	Comptabilisation de la juste valeur	30/06/2009		31/12/2008	
		Montants notionnels	Valeurs de marché	Montants notionnels	Valeurs de marché
Instruments de change					
Achats à terme de devises	R	-	-	2 864	14
Options de change - achats	R	-	-	3 420	127
Options de change - ventes	R	-	-	3 075	(43)
Total des instruments de change		0	0	9 359	98
Total des instruments dérivés actifs (note 5)		0	0	9 359	98

CP : capitaux propres

R : résultat

27.2 Instruments financiers dérivés passifs

En milliers d'euros

	Comptabilisation de la juste valeur	30/06/2009		31/12/2008	
		Montants notionnels	Valeurs de marché	Montants notionnels	Valeurs de marché
Instruments de taux d'intérêt					
Swap de taux / emprunteur taux fixe	CP	38 000	997	10 000	501
Swap de taux / emprunteur taux fixe	R	20 000	178	30 000	126
Total des instruments de taux d'intérêt ⁽¹⁾		58 000	1 175	40 000	627
Instruments de change					
Options de change - achats	R	20 152	(272)	-	-
Options de change - ventes	R	20 152	463	-	-
Total des instruments de change		40 304	191	0	0
Total des instruments dérivés passifs (note 12)		98 304	1 365	40 000	627

CP : capitaux propres

R : résultat

(1) La variation s'explique par la conclusion, au cours du premier semestre 2009, d'un nouveau contrat de swap (efficace) d'un montant notionnel de 18 000 milliers d'euros et par le remplacement d'un contrat inefficace de 10 000 milliers d'euros par un nouveau contrat efficace du même montant notionnel.

27.3 Répartition par devises des instruments dérivés de change

Les opérations de couverture de change sont exclusivement réalisées en dollar US.

27.4 Répartition des instruments dérivés par échéance à la clôture

En milliers d'euros

	Montants notionnels			30/06/2009	Total juste valeur	Montants notionnels	Total juste valeur
	moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		30/06/2009	31/12/2008	31/12/2008
Actifs liés aux instruments de change :	0	0	0	0	0	9 359	98
- Achats à terme de devises	0	-	-	0	0	2 864	14
- Options de change - achats	0	-	-	0	0	3 420	127
- Options de change - ventes	0	-	-	0	0	3 075	(43)
Total des instruments dérivés actifs	0	0	0	0	0	9 359	98
Passifs liés aux instruments de taux d'intérêt ⁽¹⁾	20 000	38 000	-	58 000	1 175	40 000	627
Passifs liés aux instruments de change :	40 304	-	-	40 304	191	0	0
- Options de change - achats	20 152	-	-	20 152	(272)	0	0
- Options de change - ventes	20 152	-	-	20 152	463	0	0
Total des instruments dérivés passifs	60 304	38 000	0	98 304	1 366	40 000	627

(1) Tous les contrats de swap de taux sont de type "payeur fixe / receveur variable".

28 Activités abandonnées ou en cours de cession

Conformément à ses orientations stratégiques et conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, le Groupe a décidé de reclasser sur les lignes prévues à cet effet l'intégralité des actifs, passifs et résultats des activités destinées à être cédées.

La ligne "Résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession net d'impôts" au 30 juin 2008 comprend le résultat relatif à la cession de la société L'Immobilier Mr.Bricolage ainsi que la plus value de cession nette sur l'immobilier du site d'Avranches.

Il est à noter que ces opérations appartiennent au secteur d'activité "Magasins Intégrés".

28.1 Actifs classés comme détenus en vue de la vente

	30/06/2009	31/12/2008
Autres ⁽¹⁾	135	135
Total actifs classés comme détenus en vue de la vente	135	135

(1) Correspond à des immeubles hors exploitation cédés ou destinés à être cédés.

28.2 Passifs classés comme détenus en vue de la vente

	30/06/2009	31/12/2008
Autres	0	0
Total passifs classés comme détenus en vue de la vente	0	0

28.3 Résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession

	30/06/2009	30/06/2008
L'Immobilier Mr.Bricolage ⁽¹⁾	0	13 983
Mr Bricolage Espana	0	(146)
Autres ⁽²⁾	0	214
Total résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession	0	14 051

(1) Le détail du résultat relatif à la cession de la société L'Immobilier Mr.Bricolage est présenté ci-dessous :

	L'Immobilier Mr.Bricolage
Plus value sur cession des titres L'Immobilier Mr.Bricolage	13 600
Extourne de l'annulation des plus values intra groupe	3 767
Frais relatifs à l'opération de cession	(98)
Impôts relatifs à l'opération de cession	(3 286)
Résultat relatif à la cession de la société L'Immobilier Mr.Bricolage	13 983

(2) Correspond à des actifs hors exploitation cédés ou destinés à être cédés.

États financiers 2009

5.2 RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL

La société Mr Bricolage, centrale d'animation et de services des réseaux Mr.Bricolage et Catena, regroupant, au 30 juin 2009, 423 magasins sous enseigne « Mr.Bricolage », dont 81 détenus en propre, et 104 magasins sous enseigne « Catena », présente ses comptes semestriels consolidés conformément aux normes IFRS applicables et établis suivant les mêmes règles que les comptes annuels consolidés.

Globalement, le résultat net part du Groupe au 30 Juin 2009 est de 6 901 K€ en baisse par rapport au 30 juin 2008 (22 243 K€) qui intégrait 14 051 K€ de résultat net d'impôt d'activités cédées (principalement constitué de la plus value de cession de l'Immobilière Mr.Bricolage).

Le Groupe a réalisé au premier semestre un chiffre d'affaires en croissance de 3,7 % soutenu par les acquisitions de magasins réalisées début 2009.

Le résultat opérationnel passe de 14 M€ au 1er semestre 2008 à 13 M€ au 1er semestre 2009, soit une baisse de 7,3 %.

Les analyses du chiffre d'affaires ainsi que du résultat opérationnel sont détaillées par secteur d'activité ci-dessous.

Le résultat financier passe de - 2,6 M€ au 1er semestre 2008 à - 2,2 M€ au 1er semestre 2009. Cette amélioration du résultat financier s'explique par la baisse des taux d'intérêt qui s'est poursuivie tout au long du semestre.

Il est rappelé que le résultat au 30 juin 2008 bénéficiait d'un produit de 14,1 M€ (résultat net d'impôt des activités abandonnées ou destinées à être cédées, principalement du fait de la cession des actions de L'Immobilière Mr.Bricolage).

Le Groupe n'a dégagé aucun résultat net dans les entités associées au 30 juin 2009 contre 0,7 M€ au 30 juin 2008, principalement du fait de la baisse de la contribution positive de la Bulgarie et des frais avant ouvertures en Serbie.

Le résultat avant impôts des activités maintenues montre une baisse de 11,3 % entre 2008 et 2009.

A. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS

1) Présentation des chiffres consolidés (en normes IFRS)

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 269,5 M€ au 30 juin 2009 contre 260 M€ au 30 juin 2008 soit une hausse de 3,7 %.

Données consolidées en millions d'euros Mr Bricolage SA	30/06/2008	30/06/2009	Variation
Chiffre d'affaires total hors taxes	260,0	269,5	+ 3,7 %
EBITDA ⁽¹⁾	19,6	18,2	- 7,0 %
Résultat opérationnel	14,0	13,0	- 7,3 %
dont Services Aux Réseaux	19,8	18,7	- 5,5 %
dont Magasins Intégrés	- 4,9	- 5,2	- 7,2 %
dont inter-secteurs	- 0,9	- 0,5	+ 44,3 %
Résultat financier	- 2,6	- 2,2	+ 14 %
Quote-part dans le résultat net des entités associées	0,7	0	- 100 %
Résultat avant impôts des activités maintenues	12,1	10,7	- 11,3 %
Résultat des activités destinées à être cédées	14,1	0	NA
Résultat net	22,3	6,9	- 69 %
Résultat net part du Groupe	22,2	6,9	- 69 %

(1) L'EBITDA se définit comme étant la somme :
- du résultat opérationnel des activités maintenues,
- des dotations nettes aux amortissements et dépréciations,
- des dotations aux dépréciations suite aux tests de valeur

2) Description par activité

A) SERVICES AUX RÉSEAUX

L'activité « Services Aux Réseaux » est principalement constituée de l'activité propre de la société Mr Bricolage ainsi que des sociétés TLS, TBLS, Seguin, Bricolage, MB Finances et MBI.

L'activité « Services Aux Réseaux » réalise un chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2009 de 101,7 M€ contre 105,6 M€ au 1^{er} semestre 2008, soit une baisse de 3,7 % et se décompose comme suit :

- Prestations : 32 M€ contre 34,3 M€ au premier semestre 2008. Cette baisse est principalement imputable à la contraction des bases d'achats des magasins.
- Marchandises : 69,7 M€ contre 71,3 M€ au 30 juin 2008. Cette baisse provient de la diminution des livraisons effectuées par nos plates-formes intégrées en particulier auprès des tiers et du réseau Catena, non compensée par l'augmentation des livraisons de produits promotionnels transitant par la plate-forme externalisée.

Le résultat opérationnel de l'activité « Services Aux Réseaux » s'élève à 18,7 M€, en baisse de 5,5 % sur le premier semestre 2008 (19,8 M€), avec un chiffre d'affaires en recul de 3,7 %. Ceci s'explique par le recul des prestations atténué par des économies sur les charges externes et de personnel.

B) ACTIVITÉ « MAGASINS INTÉGRÉS »

L'activité « Magasins Intégrés » se compose principalement de :

- la société Sadef exploitant 66 magasins au 30 juin 2009,
- 15 sociétés d'exploitation françaises, chacune détenant le fonds de commerce d'un magasin.

A noter que l'une de ces sociétés, sans activité jusqu'à l'acquisition du fonds de commerce d'Amphion les Bains en fin de semestre 2009, n'est pas consolidée au 30 juin 2009.

Le Groupe Mr Bricolage est gestionnaire au 30 juin 2009 de 81 magasins en propre, 80 magasins sous enseigne Mr.Bricolage et un magasin sous enseigne Bricotruc, représentant une surface totale de 331 485 m² contre 298 226 m² au 30 juin 2008. Le Groupe Mr Bricolage a réalisé huit acquisitions et une fermeture au cours du premier semestre 2009, avec par ordre chronologique :

- en janvier : l'acquisition de la société holding FH Expansion, détenant 100 % des titres des sociétés :
 - Brico Pontivy (magasin de Pontivy)
 - Brico Loudéac (magasin de Loudéac)
 - Brico Carhaix (magasin de Carhaix-Plouguer)
 - SCI Redon Immo
- en janvier : l'acquisition des fonds de commerce des trois magasins de Chaumont, Abbeville et Eu,
- en février : l'acquisition de 100 % des titres de la société Brico Gatine (magasin de Parthenay),
- en mai : fermeture du magasin de Thonon (Sadef)
- en mai : acquisition par la société Bricolage 80 du fonds de commerce du magasin d'Amphion les Bains.

• La poursuite de la modernisation de notre parc de magasins intégrés :

Le parc de magasins intégrés a continué à être rénové au cours du premier semestre 2009, avec des investissements bruts réalisés de 7,7 M€ (transfert de Pontarlier, agrandissement de Libourne, travaux de transfert de Ruffec et reconstruction en cours d'Abbeville et Niort).

• Analyse sectorielle :

Le chiffre d'affaires de cette branche d'activité s'élève à 167,8 M€ au 1^{er} semestre 2009 contre 154,4 M€ au 1^{er} semestre 2008 soit une hausse de 8,7 %. A magasins comparables, le chiffre d'affaires augmente de 1,2 %.

Le résultat opérationnel de l'activité « Magasins Intégrés », négatif de 5,2 M€ au premier semestre 2009, est en baisse de 7,2 % par rapport à la perte de 4,9 M€ constatée au premier semestre 2008.

Les magasins intégrés ont évolué dans un marché difficile au premier semestre 2009 avec un marché français du bricolage en baisse de 3,1 % selon l'indice Banque de France.

Ils ont déployé les efforts nécessaires au soutien des ventes, au prix d'une pression sur la marge commerciale – en baisse de près de 0,7 point entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Cette stratégie a permis de limiter la baisse de la fréquentation et surtout de faire progresser le panier moyen depuis le début de l'année.

Par ailleurs, les actions mises en œuvre dans le cadre de la maîtrise des charges commencent à porter leurs fruits tant au niveau des charges externes que des charges de personnel, sans toutefois compenser le manque à gagner en terme de chiffre d'affaires et de marge commerciale.

3) Données de la société mère : Mr Bricolage SA

Le chiffre d'affaires s'élève à 96,8 M€ au 1^{er} semestre 2009 contre 99,4 M€ publié au 30 Juin 2008.

Cette baisse de 2,6 M€ s'explique essentiellement :

- par la baisse de 2,1 M€ des refacturations logistiques,
- par la baisse de 1,7 M€ des prestations de service, principalement auprès des fournisseurs liée à la contraction des bases d'achats des magasins,
- par la baisse de 1,1 M€ des ventes de marchandises (catalogues, matériel informatique, ILV, PLV),
- en partie compensée par la hausse de 2,4 M€ des ventes de produits permanents et promotionnels transitant par les plates-formes externalisées.

De son côté, le résultat d'exploitation au 30 juin 2009 s'élève à 18,3 M€ en baisse de 4,4 % par rapport au montant du 30 juin 2008 (19,2 M€).

B. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2009

Les événements importants survenus au cours du premier semestre 2009 concernent :

- le rachat par le Groupe de huit nouveaux magasins intégrés (voir ci-dessus le paragraphe A.2.b),
- une bonne résistance de l'activité des réseaux en métropole où nos enseignes surperforment le marché :
 - Mr.Bricolage : baisse de 0,7 % à magasins comparables contre - 3,1 % pour le marché
 - Catena : stabilité à magasins comparables.
- la transformation du parc de magasins intégrés avec des investissements de 7,7 M€ pour les transferts, agrandissements ou remodeling (voir paragraphe A.2.b).

C. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les principaux risques du Groupe sont décrits au paragraphe 18 des principes comptables et méthodes d'évaluation en IFRS de l'annexe aux comptes consolidés.

1 – Risque de crédit

Avec la crise économique et la mise en place de la loi de modernisation de l'économie - LME -, c'est le risque de crédit qui devient le risque principal :

- augmentation possible des défaillances de nos clients adhérents ou franchisés,
- allongement des délais de paiement de nos créances sur les fournisseurs.

2 – Risque de liquidité

Il s'agit du risque pour le Groupe de ne pouvoir faire face à ses engagements.

Le Groupe dispose d'un crédit syndiqué de 150 M€ dont seulement 116 M€ mobilisés au 30 juin 2009, ainsi que des lignes de financement court terme de 48 M€ (et seulement 0,7 M€ utilisés au 30 juin 2009).

Le Groupe a donc une forte solidité financière, confortée par les deux éléments suivants :

- les covenants du crédit syndiqué sont respectés au 30 juin 2009,
- les banques viennent d'accepter de proroger d'un an la durée du crédit syndiqué, soit jusqu'au 30 juillet 2014.

3 – Risque de marché

Le Groupe applique une politique prudente en matière de gestion des liquidités et de couverture de taux et de change. Ainsi, les risques de marché ne devraient pas peser sur les performances du second semestre 2009.

4 – Risque en capital

A travers un pacte d'actionnaires contrôlant près de 80 % des droits de vote de Mr Bricolage, le Groupe dispose d'un actionnariat stable, permettant de considérer le risque en capital comme le moins significatif pour les six mois restants de l'exercice.

D. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour cette partie, nous vous renvoyons à la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

E. PERSPECTIVES

Le Groupe s'est fixé un objectif de rentabilité opérationnelle totale sur l'année 2009 autour de 5 %, intégrant une amélioration sensible de celle des Magasins Intégrés et une dégradation de celle des Services aux Réseaux.

Par ailleurs, la quote-part de résultat net des entités associées, impactée par la forte baisse de la contribution positive de la Bulgarie et par les frais d'ouvertures en Serbie et en Albanie, devrait être proche de zéro en 2009.

Evènements postérieurs à la clôture semestrielle

Le groupe a obtenu une réponse favorable de son pool bancaire à la demande d'extension de la date d'échéance finale de son crédit syndiqué. Celle-ci est repoussée du 30 juillet 2013 au 30 juillet 2014.

5.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Mr Bricolage S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1 de la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation en IFRS » des notes annexes aux comptes semestriels consolidés qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2009, de nouvelles normes.

2- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} septembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT
Département de KPMG S.A.

Hervé CHOPIN

Deloitte & Associés

Gérard BADIN

6. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

Avec l'acquisition du Groupe « Briconautes », le Groupe Mr Bricolage atteint avec deux années d'avance son objectif 2011 qui était de devenir le troisième groupe de bricolage en France, avec un CA TTC des réseaux sous enseignes (Mr.Bricolage, Catena, Briconautes et Jardinautes) en France et à l'étranger d'environ 2,2 milliards d'euros.

Les axes stratégiques définis dans le plan Ambition 2011 restent valables pour les prochaines années : la poursuite du développement des réseaux, tant en France qu'à l'international, l'amélioration de la performance des magasins et l'augmentation des revenus des Services Aux Réseaux.

Cela se traduit par un objectif 2011 de marge opérationnelle d'au moins 3% pour les magasins intégrés et d'au moins 15% pour les Services Aux Réseaux. Concernant le développement des réseaux, le Groupe doit redéfinir ses objectifs 2011 afin de tenir compte des acquisitions récentes et des conditions de marché difficile.

2009 s'inscrit comme une seconde étape du plan stratégique « Ambition 2011 » : Mr Bricolage se fixe pour objectif 2009 une rentabilité opérationnelle consolidée totale d'environ 5 %, intégrant une amélioration sensible de celle des Magasins Intégrés et une dégradation de celle des Services Aux Réseaux, sans tenir compte de l'impact peu significatif sur le seul quatrième trimestre 2009 des opérations d'acquisitions annoncées le 1^{er} octobre 2009. Par ailleurs, la quote part de résultat net des entités associées, impactée par la forte baisse de la contribution positive de la Bulgarie et par les frais avant ouvertures en Serbie et en Albanie, devrait être proche de zéro.

Ainsi, en 2009, le groupe a poursuivi le développement de son parc intégré avec

- l'acquisition de 8 magasins au premier semestre (représentant 27 000 m² et un CA TTC 2008 d'environ 37 M€),
- l'acquisition de 2 magasins sous enseigne Mr.Bricolage le 30 septembre 2009 (représentant 14 800 m² et un CA TTC annuel d'environ 30 M€)
- l'acquisition de 16 magasins sous enseigne Briconautes le 30 septembre 2009 (représentant 45 000 m² et un CA TTC annuel d'environ 39 M€)
- l'agrandissement ou le transfert de 3 magasins intégrés (+ 4 630 m²), déjà réalisé à fin août
- la reconstruction de 2 sites intégrés (6 225 m²) et,
- le remodeling complet ou partiel de 4 autres points de vente intégrés.

Concernant les Services Aux Réseaux, l'année 2009 est consacrée à la refonte de nos concepts, aux premiers passages des Catena sous enseigne Mr.Bricolage, et à la modernisation de l'outil logistique du Groupe avec, en particulier, la décision de construire un nouvel entrepôt à Cahors, en remplacement de l'ancien.

Ces différents projets devraient représenter un investissement brut total d'environ 97 millions d'euros décomposé de la manière suivante :

- 7 millions d'euros d'investissements courants,
- 80 millions d'euros d'acquisitions et partenariats : 20 millions initialement prévus, 20 millions dédiés aux magasins de Cholet et La Roche sur Yon et 40 millions dédiés au groupe « Briconautes »,
- 10 millions d'euros d'acquisitions immobilières destinées à être refinancées, tenant compte du report sur 2010 des premiers coûts de construction du nouvel entrepôt de Cahors (initialement prévus dès 2009 à hauteur de 4 millions d'euros), seul le terrain devrait être immobilisé sur 2009.

Parallèlement, le groupe devrait réaliser 16 millions d'euros de cessions décomposées de la manière suivante :

- 0,7 million d'euros de cession de fonds de commerce tiers à Seguin
- 5,3 millions d'euros de cession de la société Seguin, entrepôt de Sourdeval
- 10 millions d'euros de cession prévue de 2 sites immobiliers dont les compromis de vente ont été signés par le Groupe Icade.

La dette financière nette des cibles est proche de 19 millions d'euros à laquelle il faut ajouter le financement des acquisitions pour un prix de 60 millions d'euros.

L'EBITDA, sur base des chiffres publiés en 2008 par les cibles est d'environ 8 millions d'euros.

Les opérations de croissance externe réalisées ne devraient pas avoir d'impact 2009 significatif sur les capitaux propres consolidés de Mr Bricolage SA.

Financement

L'endettement net du Groupe au 30 septembre 2009 ressort à 182,0 M€ contre 127,9 M€ au 30 juin 2009.

Cette évolution s'explique principalement par le financement de l'acquisition des 2 magasins sous enseigne Mr.Bricolage le 30 septembre dernier, dette financière incluse, et le reversement des remises de fin d'année 2009 aux réseaux dès le 3^{ème} trimestre.

Le financement de cette politique active d'investissement s'organise principalement autour de l'utilisation du crédit syndiqué actuellement en place (qui fera l'objet d'un avenant) et de l'émission programmée d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR).

- OBSAAR

La société Mr Bricolage va émettre en novembre 2009 des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) d'un montant total de 47,8 M€.

Les obligations auront une durée de vie de 5 ans et seront amortissables par tiers à compter du 3^{ème} anniversaire de leur émission.

Les covenants sont identiques à ceux du crédit syndiqué, après modifications des conditions dudit crédit détaillées dans le paragraphe suivant.

- Avenant au crédit syndiqué

Lors de l'émission des OBSAAR, un avenant à l'actuel crédit syndiqué sera conclu avec les banques, afin d'y apporter les modifications suivantes :

- le montant global du crédit syndiqué sera ramené à 120 M€, soit le montant du financement demandé à l'origine par le groupe en Juillet 2008, avant sursouscription des banques
- la tranche A, amortissable linéairement sur 5 ans, sera ramenée à 35 M€, soit un amortissement de 7 M€ aux 5 échéances des 30 juillet 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 ; la tranche B sera ramenée à 85 M€, remboursable « in fine », soit le 30 juillet 2014
- l'échéance du crédit syndiqué (30 juillet 2014) sera ainsi alignée avec celle des OBSAAR (novembre 2014)
- une tranche supplémentaire de marge bancaire, retenue pour le calcul du taux d'intérêt, sera créée pour un Ratio de Levier Financier compris entre 3 et 4, en complément du barème existant pour lequel les niveaux actuels de marges bancaires seront maintenus
- les covenants seront modifiés de façon à être alignés sur les covenants de l'OBSAAR ; à savoir les modifications suivantes :
 - le Ratio de Levier Financier Maximum sera porté à 4 pour la mesure au 31/12/2009 et à 3,5 pour la mesure au 31/12/2010 (puis ensuite ramené à 3, à savoir le ratio prévu dans le contrat initial)
 - la définition de l'EBITDA sera modifiée pour intégrer l'EBITDA sur 12 mois glissants des opérations de croissance externe.

Mr Bricolage a obtenu le maintien de son barème de marges avec la création d'une tranche supplémentaire pour tenir compte du relèvement à 4 puis 3,5 de son Ratio de Levier Financier Maximum.

Concernant les réseaux sous enseignes Mr.Bricolage et Catena, en 2009, le développement se poursuit tant en France qu'à l'international (+73 000 m² bruts créés au total).

En France, la création de surfaces commerciales supplémentaires provient à la fois des agrandissements et/ou transferts et des ouvertures. A l'étranger, en dehors de nouveaux partenariats, 4 ouvertures sont prévues cette année : 1 en Espagne, 1 en Belgique, 1 en Roumanie et 1 en Serbie.

La société ne donne pas d'autres données prévisionnelles qu'elles soient de nature quantitative ou qualitative au marché et aux analystes financiers.

Plan de communication et publications récentes

Outre les communications légales et obligatoires,

Mr Bricolage SA réalise au minimum une communication par trimestre dans la presse financière quotidienne et commente l'évolution de son activité lors des premier et troisième trimestres de l'année à l'occasion de réunions de présentation des résultats aux analystes et journalistes.

L'ensemble de ces communiqués sont accessibles et téléchargeables sur son site internet (www.mr-bricolage.fr/groupe) et disponibles sur simple demande. Ils sont également diffusés par l'intermédiaire d'un prestataire agréé, Hugin, en application de la Directive Transparence de l'Union Européenne.

En 2009, la société a publié deux communiqués de presse concernant l'exercice 2008, en date du 4 février et du 24 février. Ces communiqués ont été repris dans le document de référence 2008 initial.

En 2009, la société a publié six communiqués de presse concernant l'exercice 2009, en date du 23 avril, 22 juillet, 1^{er} septembre, 30 septembre, 1^{er} octobre et 19 octobre.

Ces communiqués sont repris ci-après.

Enfin, Mr Bricolage SA diffuse sur son site Internet (www.mr-bricolage.fr/groupe) tous les éléments significatifs de son activité.

Communiqué de presse en date du 23 avril 2009 (Activité 1^{er} trimestre 2009)

Chiffre d'affaires 1er trimestre : + 6,9 %

Magasins Intégrés : + 9,1 %

Une bonne résistance dans un marché difficile

Au 1^{er} trimestre 2009, Mr Bricolage SA a réalisé un chiffre d'affaires de 132,7 M€ en croissance de 6,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2008. Cette progression repose notamment sur les ventes des Magasins Intégrés, en hausse de 9,1 %, du fait des acquisitions réalisées en début d'année. A magasins comparables, le Groupe démontre une bonne capacité de résistance, par rapport à l'évolution observée du marché en métropole¹.

En M€ (à périmètre courant)	31.03.09	31.03.08	Var 31.03.09 / 31.03.08
Magasins Intégrés	77,3	70,8	+ 9,1 %
Services aux Réseaux	55,4	53,3	+ 3,9 %
Ventes de marchandises	39,1	36,8	+ 6,3 %
dont ventes promotionnelles 2	19,6	16,8	+ 16,6 %
Ventes de prestations	16,3	16,6	- 1,5 %
Chiffre d'affaires total HT	132,7	124,2	+ 6,9 %
Chiffre d'affaires hors ventes promotionnelles ²	113,1	107,4	+ 5,3 %

• « **Magasins Intégrés** » : **bonne résistance de la fréquentation et du panier moyen**

Le chiffre d'affaires s'établit en hausse de 9,1 % à 77,3 M€, à surfaces courantes, avec :

- 7 acquisitions réalisées en janvier et février 2009 (+ 24 000 m²) : rachats de 3 magasins au groupe Huet (Loudéac, Pontivy, Carhaix) le 8 janvier, de 3 magasins au groupe Wolseley (Chaumont, Eu, Abbeville) le 30 janvier et du magasin de Parthenay le 2 février 2009 ;
- Le déploiement d'efforts commerciaux destinés à soutenir la fréquentation, qui ont eu un effet pressurant sur la marge commerciale du trimestre ;
- La bonne contribution des magasins transférés et/ou agrandis en 2008 à Dax, St-Junien et Balaruc, puis en mars 2009 à Libourne (+ 1 230 m²) et Pontarlier (+ 2 474 m²).

A magasins comparables, l'activité progresse de 1,7 % sur le trimestre.

A fin mars 2009, le parc de Magasins Intégrés regroupe 81 magasins sous enseigne Mr.Bricolage en France, sur 329 100 m².

• « **Services Aux Réseaux** » : **55,4 M€, en croissance de 3,9 %**

Le léger recul des ventes de prestations (16,3 M€ contre 16,6 M€) est imputable à un effet de déstockage en magasins, venant contracter les bases d'achats de la Centrale. La hausse significative des ventes promotionnelles² est le fruit du choix du mode d'approvisionnement poursuivi en 2009 (+ 16,6 % de ventes via les plates-formes externalisées sur la période).

• **Réseaux sous enseignes : 412,1 M€, en progression de 0,3 % (à surfaces courantes)**

En M€- CA TTC	31.03.09	Var. à surfaces courantes
CA total des réseaux	412,1	+ 0,3 %
- dont réseau sous enseigne Mr.Bricolage	386,5	+ 0,6 %
- dont réseau sous enseigne Catena	25,6	- 4,3 %

Le trimestre a vu la réalisation d'une ouverture et cinq agrandissements représentant une augmentation des surfaces brutes d'environ 9 000 m² par rapport à fin 2008 : le parc regroupe désormais 526 magasins occupant 1 338 000 m².

A fin mars 2009, les **420 magasins Mr.Bricolage** et les **106 magasins Catena** exploitent respectivement une surface commerciale totale de **1 237 000 m² et 101 000 m²**.

Les enseignes démontrent une bonne capacité de résistance (à magasins comparables), dans un **marché du bricolage en France métropolitaine en baisse de 3,9 % en valeur sur le trimestre**⁽¹⁾ : le C.A. TTC de l'enseigne Mr.Bricolage est en légère progression (+0,3 %) et celui de l'enseigne Catena reste stable (+ 0,1 %).

Dans les **DOM/TOM**, les 14 magasins Mr.Bricolage et 4 Catena, ont vu leur activité reculer de près de 10,0 % à surfaces courantes et de 14,0 % à magasins comparables, sous l'effet des perturbations traversées par cette zone en début d'année.

A l'étranger, les 50 magasins Mr.Bricolage, implantés dans 9 pays, ont réalisé un C.A. TTC de 38,3 M€, en progression de 8,8 % à surfaces courantes. En comparaison d'un 1er trimestre 2008 soutenu et avec un ralentissement plus accentué dans les pays de l'Est et en Espagne, l'activité internationale recule de 6,1 % à magasins comparables.

Maintien d'une structure financière solide

L'endettement net du Groupe au 31 mars 2009 ressort à 117,4 M€ contre 99,8 M€ au 31 décembre 2008, après avoir intégré le financement des acquisitions 2009 et la mise en application de la réduction des délais de paiement fournisseurs.

(1) Source Banque de France

(2) Les ventes promotionnelles sont des ventes de marchandises transitant par les plates-formes logistiques externalisées.

A PROPOS DU GROUPE MR BRICOLAGE (AU 31 MARS 2009)

Acteur majeur de la distribution spécialisée de bricolage en France (476 points de vente) et présent dans 9 autres pays (50 magasins), le Groupe Mr Bricolage déploie près 1 340 000 m² sous les enseignes Mr.Bricolage et Catena.

Il a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 1,89 milliards d'euros fin 2008 et rassemble près de 11 000 collaborateurs dans le monde.

Communiqué de presse en date du 22 juillet 2009 (Activité 2^{ème} trimestre 2009)

1^{er} semestre 2009 : bonne résistance de l'activité

> Total Groupe consolidé : + 3,7 %

dont Magasins Intégrés : + 8,7 %

Le chiffre d'affaires semestriel de Mr Bricolage SA s'est établi à 269,5 M€, contre 260,0 M€ au premier semestre 2008, en croissance de 3,7 %. Le chiffre d'affaires des Magasins Intégrés progresse de 8,7 % sur le semestre, intégrant les acquisitions réalisées en début d'année. Dans un environnement de marché toujours négatif(1), cette résistance de l'activité, y-compris à magasins comparables, démontre la capacité du Groupe à soutenir ses ventes.

En M€ (à périmètre courant)	30.06.09	30.06.08	Variation 30.06.09 / 30.06.08
Magasins Intégrés	167,8	154,4	+ 8,7 %
Services aux Réseaux	101,7	105,6	- 3,7 %
Ventes de marchandises	69,7	71,3	- 2,2 %
dont ventes promotionnelles (2)	30,2	28,6	+ 5,9 %
Ventes de prestations	32,0	34,3	- 6,8 %
Chiffre d'affaires total HT	269,5	260,0	+ 3,7 %
Chiffre d'affaires hors ventes promotionnelles (2)	239,3	231,4	+ 3,4 %

• « Magasins Intégrés » : stratégie gagnante de soutien des ventes

Au premier semestre, le Groupe a déployé les efforts nécessaires au soutien des ventes, au prix d'une pression sur la marge commerciale. Cette stratégie a permis de limiter la baisse de la fréquentation et surtout de faire progresser le panier moyen depuis le début de l'année. **Le chiffre d'affaires s'établit à 167,8 M€ (+ 8,7 % à surfaces courantes, et + 1,2 % à magasins comparables)**. Sur le 2^{ème} trimestre, le chiffre d'affaires des Magasins Intégrés a progressé de 8,4 % et est resté stable à magasins comparables.

Au cours du 1^{er} semestre, les 8 acquisitions annoncées pour 2009 ont été réalisées, avec :

- 7 acquisitions réalisées en janvier et février 2009 (+ 24 000 m²) : rachats de 3 magasins au groupe Huet (Loudéac, Pontivy, Carhaix) le 8 janvier, de 3 magasins au groupe Wolseley (Chaumont, Eu, Abbeville) le 30 janvier et du magasin de Parthenay le 2 février 2009 ;
- le magasin d'Amphion (3 155 m²) acquis le 29 mai, qui sera consolidé au second semestre 2009.

Le parc de Magasins Intégrés regroupe ainsi, au 30 juin 2009, 81 magasins sous enseigne Mr.Bricolage en France, sur 331 485 m². Deux transferts et/ou agrandissements ont été opérés au cours du semestre à Libourne (+ 1 230 m²) et Pontarlier (+ 2 474 m²).

• « Services Aux Réseaux » : 101,7 M€, en recul de 3,7 %

La hausse des ventes promotionnelles (2) est le fruit du choix du mode d'approvisionnement poursuivi en 2009 (+ 5,9 % de ventes via les plates-formes externalisées sur la période).

Le recul des ventes de prestations sur le semestre est principalement imputable à la contraction des bases d'achats des magasins. Cette contraction s'est néanmoins atténuée au second trimestre par rapport au premier trimestre.

Tenant compte de cet impact et de la tendance qui sera observée cet été, le Groupe annoncera, lors de la publication des résultats semestriels, un objectif ajusté en terme de rentabilité de cette activité.

Réseaux sous enseignes : 915,6 M€, en croissance de 0,3 % (à surfaces courantes)

En M€ - CA TTC	30.06.09	Var. à surfaces courantes
CA total des réseaux	915,6	+ 0,3 %
- dont réseau sous enseigne Mr.Bricolage	858,3	+ 0,7 %
- dont réseau sous enseigne Catena	57,3	- 6,1 %

Le semestre a vu la réalisation de 7 ouvertures et 5 agrandissements : le parc regroupe désormais 527 magasins occupant 1 380 600 m². A fin juin 2009, les **423 magasins Mr.Bricolage** et les **104 magasins Catena** exploitent respectivement une surface commerciale totale de **1 277 400 m² et 103 200 m²**.

France métropolitaine

Dans un marché du bricolage en baisse de 3,1 % en valeur sur le semestre (1), le C.A. TTC à magasins comparables de l'enseigne Mr.Bricolage recule de - 0,7 % et celui de Catena reste stable.

DOM-TOM

Après un premier trimestre perturbé par les grèves (C.A. TTC : - 13,6 % à magasins comparables), le C.A. TTC des 14 magasins Mr. Bricolage et des 4 magasins Catena a connu au second trimestre une forte croissance à + 7,5 % à magasins comparables.

Sur les 6 premiers mois, l'activité de ces points de vente ressort ainsi quasi-stable (- 0,96 % à surfaces courantes).

International

Les 50 magasins Mr. Bricolage, implantés dans 9 pays, ont réalisé un C.A. TTC semestriel de 92,4 M€, en progression de + 6,6 % à surfaces courantes. Toutefois, à magasins comparables, l'activité internationale recule de - 4,6 % sur le semestre du fait d'un ralentissement marqué dans les pays de l'Est (- 11,1 %).

Maintien d'une structure financière solide

L'endettement net du Groupe au 30 juin 2009 ressort à 127,9 M€ contre 99,8 M€ au 31 décembre 2008, après avoir intégré le financement des acquisitions 2009 et la mise en application de la réduction des délais de paiement fournisseurs.

(1) Source Banque de France

(2) Les ventes promotionnelles sont des ventes de marchandises transitant par les plates-formes logistiques externalisées.

A PROPOS DU GROUPE MR BRICOLAGE (AU 30 JUIN 2009)

Acteur majeur de la distribution spécialisée de bricolage en France (477 points de vente) et présent dans 9 autres pays (50 magasins), le Groupe Mr Bricolage déploie près de 1 381 000 m² sous les enseignes Mr.Bricolage et Catena.

Il a réalisé un chiffre d'affaires TTC d'environ 1,89 milliards d'euros fin 2008 et rassemble près de 11 000 collaborateurs dans le monde.

En M€ (à périmètre courant)	2T09	2T08	Var 2T	1T09	1T08	Var 1T
Magasins Intégrés	90,5	83,5	+ 8,4 %	77,3	70,8	+ 9,1 %
Services aux Réseaux	46,3	52,2	- 11,4 %	55,4	53,3	+ 3,9 %
Ventes de marchandises	30,6	34,5	- 11,2 %	39,1	36,8	+ 6,3 %
<i>dont ventes promotionnelles⁽²⁾</i>	<i>10,7</i>	<i>11,8</i>	<i>- 9,3 %</i>	<i>19,6</i>	<i>16,8</i>	<i>+ 16,6 %</i>
Ventes de prestations	15,7	17,8	- 11,6%	16,3	16,6	- 1,5 %
Chiffre d'affaires total HT	136,8	135,8	+ 0,8 %	132,7	124,2	+ 6,9 %
<i>Chiffre d'affaires hors ventes promotionnelles⁽²⁾</i>	<i>126,2</i>	<i>124,0</i>	<i>+ 1,7 %</i>	<i>113,1</i>	<i>107,4</i>	<i>+ 5,3 %</i>

Communiqué de presse en date du 1^{er} septembre 2009 (Résultats 1^{er} semestre 2009)

Résultats 1^{er} semestre 2009

Résultat opérationnel : 13,0 M€
Résultat net part du Groupe : 6,9 M€

- **Chiffre d'affaires en progression : + 3,7 %, au sein d'un marché difficile**
- **Résultat opérationnel : 13,0 M€** (contre 14,0 M€ au S1 2008)
Evolution provenant principalement de la contraction des ventes de prestations de l'activité de Services aux Réseaux.
- **Hors activités cédées, résultat net part du Groupe à 6,9 M€** (contre 8,2 M€ au S1 2008).

En M€ A périmètre courant	30.06.09	30.06.08	Variation
Chiffre d'affaires	269,5	260,0	+ 3,7 %
<i>Hors ventes promotionnelles¹</i>	<i>239,3</i>	<i>231,4</i>	<i>+ 3,4 %</i>
Résultat Opérationnel (ROP)	13,0	14,0	- 7,3 %
<i>dont Magasins Intégrés</i>	<i>(5,2)</i>	<i>(4,9)</i>	<i>- 7,1 %</i>
<i>dont Services aux Réseaux</i>	<i>18,7</i>	<i>19,8</i>	<i>- 5,5 %</i>
Résultat Opérationnel Ordinaire (ROPO)²	12,8	13,5	- 5,3 %
<i>dont Magasins Intégrés</i>	<i>(5,0)</i>	<i>(5,3)</i>	<i>+ 5,7 %</i>
<i>dont Services aux Réseaux</i>	<i>18,3</i>	<i>19,7</i>	<i>- 7,3 %</i>
Résultat avant impôts³	10,8	11,4	- 5,7 %
Contribution des SME	0	0,7	
Résultat net part du Groupe des activités maintenues	6,9	8,2	- 15,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>2,6 %</i>	<i>3,2 %</i>	
Résultat net des activités à céder	0	14,14	
Résultat net part du Groupe	6,9	22,2	

(1) Les ventes promotionnelles sont des ventes de marchandises transitant par les plates-formes logistiques externalisées

(2) ROPO = résultat opérationnel hors plus ou moins values de cessions et opérations à caractère exceptionnel

(3) Résultat avant impôts hors quote-part dans le résultat net des entités associées et des activités à céder

(4) Correspondant à la plus-value nette de cession de 95% de l'immobilière Mr Bricolage au Groupe ICADE

Résultat opérationnel des Magasins Intégrés

Les efforts déployés pour soutenir les ventes (en progression de + 1,2 % à magasins comparables dans un marché en retrait de - 3,1 % sur le semestre selon la Banque de France) ont affecté la marge commerciale de - 0,7 point, expliquant le recul du résultat opérationnel de cette activité. A fin juin 2009, le parc de Magasins Intégrés regroupe 81 magasins en France, sur 331 485 m², après l'intégration de 8 nouveaux magasins dans le périmètre du Groupe.

Résultat opérationnel des Services aux Réseaux

Avec un chiffre d'affaires en recul de 3,7 % sur la période, le résultat opérationnel des Services aux Réseaux, à 18,7 M€, régresse de - 1,1 M€ : les économies réalisées sur les charges de personnel (0,6 M€) ne compensent que partiellement l'impact de la baisse des prestations sur le ROP (- 1,7 M€), liée à la contraction des volumes d'achats. La rentabilité opérationnelle semestrielle de cette activité s'établit ainsi à 13,7 % du chiffre d'affaires économique contre 14,5 % au premier semestre 2008.

Résultat net part du Groupe semestriel (des activités maintenues)

Le résultat net part du Groupe des activités maintenues intègre une contribution des sociétés mises en équivalence quasi-nulle, en raison du fort ralentissement commercial observé en Bulgarie et des frais avant ouvertures en Serbie.

Il s'établit à 6,9 M€ contre 8,2 M€ au premier semestre 2008.

Une structure financière toujours solide

Par ailleurs, l'endettement net du Groupe au 30 juin 2009 ressort à 127,9 M€ contre 99,8 M€ au 31 décembre 2008, après avoir intégré le financement des acquisitions 2009 et la mise en application de la réduction des délais de paiement fournisseurs. Avec 198,4 M€ de capitaux propres, le gearing⁽⁵⁾ ressort à 64,4 %.

Le 30 juillet 2009, le Groupe a obtenu l'accord pour prolonger d'un an la date d'échéance finale du crédit syndiqué (signé le 30 juillet 2008 pour un montant total de 150 M€), portée au 30 juillet 2014. Cet accord unanime du pool bancaire traduit le renouvellement de la confiance des partenaires financiers dans les perspectives du Groupe.

Perspectives 2009

L'objectif de rentabilité opérationnelle totale consolidée sur l'année 2009 s'établit autour de 5 %, intégrant une amélioration sensible de celle des Magasins Intégrés et une dégradation de celle des Services aux Réseaux.

Par ailleurs, la **quote-part de résultat net des entités associées**, impactée par la forte baisse de la contribution positive de la Bulgarie et par les frais avant ouvertures en Serbie et en Albanie, devrait être proche de zéro en 2009.

(5) (Dette financière nette) / (Capitaux propres).

Communiqué de presse en date du 30 septembre 2009

Cessation du contrat d'adhésion entre le Groupe « Martin » et l'enseigne Mr.Bricolage

Mr Bricolage SA annonce la cessation, à compter du 1^{er} janvier 2010, du contrat d'adhésion liant l'enseigne Mr.Bricolage et les sociétés exploitantes des magasins du Groupe « Martin ».

Le Groupe « Martin » exploite 11 magasins sous enseigne Mr.Bricolage dans le Sud Est de la France, sur une surface totale de 47 760 m², représentant un chiffre d'affaires TTC 2008 de 78,1 M€.

Mr Bricolage SA rappelle que les réseaux sous enseigne Mr.Bricolage et Catena totalisaient, au 31 août 2009, 527 magasins en France et à l'international, pour un chiffre d'affaires TTC (2008), de 1,89 milliards d'euros.

Communiqué de presse en date du 1^{er} octobre 2009

Mr.Bricolage devient n°3 du bricolage en France avec l'acquisition du groupe « Briconautes »

En reprenant les enseignes Les Briconautes et Les Jardinautes, le Groupe Mr.Bricolage devient n° 3 du bricolage en France.

Mr Bricolage SA annonce l'acquisition du groupe « Briconautes », comprenant la centrale de référencement Le Club, 16 magasins intégrés sous enseigne Les Briconautes et l'immobilier afférant à certains de ces sites.

Concomitamment, Mr Bricolage SA annonce avoir acquis deux magasins sous enseigne Mr.Bricolage et avoir procédé à la cession de la société Seguin, entrepôt dédié aux tiers basé à Sourdeval.

Mr Bricolage SA annonce ce jour la signature d'un contrat, soumis à décision de l'Autorité de la Concurrence, pour l'acquisition des filiales de la SAS Passerelle, parmi lesquelles Le Club, centrale de référencement regroupant les enseignes de bricolage/jardinage Les Briconautes et Les Jardinautes.

Périmètre acquis par Mr Bricolage SA

Le périmètre d'acquisition comprend principalement :

- la centrale de référencement LE CLUB (C.A. HT 2008 de 20 M€), qui exerce le même métier que la centrale de Services Aux Réseaux de Mr Bricolage SA ;
- 16 magasins intégrés (C.A. TTC 2008 d'environ 39 M€, sur une surface totale de plus de 45000 m²), qui viendront s'ajouter aux 82 points de vente déjà détenus en propre par Mr Bricolage SA ;
- Les sociétés immobilières détenant les murs de certains des magasins intégrés.

Le périmètre acquis représente un chiffre d'affaires consolidé 2008 d'environ 43 M€, pour un résultat opérationnel proche de 5 M€ et un résultat net de l'ordre de 2,5 M€. L'intégration se fera dans les comptes consolidés du Groupe à compter du 1^{er} octobre 2009 en méthode d'intégration globale.

Réseaux sous enseignes : changement de dimension

Avec 178 points de vente en France (sur 332 000 m²) à fin 2008, le réseau de magasins sous enseignes Les Briconautes et Les Jardinautes, représente un chiffre d'affaires TTC d'environ 365 M€, le positionnant à la 7^{ème} place sur le marché français du bricolage (source Unibal 2008).

A l'issue de cette opération, les réseaux du groupe Mr Bricolage représenteront un ensemble de près de 700 magasins, dont 50 à l'international, pour un total de chiffre d'affaires commercial de l'ordre de 2,2 milliards d'euros TTC, sur plus de 1 600 000 m² de surfaces commerciales.

Avec 12,4 % de part de marché, le nouvel ensemble se positionne désormais au 3^{ème} rang des acteurs du bricolage en France et au 1^{er} rang du marché du bricolage de proximité (source Unibal 2008). Il rassemble en outre près de 200 affiliés (magasins de bricolage ou jardinage avec ou sans enseigne et négoce de matériaux de construction) lui permettant de s'asseoir sur une **puissance d'achat totale d'environ 850 millions d'euros.**

Cette acquisition recèle de forts potentiels commerciaux et économiques

Riche de complémentarités, cette opération recèle de nombreux atouts, tant sur le plan commercial que sur le plan des synergies à développer :

- Un maillage commercial plus serré du territoire national, qui conforte la présence géographique ;
- Une pluralité d'enseignes autour de Mr.Bricolage, Catena, Les Briconautes et Les Jardinautes, avec des formats de magasins différents, qui renforcent le positionnement de proximité ;
- Une nouvelle puissance d'achat et de référencement, qui permet d'obtenir de meilleures conditions d'achat ;
- La mutualisation des ressources sur le plan de la publicité et de la logistique, qui auront un impact favorable sur la productivité.

Acquisition de deux magasins sous enseigne Mr.Bricolage

Par ailleurs, Mr Bricolage SA annonce l'acquisition de deux magasins sous enseigne Mr.Bricolage. Ces points de vente sont implantés à Cholet (5 995 m²) et à La Roche sur Yon (8 800 m²), et totalisent un chiffre d'affaires annuel TTC de l'ordre de 30 M€.

Avec ces acquisitions, le parc de magasins intégrés regroupe désormais 100 magasins sous enseignes Mr.Bricolage et Les Briconautes, exploitant plus de 390 000 m² de surfaces commerciales.

L'ensemble de ces opérations d'acquisitions valorisent les cibles à environ 60 M€, que le Groupe compte financer à la fois par des cessions immobilières, de l'endettement et la cession de Seguin (entrepôt intégré basé à Sourdeval).

Cession de la société SEGUIN (entrepôt de Sourdeval)

Enfin, dans le cadre de la stratégie de recentrage logistique sur les enseignes du Groupe, Mr Bricolage SA annonce la cession, pour un montant d'environ 5 M€, de son entrepôt de Sourdeval (50) à Bricodeal. Cet entrepôt, d'une surface de 15 000 m² était entièrement dédié aux tiers.

A PROPOS DU GROUPE MR BRICOLAGE

Acteur majeur de la distribution spécialisée de bricolage en France (477 points de vente) et présent dans 9 autres pays (50 magasins), le Groupe Mr Bricolage déploie plus de 1 330 000 m² sous les enseignes Mr.Bricolage et Catena. Il a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 1,89 milliards d'euros fin 2008 et rassemble près de 11 000 collaborateurs dans le monde.

A PROPOS DU GROUPE « BRICONAUTES »

Acteur indépendant de la distribution spécialisée de bricolage et de jardinage en France (178 points de vente), le Groupe « Le Club » qui déploie plus de 330 000 m² sous les enseignes Les Briconautes et Les Jardinautes a réalisé un chiffre d'affaires de 365 millions d'euros fin 2008. Il rassemble en outre près de 200 affiliés (magasins de bricolage ou jardinage avec ou sans enseigne et négoce de matériaux de construction).

Communiqué de presse en date du 19 octobre 2009

Bonne résistance de l'activité

Chiffre d'affaires 9 mois 2009 : + 3,3 % dont Magasins Intégrés : + 9,0 %

Chiffre d'affaires 3T09 : + 2,5 % dont Magasins Intégrés : + 9,4 %

Au 30 septembre 2009, le chiffre d'affaires de Mr Bricolage SA s'est établi à 412,3 M€, en progression de 3,3 %. L'activité est portée par les acquisitions et transferts de Magasins Intégrés, dont le chiffre d'affaires augmente de 9,0 % à surfaces courantes. A magasins comparables, le chiffre d'affaires des Magasins Intégrés progresse de 0,3 %, dans un marché qui recule de 3,4 % sur la même période ⁽¹⁾.

En M€ (à périmètre courant)	30.09.09	30.09.08	Variation 30.09.09 / 30.09.08
Magasins Intégrés	263,4	241,7	+ 9,0 %
Services aux Réseaux	149,0	157,5	- 5,4 %
Ventes de marchandises	100,6	104,1	- 3,4 %
dont ventes promotionnelles ⁽²⁾	40,7	38,9	+ 4,7 %
Ventes de prestations	48,4	53,4	- 9,4 %
Chiffre d'affaires total HT	412,3	399,2	+ 3,3 %
<i>Chiffre d'affaires hors ventes promotionnelles ⁽²⁾</i>	<i>371,7</i>	<i>360,4</i>	<i>+ 3,1 %</i>

• « Magasins Intégrés » : bonne résistance de l'activité

La stratégie de soutien des ventes a permis de limiter la baisse de la fréquentation et surtout de faire progresser le panier moyen depuis le début de l'année. A fin septembre, le chiffre d'affaires des Magasins Intégrés affiche une progression de + 9,0 % à surfaces courantes et + 0,3 % à magasins comparables, dans un marché en recul de -3,4 % sur la même période ⁽¹⁾.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires s'établit à 95,6 M€ (+ 9,4 % à surfaces courantes, et + 0,6 % à magasins comparables).

Les 8 acquisitions et les 2 transferts réalisés au cours du 1^{er} semestre, la réouverture du site de Niort (juillet) et les transferts des magasins d'Abbeville et de Ruffec (août) participent à l'évolution de l'activité à fin septembre et au troisième trimestre.

Le parc de Magasins Intégrés regroupe ainsi, au 30 septembre 2009, 82 magasins sous enseigne Mr.Bricolage en France, sur 338 808 m², sans tenir compte des acquisitions signées le 30 septembre 2009.

• « Services Aux Réseaux » : 149,0 M€, - 5,4 % à fin septembre

L'évolution du chiffre d'affaires des Services aux Réseaux s'explique principalement par le recul des ventes de prestations (- 9,4 %), dû à la contraction des bases d'achat magasins.

La hausse des ventes promotionnelles ⁽²⁾ est le fruit du choix du mode d'approvisionnement poursuivi en 2009, intégrant une progression des volumes réalisés avec nos partenaires hors métropole (+ 4,7 % de ventes via les plates-formes externalisées sur la période).

Réseaux sous enseignes : 1 427,7 M€, - 0,5 % (à surfaces courantes)

En M€ - CA TTC	30.09.09	Var. à surfaces courantes
CA total des réseaux	1 427,7	- 0,5 %
- dont réseau sous enseigne Mr.Bricolage	1 339,3	+ 0,0 %
- dont réseau sous enseigne Catena	88,4	- 8,2 %

Sur 9 mois, 10 ouvertures et 11 agrandissements ainsi que 5 passages de Catena sous enseigne Mr.Bricolage ont été réalisés : le parc regroupe désormais 524 magasins occupant plus de 1 390 000 m². A fin septembre 2009, les 430 magasins Mr.Bricolage et les 94 magasins Catena exploitent respectivement une surface commerciale totale de 1 297 300 m² et 93 200 m².

France

En métropole, dans un marché du bricolage en baisse de - 3,4 % en valeur sur les 9 premiers mois ⁽¹⁾, le C.A. TTC à magasins comparables recule de - 1,4 % pour l'enseigne Mr.Bricolage et de - 0,9 % pour l'enseigne Catena.

Dans les DOM-TOM, l'activité des 19 points de vente s'est stabilisée et ressort en cumul à fin septembre en légère progression (+ 1,0 % à surfaces courantes).

International

Les 51 magasins Mr. Bricolage, implantés dans 9 pays, ont réalisé un C.A. TTC au 30 septembre 2009, de 144,4 M€, en progression de + 1,9 % à surfaces courantes. Toutefois, à magasins comparables, l'activité internationale recule de - 7,5 % à fin septembre du fait d'un ralentissement marqué dans les pays de l'Est (- 16,3 %).

Mr Bricolage est devenu n°3 du Bricolage en France avec l'acquisition du groupe « Briconautes »

Mr Bricolage SA rappelle que les chiffres consolidés au 30 septembre n'intègrent pas les opérations d'acquisition annoncées le 1^{er} octobre dernier :

- l'acquisition du groupe « Briconautes », comprenant la centrale de référencement Le Club, 16 magasins intégrés sous enseigne Les Briconautes et l'immobilier afférant à 10 de ces sites ;
- l'acquisition de 2 magasins sous enseigne Mr.Bricolage (La Roche sur Yon et Cholet);

Et, la cession de la société Seguin, entrepôt dédié aux tiers basé à Sourdeval, n'a aucun impact sur le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2009.

Evolution de la structure financière

L'endettement net du Groupe au 30 septembre 2009 ressort à 182,0 M€ contre 127,9 M€ au 30 juin 2009.

Cette évolution s'explique principalement par le financement de l'acquisition des 2 magasins sous enseigne Mr.Bricolage le 30 septembre dernier, dette financière incluse, et le reversement des remises de fin d'année 2009 aux réseaux dès le 3^{ème} trimestre.

Mr Bricolage lance son site internet institutionnel : www.mr-bricolage.com

Mr Bricolage SA annonce par ailleurs le lancement officiel de son nouveau site internet institutionnel, www.mr-bricolage.com, qui se veut être une véritable plate-forme multimédia destinée à informer les différents publics du Groupe : salariés, investisseurs, actionnaires... Ce nouveau site propose en outre une web TV, une déclinaison Iphone ainsi qu'un blog d'actualité www.blog.mr-bricolage.com

Eléments de comparaison trimestrielle des chiffres d'affaires

CA consolidé (HT en M€) A périmètre courant	1 ^{er} trimestre			2 ^e trimestre			3 ^e trimestre		
	2009	2008	% Var	2009	2008	% Var	2009	2008	% Var
Magasins Intégrés	77,3	70,8	+ 9,1 %	90,5	83,5	+ 8,4 %	95,6	87,4	+ 9,4 %
Services aux Réseaux	55,4	53,3	+ 3,9 %	46,3	52,2	- 11,4 %	47,2	51,9	- 9,0 %
Ventes de marchandises	39,1	36,8	+ 6,3 %	30,6	34,5	- 11,2 %	30,9	32,8	- 6,0 %
dont ventes promotionnelles ²	19,6	16,8	+ 16,6 %	10,7	11,8	- 9,3 %	10,4	10,3	+ 1,3 %
Ventes de prestations	16,3	16,6	- 1,5 %	15,7	17,8	-11,6 %	16,4	19,1	-14,2 %
Chiffre d'affaires total HT	132,7	124,2	+ 6,9 %	136,8	135,8	+ 0,8 %	142,8	139,3	+ 2,5 %
<i>Chiffre d'affaires hors ventes promotionnelles²</i>	<i>113,1</i>	<i>107,4</i>	<i>+ 5,3 %</i>	<i>126,2</i>	<i>124,0</i>	<i>+ 1,7 %</i>	<i>132,4</i>	<i>129,0</i>	<i>+ 2,6 %</i>

(1) Source Banque de France

(2) Les ventes promotionnelles sont des ventes de marchandises transitant par les plates-formes logistiques externalisées.

7. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2009

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société Mr Bricolage réunie le 16 septembre 2009 au siège social de la société, sous la Présidence de Jean-François BOUCHER, Président Directeur Général, a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'Assemblée Générale a procédé au renouvellement de délégations de compétence au Conseil d'Administration de la société Mr Bricolage, ainsi qu'à des modifications statutaires.

MR BRICOLAGE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2009

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentent 7 282 234 actions sur les 10 219 745 actions ayant le droit de vote. Ces 7 282 234 actions représentent 14 242 815 droits de vote.

Le résultat détaillé des votes exprimés sur chacune des résolutions est joint ci-dessous.

RESOLUTIONS	OBJET	Résultat des votes pour	Résultat des votes contre	Résultat des abstentions	Approbation de la résolution à (%)
RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE					
1 ^{ère} résolution	Délégation pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires	14 032 061	210 754	0	98,52
2 ^{ème} résolution	Délégation pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS par offre au public	14 036 007	206 808	0	98,55
3 ^{ème} résolution	Délégation pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS par placement privé	14 039 288	203 527	0	98,57
4 ^{ème} résolution	Autorisations pour augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	14 040 038	202 777	0	98,58
5 ^{ème} résolution	Autorisations pour augmenter le capital réservées aux adhérents PEE	14 239 435	3 380	0	99,98
6 ^{ème} résolution	Modification statutaire relative aux dernières modifications législatives et réglementaires - Élargissement des cas d'utilisation des moyens de visioconférence ou de télécommunication au sein du conseil d'administration	14 241 655	1 160	0	99,99
7 ^{ème} résolution	Pouvoirs pour formalités	14 242 815	0	0	100

8. TABLEAU DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive dite « Prospectus ».

Informations	Document de	Actualisation
	Référence 2008	du document de Référence 2008
	Pages	Pages
1 - Personnes responsables		
1-1. Personnes responsables des informations contenues dans le document	1	1
1-2. Déclaration des personnes responsables du document	1	1
2 - Contrôleurs légaux des comptes		
2-1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	1	-
2-2. Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte	-	-
3 - Informations financières sélectionnées		
3-1. Informations financières historiques sélectionnées	88	-
3-2. Informations financières historiques sélectionnées pour des périodes intermédiaires	-	-
4 - Facteurs de risques	15 à 20	15, 64
5 - Informations concernant l'émetteur		
5-1. Histoire et évolution de la société		
5-1-1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	70	-
5-1-2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	70	-
5-1-3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	70	-
5-1-4. Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	70	-
5-1-5. Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur	80	-
5-2. Investissements		
5-2-1. Principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document	91, 92	14
5-2-2. Principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours	112, 137	14, 15
5-2-3. Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	21, 137, 171, 195	66
6 - Aperçu des activités		
6-1. Principales activités		
6-1-1. Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités	8, 82, 83, 89, 90, 91	-
6-1-2. Nouveau produit ou service important lancé sur le marché	-	-
6-2. Principaux marchés	85 à 87	-
6-3. Evénements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6-1 et 6-2	-	-
6-4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	15 à 19	-
6-5. Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	85	-
7 - Organigramme		
7-1. Description sommaire du Groupe et de la place occupée par l'émetteur	2, 3, 14, 77	14
7-2. Liste des filiales importantes	2, 3, 10 à 12	-
8 - Propriétés immobilières, usines, équipements		
8-1. Immobilisations corporelles importantes et charges majeures pesant dessus	91, 112, 113	-
8-2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations	40 à 50	-
9 - Examen de la situation financière et du résultat		
9-1. Situation financière de l'émetteur, évolution de cette situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées	93 à 174	16 à 61
9-2. Résultat d'exploitation		
9-2-1. Facteurs importants	8, 9, 13, 196, 197	62
9-2-2. Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits	88, 194 à 196	63
9-2-3. Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	17 à 19	-

Informations	Document de Référence 2008 Pages	Actualisation du document de Référence 2008 Pages
10 - Trésorerie et capitaux		
10-1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	96, 120 à 122, 158	18
10-2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et descriptions de ces flux de trésorerie	97, 98, 150	19, 20
10-3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	8, 19, 106, 122 à 125	28, 44, 45
10-4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	-	-
10-5. Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5-2-3 et 8-1	19	-
11 - Recherche et développement, brevets et licences	16, 92	-
12 - Informations sur les tendances		
12-1. Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	-	76, 77
12-2. Tendance connue, incertitude ou demande ou engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur pour l'exercice en cours	-	64, 66
13 - Prévisions ou estimations du bénéfice		
13-1. Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation	-	-
13-2. Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants	-	-
13-3. Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	-	-
13-4. Déclaration indiquant si la prévision du bénéfice est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus	-	-
14 - Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14-1. Organes d'administration	176 à 180	2 à 6
14-2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction Générale	178, 17	6
15 - Rémunérations et avantages		
15-1. Montant de la rémunération et avantages en nature octroyés par l'émetteur ou ses filiales	26 à 31, 184	-
15-2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	107, 126	43
16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16-1. Date d'expiration du mandat actuel et période durant laquelle la personne est restée en fonction	32 à 35	2 à 4
16-2. Informations sur les contrats de service	180 à 183	-
16-3. Informations sur le Comité d'Audit et le Comité de Rémunération de l'émetteur	181, 182	-
16-4. Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise	176	-
17 - Salariés		
17-1. Nombre de salariés et répartition des salariés par principal type d'activité et par site	36 à 40	57
17-2. Participations et stock-options	185, 186	42, 43
17-3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	184, 185	8, 11
18 - Principaux actionnaires		
18-1. Principaux actionnaires	51 à 54, 75 à 77	11
18-2. Droits de vote différents	71	11
18-3. Détention ou contrôle, direct ou indirect, de l'émetteur	51	11, 14
18-4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	-	-
19 - Opérations avec des apparentés	132, 166, 173, 174	51, 52
20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20-1. Informations financières historiques	3 ^{ème} de couverture	-

Informations	Document de	Actualisation
	Référence 2008	du document
	Pages	de Référence 2008
		Pages
20-2. Informations financières pro forma	88	-
20-3. Etats financiers	8, 9, 10, 13 à 15, 94 à 97, 146 à 150	16 à 64
20-4. Vérifications des informations financières historiques annuelles		
20-4-1. Déclaration attestant que les informations financières ont été vérifiées	3 ^{ème} de couverture	-
20-4-2. Autres informations du document de référence vérifiées	-	-
20-4-3. Informations financières non tirées des états financiers	-	-
20-5. Date des dernières informations financières vérifiées	3 ^{ème} de couverture	-
20-6. Informations financières intermédiaires et autres		
20-6-1. Informations financières intermédiaires publiées depuis les derniers états financiers vérifiés	-	65
20-6-2. Informations semestrielles si le document de référence est établi plus de 9 mois après la fin de l'exercice	-	-
20-7. Politique de distribution des dividendes	10, 79	13
20-8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	17	57
20-9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	7, 8, 194 à 197	66, 67
21 - Informations complémentaires		
21-1. Capital social		
21-1-1. Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	73 à 76	7 à 9
21-1-2. Actions non représentatives du capital	74	-
21-1-3. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	54, 55, 73 à 76, 120 à 122	42, 43
21-1-4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	73	-
21-1-5. Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	73, 74	7 à 11
21-1-6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	74	-
21-1-7. Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques	77	-
21-2. Acte constitutif et statuts		
21-2-1. Objet social	70	-
21-2-2. Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	71, 72	2 à 6
21-2-3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	70, 71	-
21-2-4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	71	-
21-2-5. Convocation et conditions d'admission aux Assemblées Générales annuelles et aux Assemblées Générales extraordinaires des actionnaires	70, 71	-
21-2-6. Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	-	-
21-2-7. Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	71	-
21-2-8. Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	-	-
22 - Contrats importants	89	15
23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		
23-1. Informations concernant les personnes ayant établi une déclaration ou un rapport	-	-
23-2. Attestation confirmant que les informations ont été fidèlement reproduites et qu'aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses	-	-
24 - Documents accessibles au public	70, 194, 3^{ème} de couverture	67
25 - Informations sur les participations	10 à 12, 168, 169	58

Mr.Bricolage sa

1, rue Montaigne – 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
Tél. : 02 38 43 50 00 – Fax : 02 38 43 11 58
www.mr-bricolage.fr